



OBSERVATOIRE

Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne

de la SANTÉ

Besoins de santé des habitants, déterminants de santé
et accessibilité aux équipements médico-sociaux

SEPTEMBRE 2024



SOMMAIRE

I.	CONTEXTE SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE DE L'INTERCOMMUNALITÉ DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE EN 2024	6
•	Population : au ralenti sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne et net repli démographique dans le cœur urbain de Châlons-en-Champagne	7
•	Quartiers prioritaires : 3 quartiers prioritaires à Châlons-en-Champagne concentrent 20% de la population de la commune	9
•	Pyramide des âges : remodelage important et vieillissement attendu	9
•	Solde naturel : l'écart entre les naissances et les décès se réduit	14
•	Taille des ménages : une baisse progressive	14
•	Ménages selon leur composition familiale : une majorité de ménages d'une seule personne à Châlons-en-Champagne	15
•	Ménages selon la catégorie socioprofessionnelle : progression du nombre de retraités	18
•	Les personnes âgées, plus nombreuses et mode de vie adapté selon l'âge. Dépenses sociales et bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA)	20
•	Part des retraités et taux d'activité des 55-64 ans	24
•	Emploi des seniors : 16% des habitants de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne âgés de 55 à 69 ans ne sont ni en emploi, ni à la retraite	25
II.	CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE DE L'INTERCOMMUNALITÉ DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE EN 2024	28
•	Scolarisation et formation : stabilité du taux de scolarisation et accroissement constant de la proportion de diplômés	28
•	Revenu et pauvreté : pauvreté jeune, urbaine et salariale	30
-	De forts écarts du revenu médian par unité de consommation et du taux de pauvreté sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne	
-	Des jeunes adultes précaires, résidant en ville et le développement d'une pauvreté laborieuse	
-	Revenu des seniors : des disparités générationnelles de pouvoir d'achat	
-	Salaire net horaire moyen selon la CSP : les inégalités salariales favorisent le temps partiel pour les femmes	
•	Population active de 15-64 ans	37
-	Évolution de la population active	
-	Évolution du taux de chômage (au sens du recensement de la population)	
-	Des emplois salariés à temps partiel occupés par des femmes	
-	Près d'un actif sur quatre est ouvrier dans l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne	

III.	ÉTAT DE SANTÉ ET RECOURS AUX SOINS DES POPULATIONS	46
•	Données épidémiologiques	46
-	Espérance de vie selon l'âge : A-t-on réellement 30 ans d'espérance de vie à la retraite ?	
-	Écart d'espérance de vie entre femmes et hommes se réduit mais la tendance se ralentit	
-	Mortalité depuis 1999 en hausse et les causes	
-	Affections de Longue Durée (ALD) : Diabète – Tumeurs et insuffisances cardiaques graves	
-	Suicide : de fortes disparités selon le sexe	
•	Offre de soins : les professionnels de santé	53
-	Accessibilité aux médecins généralistes sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne en 2023	
-	Panorama sur les médecins spécialistes et professionnels paramédicaux sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne en 2024	
-	Manque d'aides à domicile pour les personnes âgées sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne	
•	Offre de soins : les établissements de santé	68
-	Panorama des établissements de santé en 2024 sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne	
-	Centre Hospitalier Léon Bourgeois à Châlons-en-Champagne	
-	Pharmacies et densité des officines pour 10 000 habitants	
-	Panorama des établissements médicaux-sociaux dans l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne en 2024 et rôle fédérateur de l'ACPEI (Association Châlonnaise de Parents et amis de personnes déficientes intellectuelles et/ou autistes)	
-	Établissement public de santé mentale de la Marne (EPSMM)	
-	Service Communal d'Hygiène et de Santé (SCHS) – Châlons-en-Champagne	
-	Service Accès Personnalisé à la Santé (APS) de l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF)	
-	Dépistages réalisés par la CPAM de la Marne (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)	
IV.	CADRE DE VIE – ENVIRONNEMENT	93
•	Les conditions de logement	93
-	Les personnes âgées face à leur condition de logement sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne	
-	Le parc privé potentiellement indigne : état des lieux	
•	Les équipements sportifs : une large gamme d'équipements	102
•	Les nuisances sonores : le rôle de l'observatoire départemental du Bruit	104
•	La qualité de l'air : Origine des pollutions et effets sur la santé et l'environnement	106
-	La problématique de pollution atmosphérique par les produits phytosanitaires .	
•	Les parcs et espaces-verts dans les aménagements urbains : le Plan Arbres en réponse au phénomène de « surchauffe urbaine » (îlots de chaleur)	112
•	La qualité de l'eau potable: une disponibilité de la ressource menacée par la qualité de l'eau	113
•	La qualité des sols : 7 sites de pollution recensés sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne en 2024	115
	SYNTHÈSE ANALYSE AFOM (atouts, faiblesses, opportunités, menaces) du diagnostic local de santé	117

INTRODUCTION

Le vieillissement de la population, le maintien de la démographie médicale ou la réduction des inégalités territoriales de santé constituent des enjeux majeurs sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne. De même, les champs de compétence des intercommunalités – dont l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne – de plus en plus élargis, que ce soit dans l'accessibilité des services publics, les établissements scolaires, l'urbanisme, l'aménagement des infrastructures de transport, la gestion de l'eau et des déchets, l'habitat... sont autant de leviers pour améliorer la santé des habitants. Ainsi, indépendamment de leurs compétences réglementaires, une bonne connaissance des problématiques d'état de santé de leur population et de l'offre de soins dans ses différentes dimensions est primordiale pour la mise en œuvre de politiques territoriales favorables à la santé.

L'étude se décompose en 4 parties :

1. **Contexte socio-démographique et déterminants de santé** : l'état de santé de la population ne dépend pas seulement de la qualité du système de santé qui lui est proposé, mais aussi de ses conditions de vie, de déterminants sociaux, environnementaux et économiques. Sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne, le vieillissement de la population devient dès aujourd'hui un enjeu majeur avec pour corollaire le problème de l'isolement social des habitants qui en découle notamment en ville.
2. **Contexte socio-économique et déterminants de santé** : sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne, les indicateurs socio-économiques comme la précarité des jeunes adultes, le temps partiel des femmes et les conséquences sur leur revenu sont autant d'éléments à prendre en considération et qui conduisent à des disparités sociales significatives en matière de santé.
3. **État de santé et recours aux soins des populations** : cette analyse fondée sur les données disponibles dans les différentes sources médico-administratives permet d'approcher les problèmes de santé les plus fréquents. Quelques indicateurs témoignent cependant des efforts qui restent à mener notamment au regard de l'accessibilité aux médecins généralistes sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne et de la place du centre hospitalier de Châlons-en-Champagne en cours de modernisation. Aussi, la mobilisation d'actions au sujet de la santé mentale des habitants, autour d'une structure fédératrice comme l'Établissement Public de Santé Mentale (EPSM) de la Marne est à mettre en avant.
4. **Promotion d'un cadre de vie et des actions environnementales favorables à la santé** : l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne s'engage par la mise en place d'actions : la qualité de l'habitat, la végétalisation des aménagements urbains, la surveillance de la qualité de l'air et de l'eau.

I. CONTEXTE SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE DE L'INTERCOMMUNALITÉ DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE EN 2024

Population : au ralenti sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne et net repli démographique dans le cœur urbain de Châlons-en-Champagne

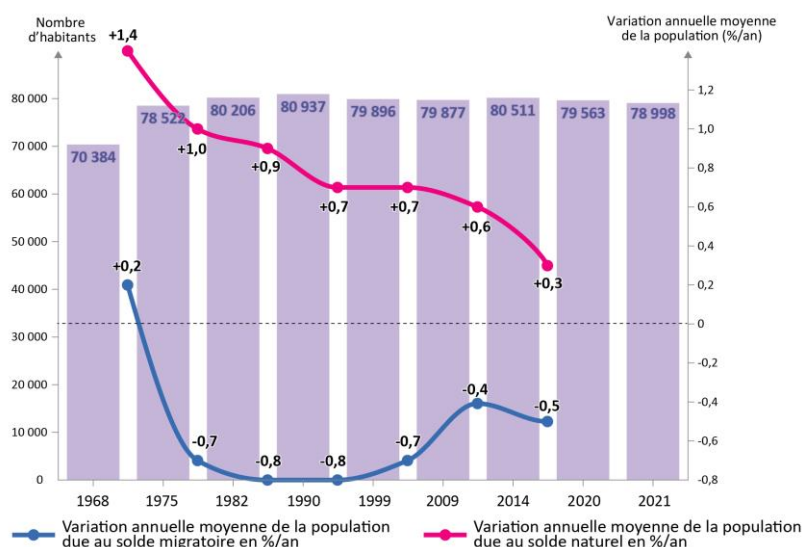
L'intercommunalité de Châlons-en-Champagne compte 78 998 habitants en 2021. A l'image du département de la Marne, l'Agglomération de Châlons-en-Champagne est en repli démographique sur la période 2015-2021 (- 1 837 habitants). Sur la base de limites administratives comparables, l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne rassemble un nombre d'habitants équivalent aux années 2000.

Évolution de la population de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne depuis 1968

	1968	1975	1982	1990	1999	2010	2015	2021
Population	70 384	78 522	80 206	80 937	79 896	79 239	80 835	78 998

Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombremments, RP2010 au RP2021 exploitations principales.

ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE L'INTERCOMMUNALITÉ DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE DEPUIS 1968 ET VARIATION DE LA POPULATION DUE AU SOLDE MIGRATOIRE ET AU SOLDE NATUREL



Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombremments, RP2009 au RP2021 exploitations principales - État civil



Sans véritable catalyseur nécessaire à une reprise de la croissance démographique et avec la question du vieillissement de la population qui s'accroît, l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne connaît une érosion démographique depuis 20 ans, avec de légères fluctuations comprises entre 79 200 et 80 600 habitants.

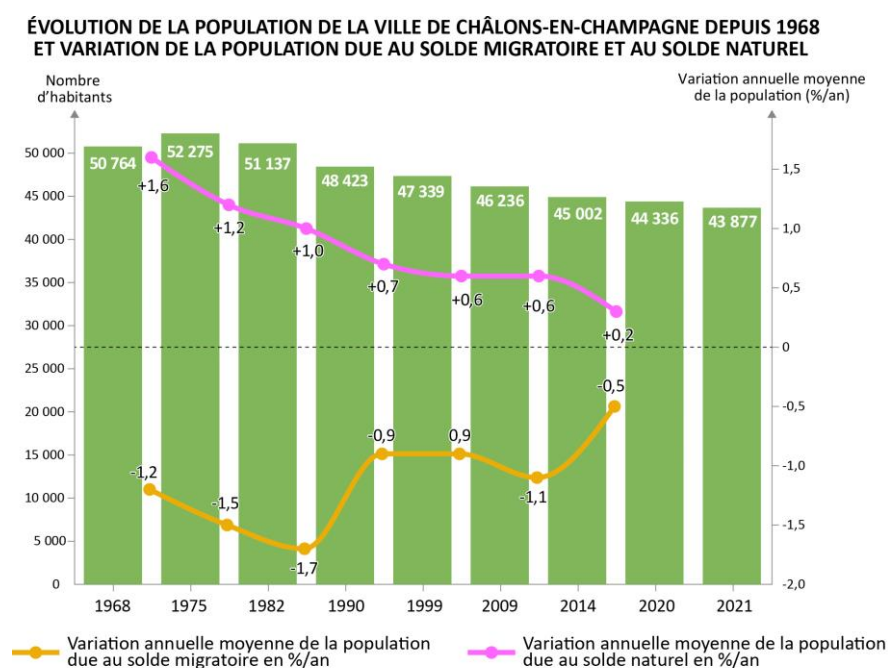
Sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne, les dynamiques démographiques divergent selon les communes. En effet, la moitié d'entre-elles ont bénéficié d'une augmentation du nombre d'habitants sur la période 2015-2021 ; l'autre moitié est en déclin.

C'est le cas de la ville-centre de Châlons-en-Champagne. Avec 43 877 habitants en 2021 (soit 55,5% de la population de l'intercommunalité), sa population a diminué de 1 391 habitants sur la dernière période intercensitaire 2015-2021 soit en moyenne une baisse de 0,52% par an. Cela représente une perte de 232 habitants en moyenne chaque année. Parmi les communes en perte de population sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne entre 2015 et 201, la ville de Châlons-en-Champagne représente 60% de cette baisse.

Évolution de la population de Châlons-en-Champagne depuis 1968

	1968	1975	1982	1990	1999	2010	2015	2021
Population	50 764	52 275	51 137	48 423	47 339	45 299	45 268	43 877

Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombremments, RP2010 au RP2021 exploitations principales.



Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombremments, RP2009 au RP2021 exploitations principales - État civil



La décroissance des villes-centres se poursuit au fil des recensements dans le département de la Marne. Socialement sélectif, le déclin des villes de la Marne s'explique à la fois par le vieillissement de la population qui se manifeste par une baisse de la natalité et le départ des jeunes ménages avec enfant(s). C'est le cas des cœurs urbains de Vitry-le-François ou encore Epernay dont leurs déclin démographiques deviennent des tendances durables. Epernay perd 1 168 habitants entre 2015 et 2021 (-0,86% par an) et Vitry-le-François perd 1 351 habitants (-1,84% par an).

ÉVOLUTION DE LA POPULATION ENTRE 2015 ET 2021 SUR LE TERRITOIRE DE L'INTERCOMMUNALITÉ DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

Population municipale des communes millésimée 2021, en vigueur au 1^{er} janvier 2024

Châlons Agglo : 78 998 habitants en 2021

Évolution 2015-2021 : -0,38 % par an

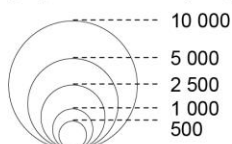
Châlons-en-Champagne : 43 877 habitants en 2021

Évolution 2015-2021 : -0,52 % par an

Hors Châlons-en-Champagne : 35 121 habitants en 2021

Évolution 2015-2021 : -0,21 % par an

**Nombre d'habitants
par commune en 2021
(Population municipale)**



**Taux d'évolution annuel moyen
de la population entre 2015 et 2021
(en % par an)**

Décroissance

< -1,5 % par an

[-1,5 à -0,25[

[-0,25 à 0,00[

Croissance

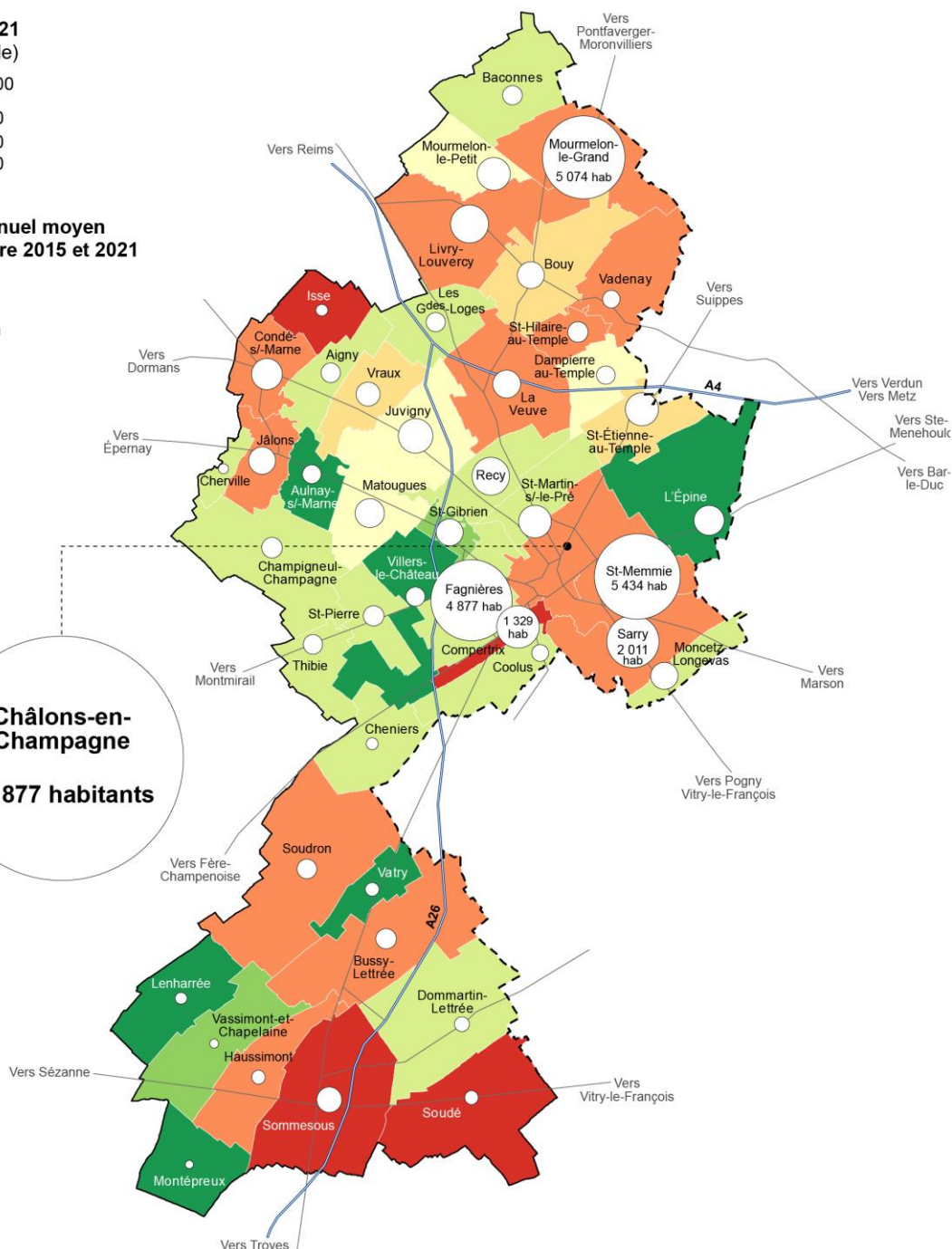
[0,00 à 0,20[

[0,20 à 1,00[

[1,00 à 1,50[

> 1,5 % par an

**Châlons-en-Champagne
43 877 habitants**



Source : © Insee - Recensement de la population, 2021
Réalisation : A.D.C. - Observatoire - Janvier 2024



0 2,5 5 km

Quartiers prioritaires : 3 quartiers prioritaires à Châlons-en-Champagne concentrent 20% de la population de la commune

Depuis le 1^{er} janvier 2024, de nouveaux périmètres définissent les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Les critères de définition d'un QPV restent inchangés par rapport à la loi de nouvelle géographie prioritaire de 2014 : *il s'agit d'un quartier d'au moins 1 000 habitants, situé dans une unité urbaine de plus de 10 000 habitants, caractérisé par un « décrochage » du revenu des ménages par rapport aux revenus de l'unité urbaine et de la France métropolitaine.*

Sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne, 3 quartiers prioritaires répondent à ce dispositif et font partie de la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville publiée au Journal Officiel du 29 décembre 2023. Ils se situent à Châlons-en-Champagne : quartier prioritaire Ouest, quartier prioritaire Sud et Schmit.

Population 2020	Nombre d'habitants	% de la population municipale
Quartier prioritaire Ouest	3 676 habitants	8,4%
Quartier prioritaire Sud	2 653 habitants	6,0%
Schmit	2 750 habitants	6,3%

Ce sont donc 9 079 habitants qui résident dans les 3 quartiers prioritaires de Châlons-en-Champagne, soit 20,7% de la population de la ville (Source : SIG Ville - 29/07/2024).

Pyramide des âges : remodelage important et vieillissement attendu

La lecture de la pyramide des âges de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne 2021 comparée à celle de 1999 (intervalle de 22 ans) permet de mettre en évidence le vieillissement de la population lié à la fois par une baisse de la natalité et par une augmentation de l'espérance de vie.

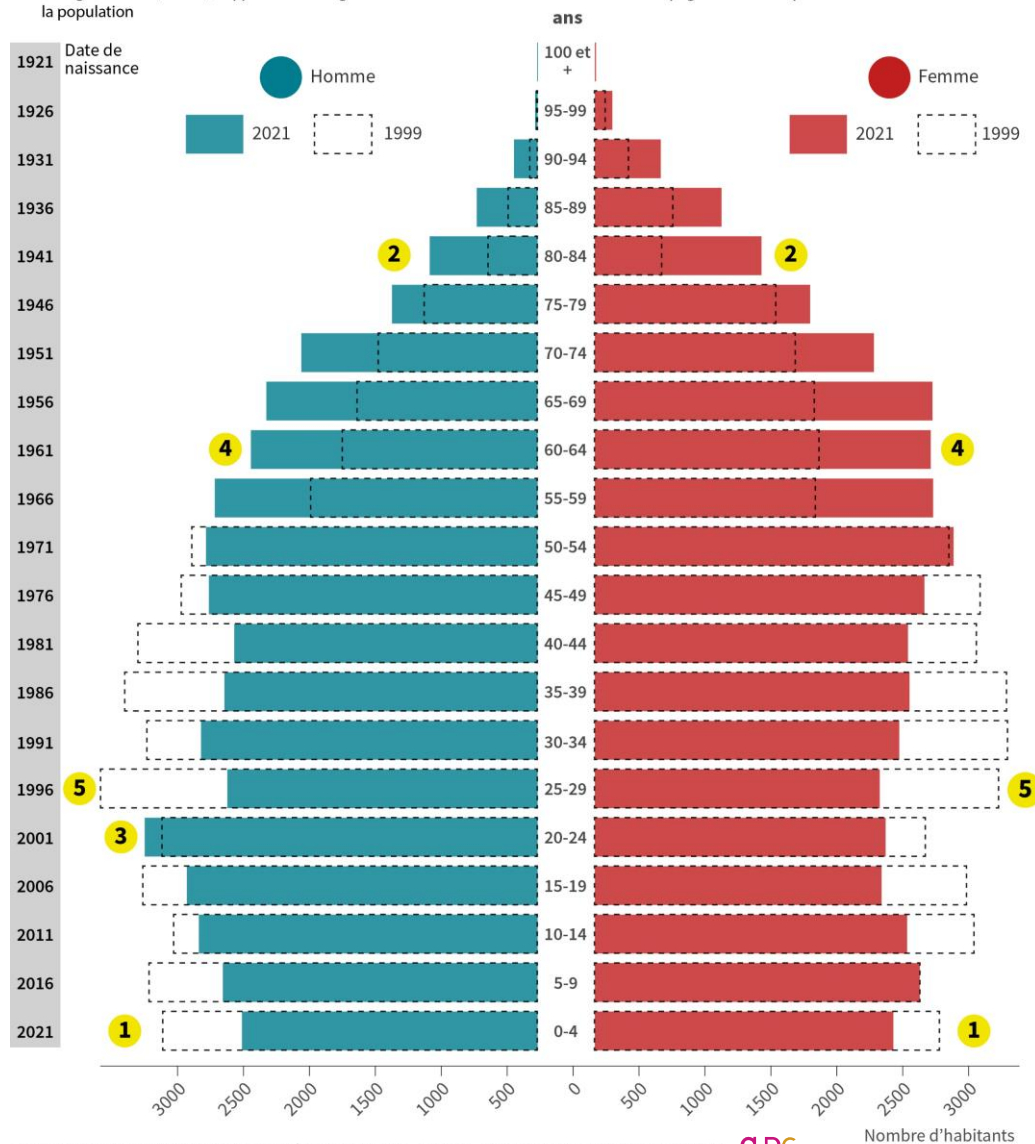
- 1- Rétrécissement de la base de la pyramide des âges entre 2021 et 1999. Il traduit une baisse de la natalité, un nombre de jeunes moins important et donc un vieillissement de la population par la base de la pyramide. Le taux de natalité passe 13,4 ‰ sur la période 2010-2015 à 11,1 ‰ sur la dernière période intercensitaire 2015-2021¹.
- 2- Dissymétrie au sommet de la pyramide des âges entre les genres. Les femmes vivent plus longtemps que les hommes. L'espérance de vie à 60 ans chez les femmes est de 26 ans dans le département de la Marne en 2022. Quant aux hommes, leur espérance de vie à 60 ans est de 22,2 ans dans le département de la Marne en 2022.
- 3- Surreprésentation des jeunes hommes âgés de 20-24 ans qui peut s'expliquer en partie par la présence des effectifs militaires présents dans l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne (principalement Mourmelon-le-Grand et Châlons-en-Champagne). Par ailleurs, la tranche d'âges 20-24 ans ne présente pas une grande différence entre le nombre de personnes présentes en 1999 et en 2021.

¹ Taux de natalité : 11,1 naissances pour 1 000 habitants sur la période 2015-2021 sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne contre 11,2 naissances pour 1 000 habitants en France métropolitaine entre 2015-2021.

- 4- Surreprésentation de la classe d'âge 65-69 ans et 70-74 ans (personnes nées entre 1951 et 1956) que ce soit chez les hommes ou chez les femmes. Ce sont les dernières années de la génération des baby-boomers (1945-1955) qui alimente actuellement le vieillissement de la population de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne.
- 5- Le pic de population sur la pyramide des âges de 1999 au niveau de la tranche d'âges 25-29 ans correspond aux enfants nés durant le début des années 70 et qui sont les enfants des baby-boomers. Comparativement, le décalage est important avec les 25-29 ans d'aujourd'hui, c'est-à-dire des jeunes nés en 1996.

■ PYRAMIDE DES ÂGES EN 2021 COMPARÉE À CELLE DE 1999
sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne

En 1 génération (22 ans), la pyramide des âges de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne traduit l'importance du vieillissement de la population



Le dynamisme démographique exceptionnel qui a caractérisé la France jusqu'au tournant des années 2000 semble avoir vécu. Les femmes font moins d'enfants ; le taux de fécondité diminue

régulièrement depuis 2000². Parallèlement, le nombre de décès ne cesse, lui, d'augmenter à cause de l'arrivée des générations nombreuses du baby-boom à des âges de forte mortalité.

La pyramide des âges de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne illustre cette situation de la France métropolitaine : présentant encore une forme pyramidale en 1999, elle devient globalement un rectangle (ou pagode), signe d'un vieillissement de la population avec un mouvement de pivotement autour de l'âge médian 45 - 49 ans.

18,1% des habitants de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne **sont des jeunes de moins de 15 ans en 2021** (14 338 personnes).

9,1% des habitants de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne **ont plus de 75 ans en 2021** (7 165 personnes).

Il y a 20 457 personnes âgées de 60 ans et plus en 2021 (25,9% de la population) dont 7 165 personnes âgées de plus de 75 ans. Comparativement, il y a 19 186 personnes âgées de moins de 20 ans. **L'indice de jeunesse** (rapport entre le nombre de personnes de moins de 20 ans et la population âgée de 60 ans et plus) est de 0,94. Autrement-dit, il y a 94 personnes âgées de moins de 20 ans pour 100 personnes âgées de 60 ans et plus en 2021 sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne.

La situation est comparable dans la ville de Châlons-en-Champagne : 17% des habitants de Châlons-en-Champagne sont des jeunes de moins de 15 ans en 2021 (7 474 personnes).

10% des habitants de Châlons-en-Champagne ont plus de 75 ans (4 377 personnes). L'indice de jeunesse est de 0,98. Autrement-dit, il y a 98 personnes âgées de moins de 20 ans pour 100 personnes âgées de 60 ans et plus en 2021.

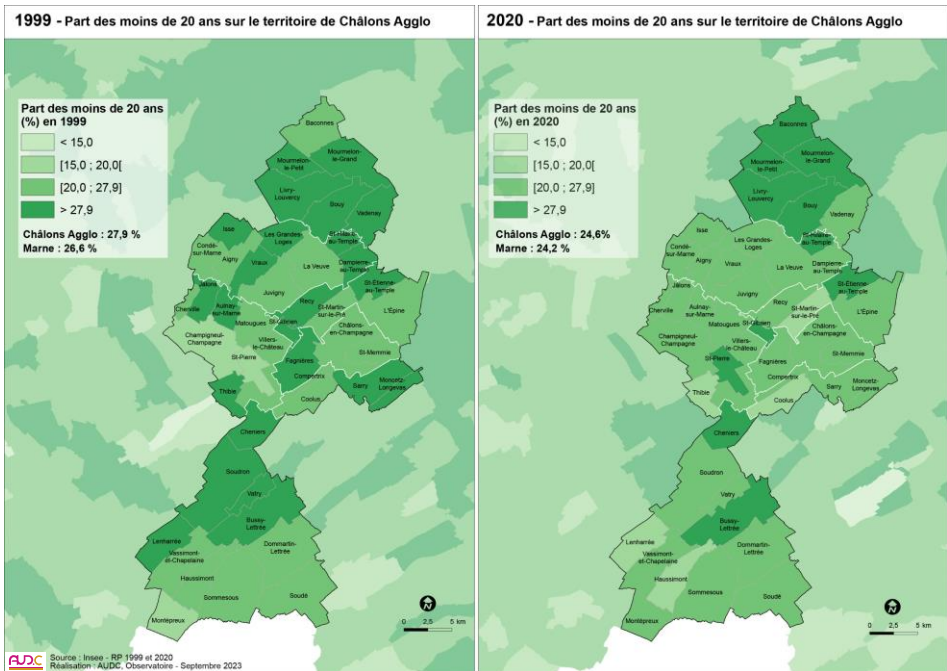
Le vieillissement de la population est en marche sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne

	Moins de 20 ans en 2021	75 ans et plus en 2021	Indice de jeunesse en 2021	Indice de jeunesse en 1999*	Evolution du 75 ans et plus 1999-2021
Châlons Agglo	19 186	7 165	0,94	1,67	+ 3,5 points soit + 2 710 personnes 75 ans et +
Châlons-en-Ch.	10 235	4 377	0,90	1,48	+ 3,4 points soit + 1 247 personnes 75 ans et +
Châlons Agglo (hors Châlons)	8 951	2 788	0,98	1,98	+ 3,8 points soit + 1 463 personnes 75 ans et +

Sources : Insee, RP 2021 et ANCT Observatoire des territoires pour 1999 (Insee, RP 1999)

² En 2000, 100 femmes âgées de 25-29 ans donnent naissance à 13,4 enfants ; elles n'en ont plus que 11,1 en 2022 en France métropolitaine.

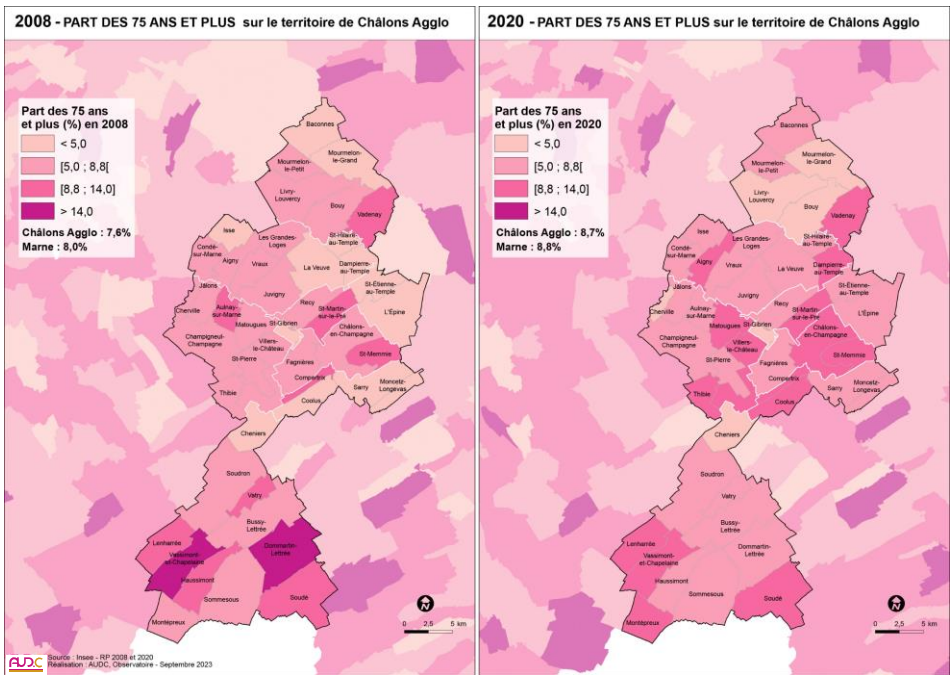
A la fois moins de jeunes...



CHÂLONS EN-CHAMPAGNE			
	1999	2021	Evolution
75 ans et +	3 130	4 377	+1 247 hab
Moins 20 ans	11 952	10 235	-1 717 hab
Population totale	47 338	43 877	-3 461 hab

CHÂLONS AGGLO			
	1999	2021	Evolution
75 ans et +	4 455	7 165	+2 710 hab
Moins 20 ans	21 413	19 186	-2 227 hab
Population totale	79 893	78 998	-895 hab

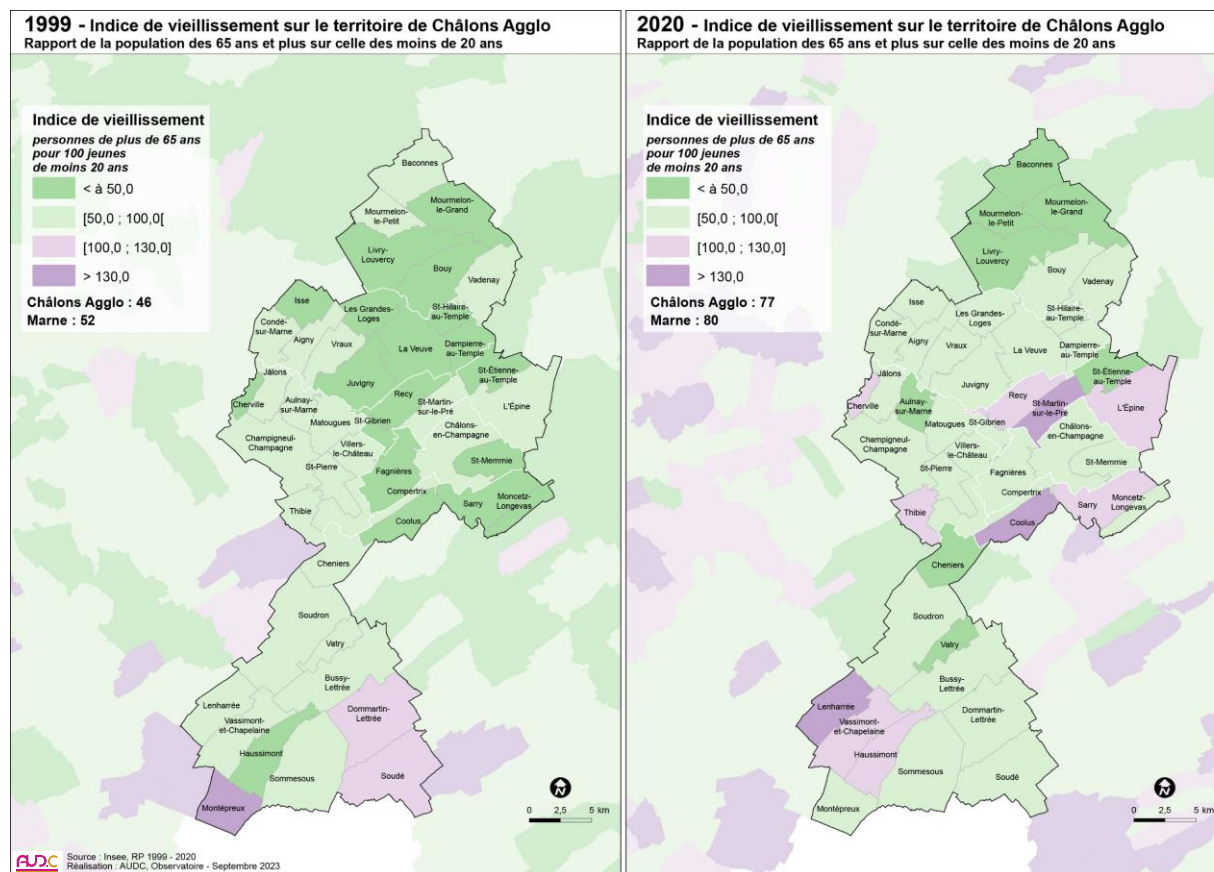
...et plus de personnes âgées sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne



L'indice de vieillissement (ratio entre le nombre de personnes de 65 ans et plus et le nombre de jeunes de moins de 20 ans) vient confirmer l'indice de jeunesse.

Entre 1999 et 2020, l'indice de vieillissement passe de **46 à 78 seniors de 65 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans** sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne. A titre de comparaison, cet indice est de 81 seniors de 65 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans pour le département de la Marne (Indice de vieillissement : 88 pour la région Grand Est en 2020).

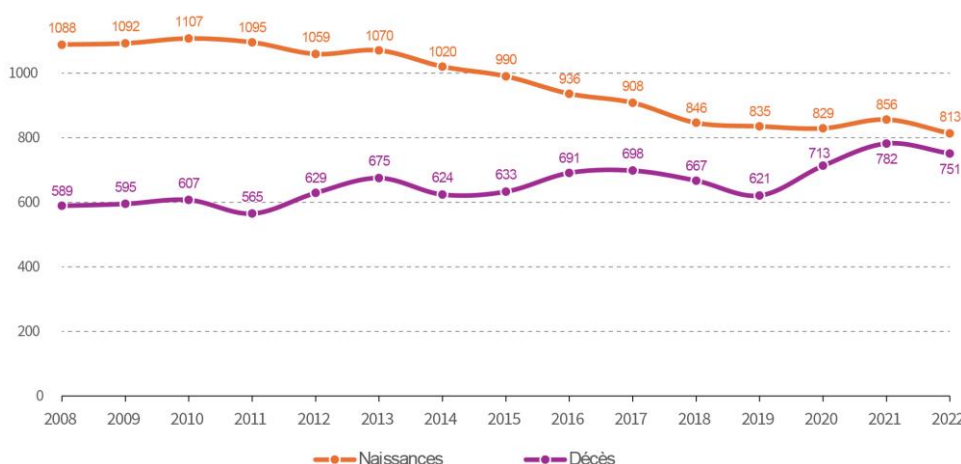
Le vieillissement de la population ne touche pas uniquement les communes rurales de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne mais aussi les communes situées en proche périphérie de Châlons-en-Champagne comme Recy, St-Martin-sur-le-Pré, Fagnières ainsi que la ville de Châlons-en-Champagne. À l'image du département de la Marne, la ville de Châlons-en-Champagne passe de 53 seniors de 65 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans en 1999 à 81 seniors de 65 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans en 2021.



Solde naturel : l'écart entre les naissances et les décès se réduit

Alors qu'il y avait près de 2 fois plus de naissances que de décès en 2008 sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne, la situation est tout autre en 2022, soit en l'espace de seulement 15 ans : le nombre de naissances baisse graduellement (813 naissances en 2022) et le nombre de décès progresse au point d'en arriver à un équilibre entre le nombre de naissances et de décès (751 décès en 2022) sur le territoire de Châlons Agglo. Le phénomène est identique à Châlons-en-Champagne. A quelques unités, le nombre de décès devient même supérieur au nombre de naissances (490 décès pour 475 naissances en 2022). Ce phénomène s'explique à la fois par le fait que les femmes font moins d'enfants, plus tardivement et la génération du baby-boom commence à apparaître sur les statistiques des décès.

NOMBRE DE NAISSANCES ET DE DÉCÈS DOMICILIÉS ENTRE 2008 ET 2022
sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne



Source : Insee, Naissances et Décès de 2008 à 2022 - Bulletin état civil



Taille des ménages : une baisse progressive

Depuis 1968, la taille des ménages ne cesse de diminuer sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne pour atteindre un nombre moyen d'occupants équivalent à 2,1 personnes en 2021. Des ménages plus petits à Châlons-en-Champagne, avec 1,9 occupant en moyenne par ménage en 2021, la tendance baissière reste similaire. La stabilisation de la taille des ménages ne semble pas encore en vue même si la baisse est moins rapide dans les années récentes.

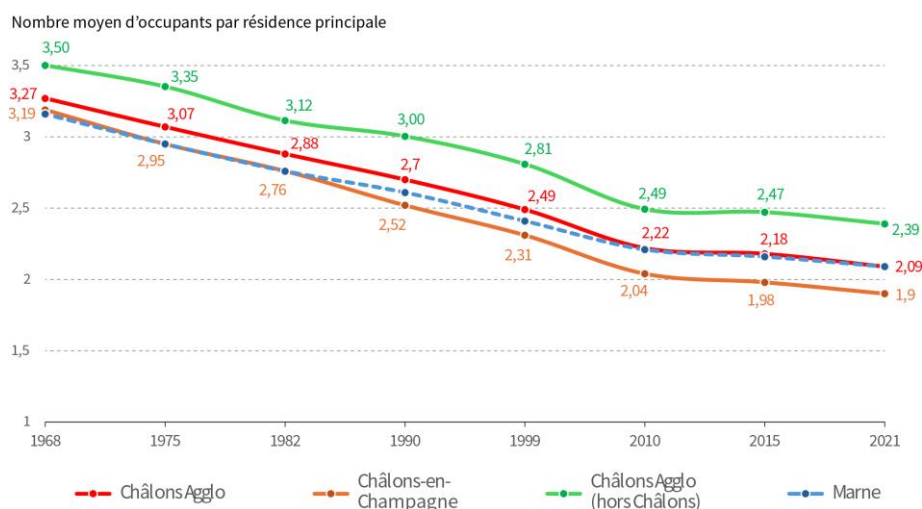
Evolution du nombre moyen d'occupants par résidence principale

	1968	1975	1982	1990	1999	2010	2015	2021
Châlons Agglo	3,27	3,07	2,88	2,7	2,49	2,22	2,18	2,09
Châlons	3,19	2,95	2,76	2,52	2,31	2,04	1,98	1,9
Châlons Agglo (hors Châlons)	3,50	3,35	3,12	3,00	2,81	2,49	2,47	2,39
Marne	3,16	2,95	2,76	2,61	2,41	2,21	2,16	2,09
Grand Est	3,24	3,04	2,82	2,65	2,47	2,27	2,22	2,14
France métropolitaine	3,06	2,88	2,7	2,57	2,4	2,26	2,22	2,15

Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombremments, RP2010 au RP2021 exploitations principales.

ÉVOLUTION DE LA TAILLE DES MÉNAGES ENTRE 1968 ET 2021 sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne

Sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne, la taille des ménages continue de baisser mais à un rythme moins rapide dans les années récentes.



Ménages selon leur composition familiale : une majorité de ménages d'une seule personne à Châlons-en-Champagne

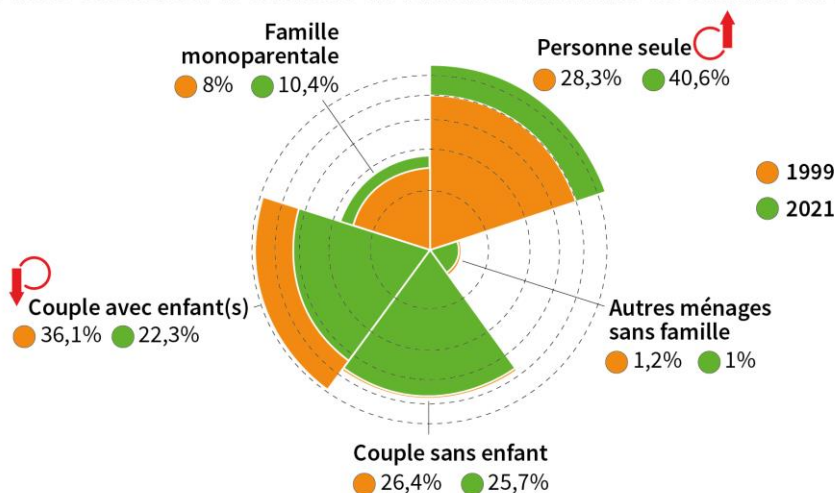
De plus en plus de ménages d'une seule personne, notamment en ville et chez les jeunes. Un phénomène qui s'accélère dans les autres communes de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne.

La composition des ménages se transforme au fil des années et le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne n'échappe pas à ce fait de société. En constante augmentation, la part des ménages d'une seule personne sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne est de 40,6 % en 2021. Elle était de 28,3 % en 1999. Ce phénomène est d'autant plus marqué et **devient majoritaire en ville** : aujourd'hui, plus de la moitié des ménages (50,3 %) vit seule dans leur résidence principale soit, une progression de 15 points par rapport à 1999 (+ 4 140 ménages d'une seule personne de plus qu'en 1999 soit une hausse de 2,2 % par an en moyenne).

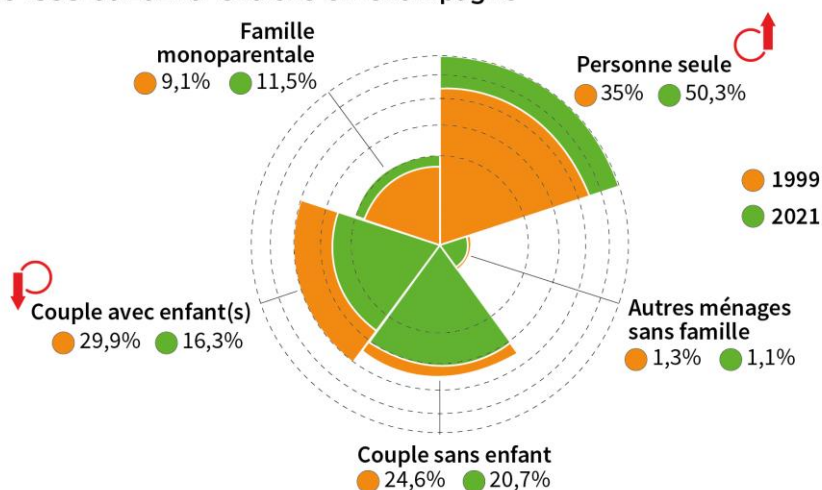
Moindre en volume dans les **autres communes de l'intercommunalité** de Châlons-en-Champagne (25,8 % des ménages seuls en 2021), il n'en reste pas moins **en très forte progression** (+ 1 785 ménages d'une seule personne de plus qu'en 1999 soit un accroissement de 3 % par an en moyenne).

A titre de comparaison, la part des ménages d'une seule personne est de 40,1 % dans le département de la Marne (en progression de +1,9 % par an en moyenne depuis 1999) et 37,3 % dans la région Grand Est (en hausse de +2 % par an en moyenne depuis 1999). A l'échelle nationale, la part des personnes vivant seules est de 38,2 %, en progression +2 % par an en moyenne depuis 1999.

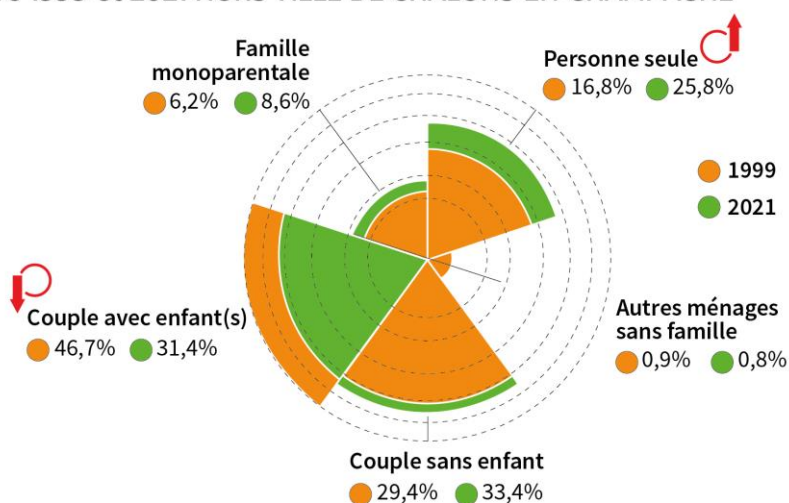
ÉVOLUTION DE LA COMPOSITION FAMILIALE DES MÉNAGES entre 1999 et 2021 sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne



ÉVOLUTION DE LA COMPOSITION FAMILIALE DES MÉNAGES entre 1999 et 2021 à Châlons-en-Champagne



ÉVOLUTION DE LA COMPOSITION FAMILIALE DES MÉNAGES entre 1999 et 2021 HORS VILLE DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE



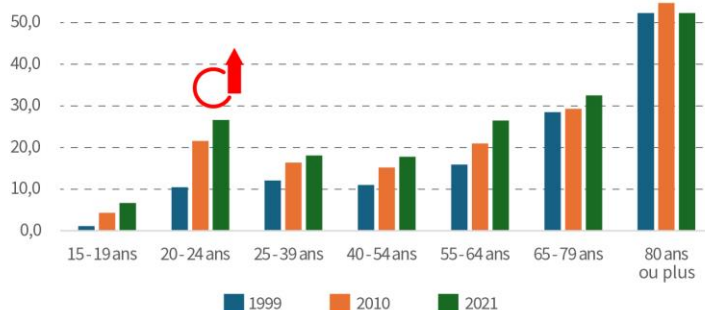
Sources : Insee, RP 1999 - RP2021 exploitation complémentaire.

AJ.C

ÉVOLUTION DE LA PART DES PERSONNES DE 15 ANS ET PLUS VIVANT SEULES DEPUIS 1999 sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne

Intercommunalité de Châlons-en-Champagne :

Personnes de 15 ans ou plus vivant seules selon leur âge



Châlons-en-Champagne :

Personnes de 15 ans ou plus vivant seules selon leur âge



Intercommunalité - Hors Châlons :

Personnes de 15 ans ou plus vivant seules selon leur âge



Sources : Insee, RP1999, RP2010 et RP2021, exploitations principales.



Évolution du nombre de ménages d'une seule personne entre 1999 et 2021

	2021	1999	Taux d'évolution annuel moyen (%/an)
Châlons-en-Champagne	11 004	6 864	2,2 % / an
Intercommunalité de Châlons-en-Ch.	14 709	8 784	2,4 % / an
Hors Châlons	3 705	1 920	3,0 % / an
Marne	105 707	70 013	1,9 % / an
Grand Est	946 199	605 550	2,0 % / an
France métropolitaine	11 407 040	7 378 901	2,0 % / an

Sources : Insee, RP1999 et RP2021, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2024.

L'analyse par tranche d'âges est intéressante : en l'espace d'une génération, la transformation de la composition des ménages est d'autant plus marquée chez **les jeunes ménages** notamment la tranche d'âges des « 20-24 ans ». Parmi les ménages âgés de 20-24 ans, la part des ménages d'une seule personne passe de 10,5% en 1999 à 26,6% en 2021 sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne. Essentiellement urbaine, l'évolution est la plus forte à Châlons-en-Champagne (de 14% en 1999 à 34,4% en 2021 chez les jeunes âgés de 20-24 ans) que dans les autres communes de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne (de 3,6% en 1999 à 7,7% en 2021 parmi les jeunes âgés de 20-24 ans) sans pour autant être à l'écart de ce phénomène de fond.

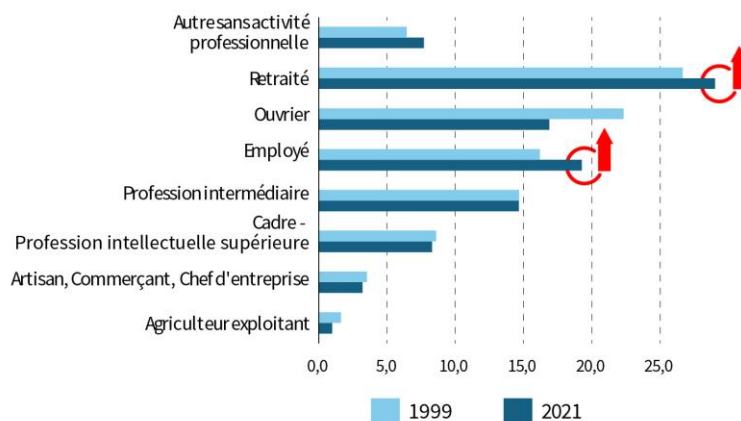
Ménages selon la catégorie socioprofessionnelle : progression du nombre de retraités

En 22 ans, la structure sociale évolue sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne. Comparativement, la part des ménages classés comme « employés » progresse notablement depuis 1999 mais pas suffisamment pour contrebalancer la baisse significative des ménages « ouvriers ». Ces derniers deviennent alors retraités ou sans activité professionnelle. En effet, les autres catégories socioprofessionnelles comme les professions intermédiaires (infirmières, policiers, agents territoriaux de la catégorie B de la fonction publique...), les cadres et les artisans, commerçants sont des catégories socioprofessionnelles stables depuis 1999. Il est intéressant de constater que la forte augmentation des ménages « retraités » depuis 1999 est un élément significatif des communes situées hors Châlons-en-Champagne. La ville de Châlons-en-Champagne attire de plus en plus de ménages « sans activité professionnelle ».

ÉVOLUTION DE LA PART DES MÉNAGES SELON LEUR CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE DEPUIS 1999 sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne

Intercommunalité de Châlons-en-Champagne :

Ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence en 2021



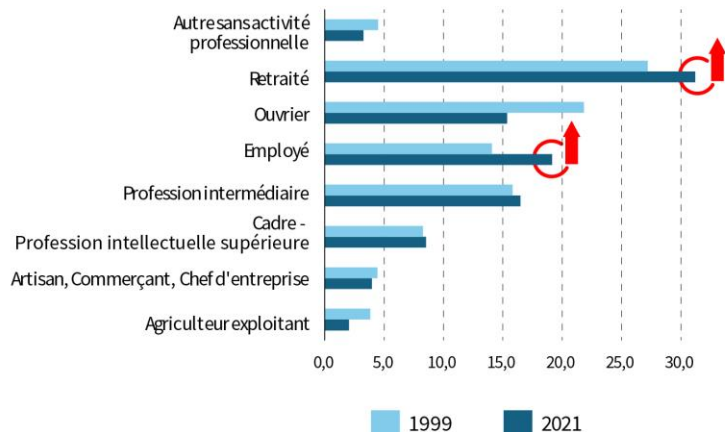
Châlons-en-Champagne :

Ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence en 2021



Intercommunalité - Hors Châlons :

Ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence en 2021



Sources : Insee, RP 1999 - RP2021 exploitation complémentaire.

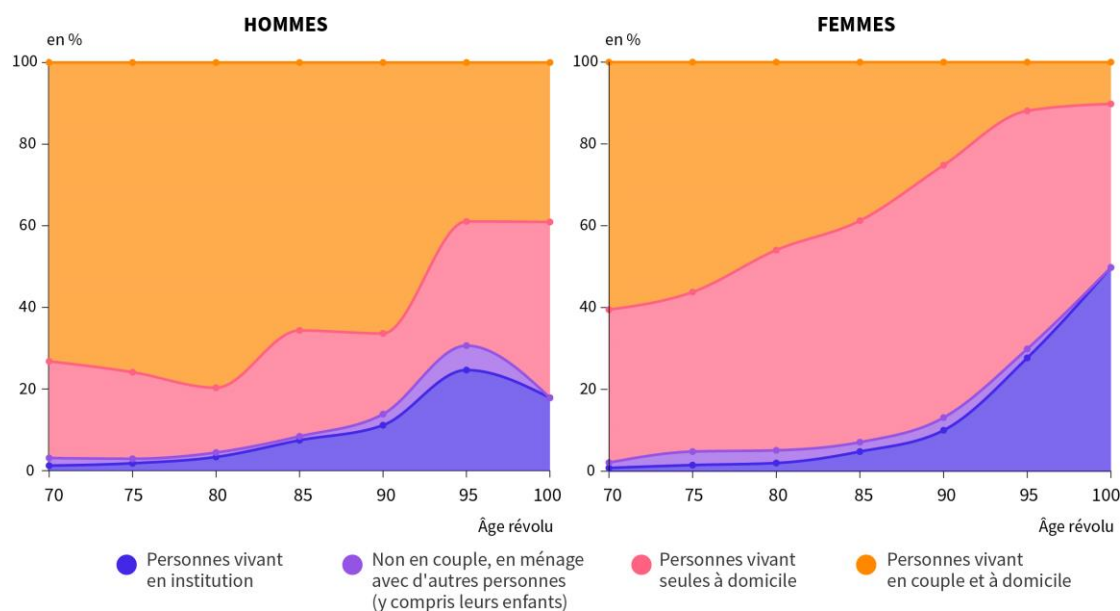


Les personnes âgées, plus nombreuses et mode de vie adapté selon l'âge

Au 1er janvier 2024³, 15 721 personnes résidant sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne ont 65 ans ou plus, soit 20 % de la population. Cette proportion a progressé de 4 points en 20 ans et place l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne au niveau de la moyenne de la France métropolitaine. 58 % des seniors sont des femmes et, du fait de leur plus grande longévité, leur part croît avec l'âge. En effet, elles représentent 70% de la population de 85 ans et plus et 80% des 95 ans et plus.

Sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne, la vie à domicile demeure le mode de vie majoritaire des seniors âgés de 65 ans et plus (94 % des hommes et 92 % des femmes en 2021), y compris parmi les nonagénaires. Toutefois, des changements accompagnent l'avancée en âge, avec des différences importantes entre femmes et hommes. Les femmes, davantage touchées par le veuvage, vivent d'autant plus souvent seules qu'elles sont plus âgées : 37 % à 65 ans, 49 % à 80 ans et 62 % à 85 ans. Aux mêmes âges, cette part ne varie que de 16 % à 24 % pour les hommes, leur mode de vie majoritaire restant la vie en couple (73 % à 65 ans, 80 % à 80 ans et 66 % à 85 ans). Les hommes sont aussi deux fois moins souvent que les femmes amenés à vivre en ménage avec leurs enfants ou des proches autres que leur conjoint. L'hébergement en institution, plus fréquent pour les femmes, concerne une minorité de seniors à tous les âges (sauf à partir de 95 ans). Il progresse rapidement avec l'âge à partir de 80 ans : à 95 ans, 50 % des femmes et 18 % des hommes vivent en institution, contre respectivement 5 % et 7 % à 80 ans. **L'âge pivot à l'entrée en institution est en moyenne de 86 ans en 2021 sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne.**

MODE DE COHABITATION DES PERSONNES ÂGÉES DE 70 ANS OU PLUS EN 2021
sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne



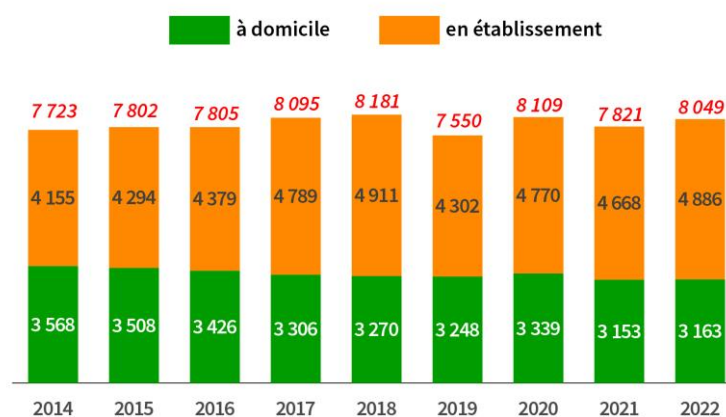
³ Source : Insee, recensement de la population 2021

L'avancée en âge augmente le risque de perte d'autonomie des personnes. La perte d'autonomie découle naturellement d'une dégradation de leur état de santé, mais dépend également de leur environnement (aménagement du logement par exemple) pour faire face aux limitations fonctionnelles et aux restrictions d'activité qu'elles subissent. Le niveau d'autonomie peut être mesuré à l'aide de différents indicateurs, dont le groupe iso-ressources (GIR)⁴, qui détermine le droit à l'**allocation personnalisée d'autonomie (APA)** et permet de définir les personnes âgées dépendantes.

8 049 personnes bénéficient de l'APA de la Marne en 2022.

Dans le département de la Marne, fin 2022, 5,4% des personnes âgées de 60 ans ou plus perçoivent l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), soit 8 049 de personnes⁵. Le nombre des bénéficiaires de l'APA connaît une hausse modérée depuis 2014 dans le département de la Marne (+4,2% soit 326 bénéficiaires supplémentaires par rapport à 2014). Parmi les 8 049 allocataires de l'APA, 39,3% vivent à domicile (3 163 personnes) et 60,7% en établissement (4 886 personnes) dans le département de la Marne en 2022.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DES BÉNÉFICIAIRES DE L'ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE (APA) SELON LE LIEU DE RÉSIDENCE ENTRE 2014 ET 2022 DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MARNE



Source : DREES, enquête Aide sociale 2022 - Data.drees.solidarites-sante.gouv.fr



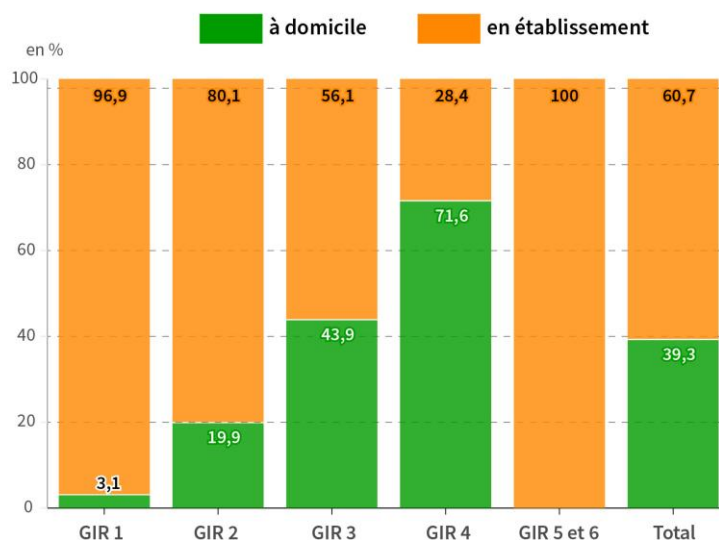
S'il faut avoir au moins 60 ans pour prétendre à l'APA, dans le département de la Marne, neuf bénéficiaires sur dix ont 75 ans ou plus (88% en 2022), la dépendance survenant plutôt à des âges élevés. Les bénéficiaires de l'APA en établissement sont plus âgés que ceux vivant à domicile : 73 % des premiers ont 85 ans ou plus contre 54 % des seconds.

42% des personnes âgées bénéficiant de l'APA sont fortement dépendants (GIR 1 et 2) dans le département de la Marne en 2022. Et parmi les personnes fortement dépendantes (GIR 1 et 2) dans le département de la Marne, 85% résident en établissement en 2022.

⁴ GIR : le groupe iso-ressources est un indicateur du degré de dépendance, allant de 1 (très dépendant) à 6 (autonome) et résultant de l'évaluation par un professionnel (médecin, infirmier ou travailleur social). Est considérée comme une personne âgée dépendante toute personne de 60 ans ou plus classée dans les GIR 1 à 4, ainsi reconnue comme ayant « besoin d'une aide pour l'accomplissement des actes essentiels de la vie ou dont l'état nécessite une surveillance régulière » (loi du 20 juillet 2001 relative à l'autonomie).

⁵ En France métropolitaine, 7,4% des personnes âgées de 60 ans ou plus bénéficient de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) en 2022.

■ PART DES BÉNÉFICIAIRES DE L'ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE (APA) PAR GIR ET LIEU DE RÉSIDENCE dans le département de la Marne en 2022



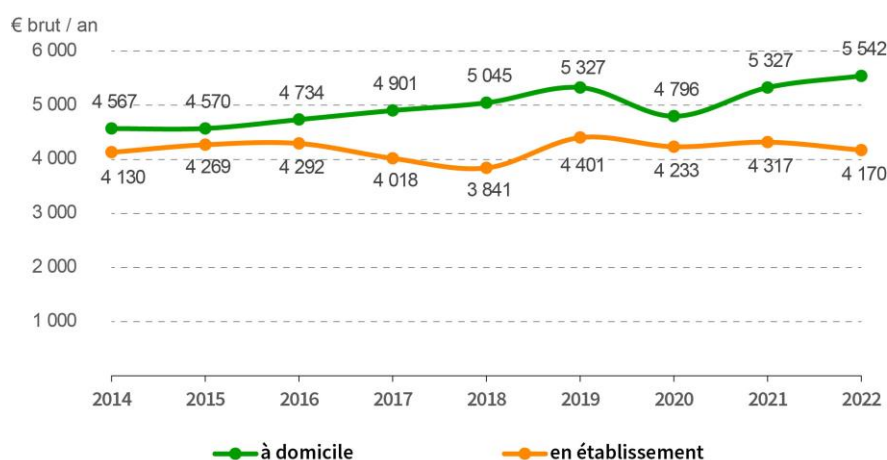
Source : DREES, enquête Aide sociale 2022 - Data.drees.solidarites-sante.gouv.fr
Les caractéristiques des bénéficiaires de l'aide sociale départementale aux personnes âgées ou handicapées (APA, PCH, ASH, Aides ménagères, ...)



Évolution des dépenses et des bénéficiaires de l'APA

Dans le département de la Marne, en 2022, les dépenses brutes d'APA s'élèvent à 17,5 millions d'euros pour l'aide à domicile et à 20,3 millions d'euros pour l'aide en établissement. Entre 2014 et 2022, le nombre de bénéficiaires a augmenté de 4 %. Parallèlement, les dépenses brutes ont crû de 19 % (+ 6 % en euros constants). La hausse est forte pour l'APA en établissement (+ 19 %, soit + 6 % en euros constants), au contraire de l'APA à domicile (+ 8 %, soit - 4 % en euros constants). Les dépenses d'APA en établissement augmentent autant que le nombre de leurs bénéficiaires, traduisant une dépense moyenne par bénéficiaire stable depuis 2014. Avec 4 170 euros, cette dépense annuelle moyenne par bénéficiaire de l'APA en établissement rejoint, en 2013, celle de l'APA à domicile.

■ ÉVOLUTION DE LA DÉPENSE ANNUELLE MOYENNE PAR BÉNÉFICIAIRE DE L'ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE (APA) SELON LE LIEU DE RÉSIDENCE ENTRE 2014 ET 2022 DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MARNE



Source : DREES, enquête Aide sociale 2022 - Data.drees.solidarites-sante.gouv.fr
Les dépenses d'aide sociale départementale - séries longues



Les dépenses d'aide sociale dans le département de la Marne

L'aide et l'action sociales sont délivrées principalement par les départements, elles concernent : les aides aux personnes âgées dépendantes, aux personnes handicapées, à la protection de l'enfance et à l'insertion. La DREES (direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques) du ministère des solidarités et de la santé, rend public régulièrement de nombreuses statistiques dont les dépenses d'aides sociales pour les départements.

Entre 2012 et 2022, les dépenses totales nettes d'aide sociale (y compris l'aide médicale générale, les frais communs et les dépenses de personnel) ont globalement augmenté de 49 % dans le département de la Marne entre 2012 et 2022. A titre de comparaison, en France métropolitaine, les dépenses totales nettes d'aide sociale ont progressé de 29% entre 2012 et 2022.

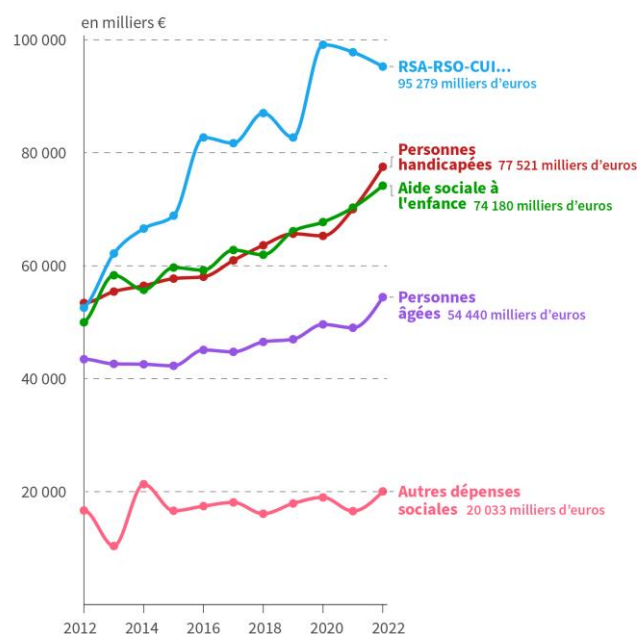
Globalement, la progression des dépenses d'aide sociale dans le département de la Marne ne cesse de progresser de manière constante depuis 2009. Dans le détail, l'aide sociale à l'enfance et l'aide aux personnes handicapées poursuivent leur augmentation. L'APA (allocation personnalisée d'autonomie) augmente plus modérément. Les dépenses liées aux RSA explosent en partie explicable par la hausse de leur revalorisation mais aussi par une augmentation du nombre d'allocataires du RSA de 6% entre 2017 et 2022. Pour rappel, dans le département de la Marne, près d'un tiers des foyers allocataires vivent sous le seuil de bas revenus avec un niveau de vie inférieur à 1 135€. Dans ces foyers précaires vivent 36 400 enfants.

Evolution du montant des dépenses nettes totales d'aide entre 2012 et 2022 (%)

Cible	Marne	France métropolitaine
Personnes âgées	+ 25 %	+ 20 %
Personnes handicapées	+ 45 %	+ 36 %
Aide sociale à l'enfance	+ 48 %	+ 32 %
Allocations RSA-RSO-CUI	+ 81 %	+ 28 %
Autres dépenses sociales	+ 20 %	+ 26 %

Source : DREES, enquête Aide sociale 2022 - Data.drees.solidarites-sante.gouv.fr - Les dépenses d'aide sociale départementale - séries longues

ÉVOLUTION DE LA DÉPENSE NETTE TOTALE D'AIDE ENTRE 2012 ET 2022 DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MARNE



Source : DREES, enquête Aide sociale 2022 - Data.drees.solidarites-sante.gouv.fr
Les dépenses d'aide sociale départementale - séries longues

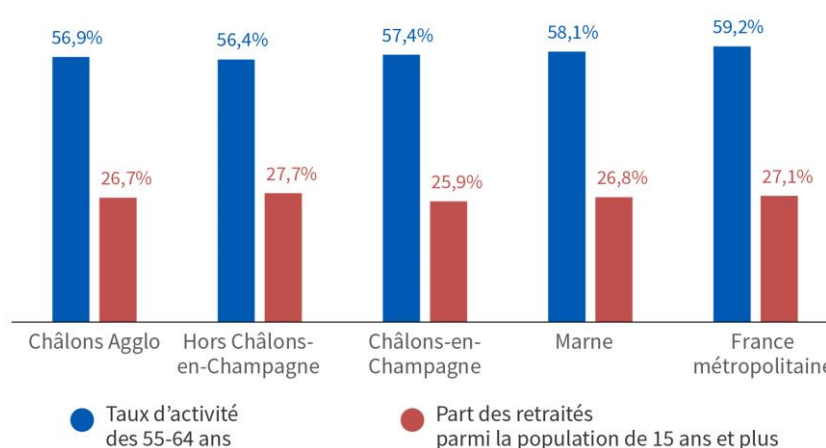


Part des retraités et taux d'activité des 55-64 ans

En 2021, les retraités représentent un peu plus d'un quart de la population (26,7% des 15 ans et plus, soit 17 269 personnes) résidant dans les communes de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne. Cette part est comparable au département de la Marne (26,8%) et légèrement inférieure à la moyenne du Grand Est (27,4%) ou de la France métropolitaine (27,1%).

En 2021, Châlons-en-Champagne rassemble moins de retraités (25,9% des 15 ans et plus, soit 9 474 personnes) que dans les autres communes de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne (27,7% soit 7 795 personnes).

■ TAUX D'ACTIVITÉ DES 55-64 ANS ET PART DES RETRAITÉS PARMI LA POPULATION DE 15 ANS ET PLUS EN 2021 sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne



Source : Insee, RP2021 exploitation principale



5 560 actifs de 55-64 ans sont recensés en 2021 sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne et plus de la moitié (53%) 2 961 actifs de 55-64 ans se concentrent à Châlons-en-Champagne (2 961 actifs âgés de 55-64 ans). Le taux d'activité des 55-64 ans est de 56,9% en 2021 sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne (57,4% à Châlons-en-Champagne). En forte progression par rapport à 2015 (49,5%), ce taux d'activité des 55-64 ans s'explique notamment par le recul de l'âge légal de départ à la retraite, qui a été porté de 60 à 62 ans entre 2011 et 2017. Cependant, ce taux d'activité des 55-64 ans reste moins élevé sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne que celui observé dans la Marne (58,1%) et la France métropolitaine (59,2%).

La génération des « papy boomers » est aujourd'hui en fin d'activité professionnelle ou en début de retraite. **A court terme, cette situation pourra impacter les effectifs des seniors dans l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne et le nombre de personnes âgées en perte d'autonomie.**

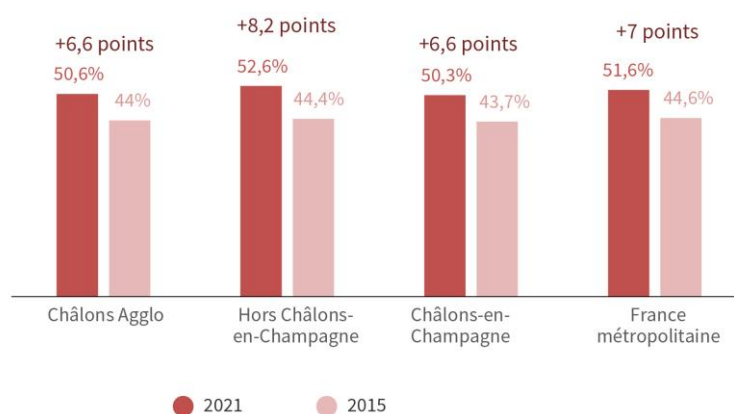
Emploi des seniors : 16% des habitants de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne âgés de 55 à 69 ans ne sont ni en emploi, ni à la retraite

Sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne, 51,4% des personnes de 55 à 64 ans sont en emploi en 2021. Le taux d'emploi continue de progresser depuis 2015 (+6,2 points), au même rythme qu'à l'échelle du département de la Marne mais, de manière moins forte qu'au niveau national (+6,6 points). La marche à franchir est encore grande pour réduire le chômage des seniors et, ce taux d'emploi est encore très loin des objectifs nationaux (65% d'ici 2030) dans le cadre de la négociation des partenaires sociaux sur un «nouveau pacte de la vie au travail». Comparativement, à l'échelle de l'Europe, le taux d'emploi des 55-64 ans est de 62,4% en 2021.

Faits marquants :

- **le taux d'emploi des femmes de 55-64 ans progresse de manière soutenue** depuis 2015 notamment dans les communes **hors Châlons-en-Champagne** (+8,2 points depuis 2015 contre 7 points à l'échelle nationale et 6,6 points à l'échelle de la Marne).

ÉVOLUTION DU TAUX D'EMPLOI DES FEMMES DE 55-64 ANS EN 2021 sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne



Source : Insee, RP2021 exploitation principale



- **16% des 55-64 ans de la population sont ni en emploi, ni à la retraite sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne en 2021.** Autrement-dit, 1 personne de 55-64 ans sur 6 ne travaille pas et ne perçoit pas de pension de retraite. Cela représente 1 554 personnes âgées de 55-64 ans résidant sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne. Comparable à l'échelle de la France (16%), l'augmentation des inactifs sans retraite progresse sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne : 12,5% en 2010 - 14,4% en 2015 - 16% en 2021. Et, cette situation touche particulièrement les femmes : parmi les 1 154 personnes de 55-64 ans ni en emploi, ni à la retraite, 61% concernent les femmes, soit 946 personnes sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne. Ce phénomène est le reflet de carrières professionnelles plus souvent incomplètes qui retardent l'âge de la retraite à taux plein notamment chez les femmes.

POPULATION ET MÉNAGES | CARTES ET DONNÉES

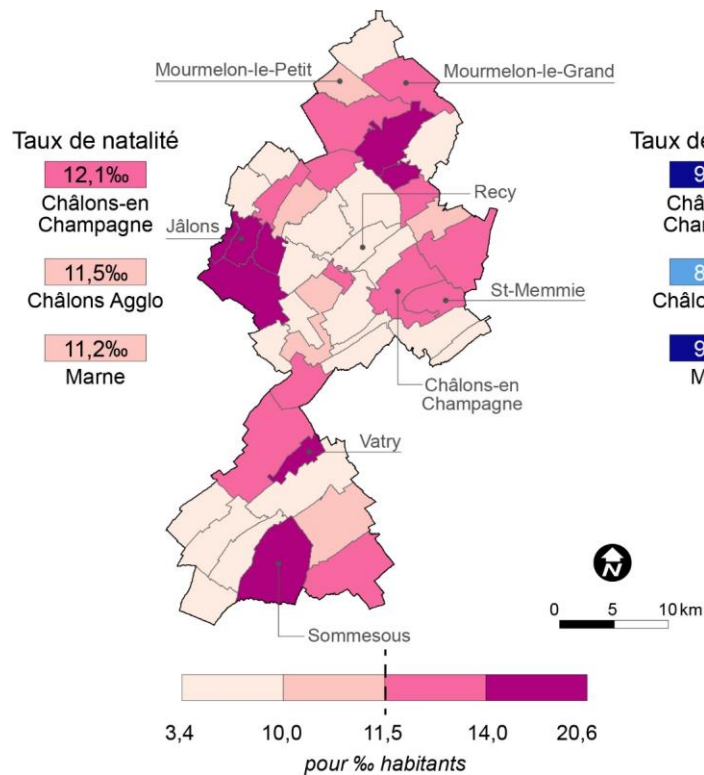
INTERCOMMUNALITÉ DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

CRITÈRES DE VULNÉRABILITÉS SOCIALES ET URBAINES PAR COMMUNE EN 2020

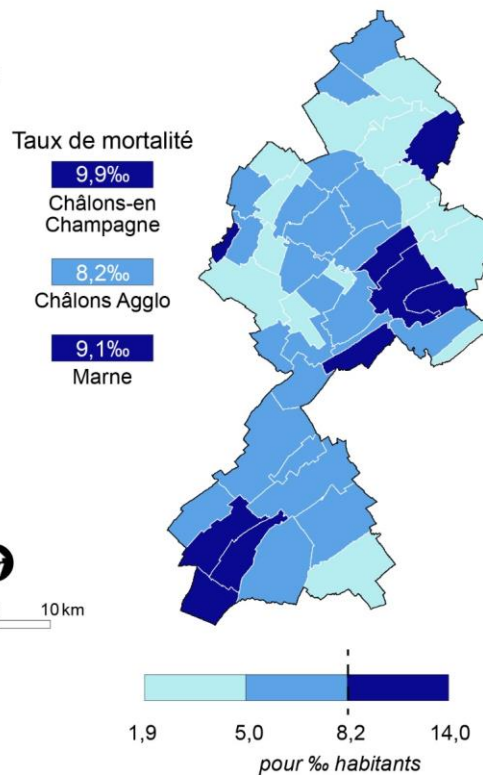


STRUCTURE DE LA POPULATION | MÉNAGES

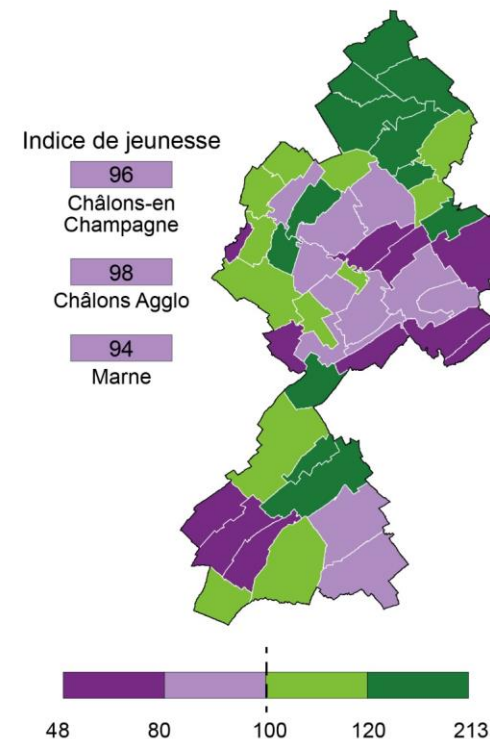
● **TAUX DE NATALITÉ**
(Nombre de naissances
pour 1 000 habitants) ENTRE 2014-2020



● **TAUX DE MORTALITÉ**
(Nombre de décès
pour 1 000 habitants) ENTRE 2014-2020



● **INDICE DE JEUNESSE**
EN 2020

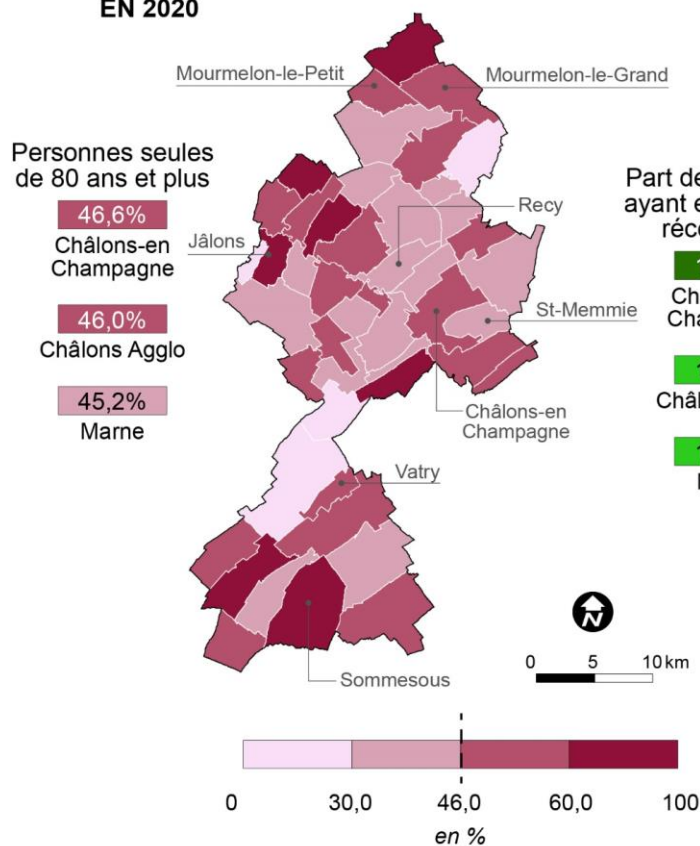


— Référence - CA de Châlons-en-Champagne
— Insee - RP 2020 - exploitation principale

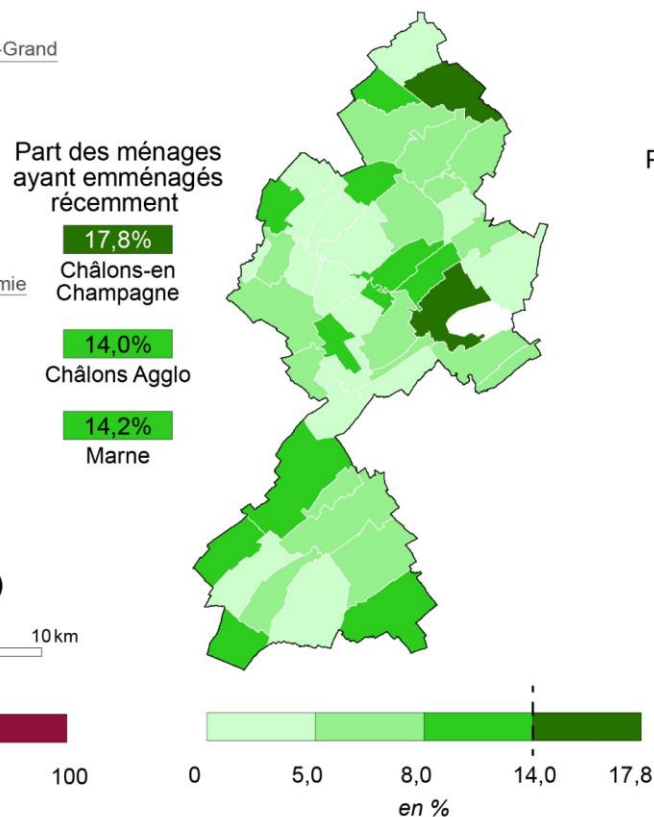
INTERCOMMUNALITÉ DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE CRITÈRES DE VULNÉRABILITÉS SOCIALES ET URBAINES PAR COMMUNE EN 2020

STRUCTURE DE LA POPULATION | MÉNAGES

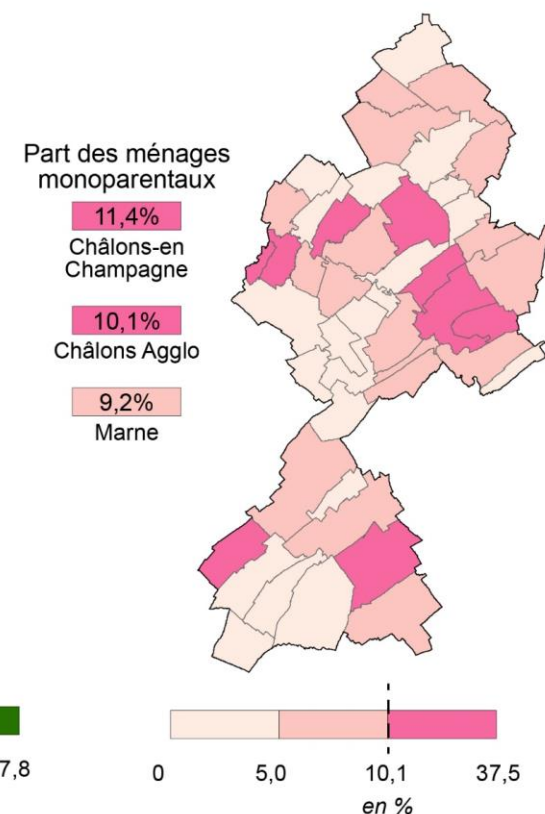
PART DES PERSONNES SEULES DE 80 ANS OU PLUS PARMI LA POPULATION DE 80 ANS OU PLUS EN 2020



PART DES MÉNAGES AYANT EMMÉNAGÉS RÉCEMMENT (moins de 2 ans) DANS LEUR RÉSIDENCE PRINCIPALE EN 2020



PART DES MÉNAGES MONOPARENTAUX PARMI LES MÉNAGES EN 2020



| Référence - CA de Châlons-en-Champagne
 | Insee - RP 2020 - exploitation principale

II. CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE DE L'INTERCOMMUNALITÉ DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE EN 2024

Scolarisation et formation : stabilité du taux de scolarisation et accroissement constant de la proportion de diplômés

Au 1^{er} janvier 2023, 7 074 jeunes sont âgés de 18 à 24 ans sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne, soit 8,9 % de la population. Ils sont 2 776 à être scolarisés, soit 39,2 % de la population de cette classe d'âge. Depuis 1999, la part de ces jeunes adultes encore en études reste globalement stable : le taux de scolarisation s'élève à 39,2% en 2021 alors qu'en 1999, 41,6% des jeunes de 18 à 24 ans continuaient leur étude.

La tendance est la même pour la classe d'âge des 25-29 ans. Le taux de scolarisation oscille entre 4,3% et 4,5% entre 1999 et 2021. A noter, une légère hausse du taux de scolarisation des femmes de 25-29 ans : de 4,6% en 2006 à 5,1% 2021 et ce, malgré une baisse de 15% la population des femmes de 25-29 ans sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne entre 2006 et 2021.

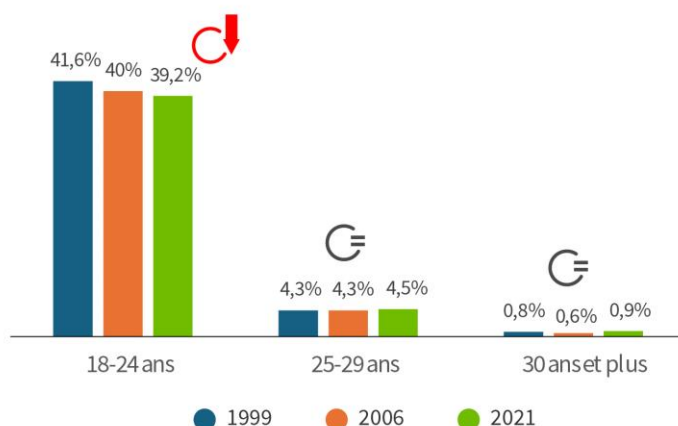
Agées de 30 ans et plus, de plus en plus nombreuses, les femmes poursuivent (ou reprennent) des études sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne : elles étaient 156 en 2006 à être scolarisées ; elles sont 249 en 2021. Signal faible mais phénomène intéressant sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne, le taux de scolarisation des femmes de 30 ans et plus passe de 0,6% à 0,9% entre 2006 et 2021, en augmentation.

Un accroissement constant de la proportion de diplômés

La proportion de jeunes adultes diplômés augmente depuis plusieurs décennies en France. L'intercommunalité de Châlons-en-Champagne n'échappe pas au phénomène de **massification des études supérieures** avec en ligne de mire un niveau standard vers une formation à Bac+5.

En conséquence, dans l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne, en 1999, une personne de plus de 15 ans sur 7 avait réussi à obtenir un diplôme de l'enseignement supérieur (Bac+2 et plus) ; ils sont aujourd'hui 25% de la population âgée de 15 ans et plus. Inversement, le nombre de personnes sans diplôme diminue et ne représente plus que 23% de la population âgée de 15 ans et plus en 2021 contre 37% en 1999.

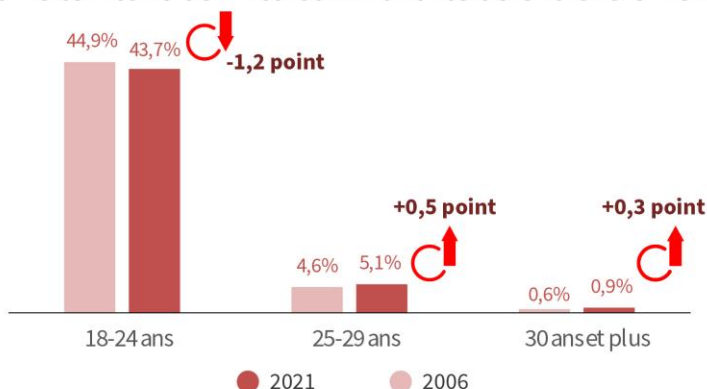
ÉVOLUTION DU TAUX DE SCOLARISATION SELON L'ÂGE ENTRE 1999 ET 2021 sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne



Source : Insee, RP 1999, RP2006 et RP2021 exploitation principale

AJ.C

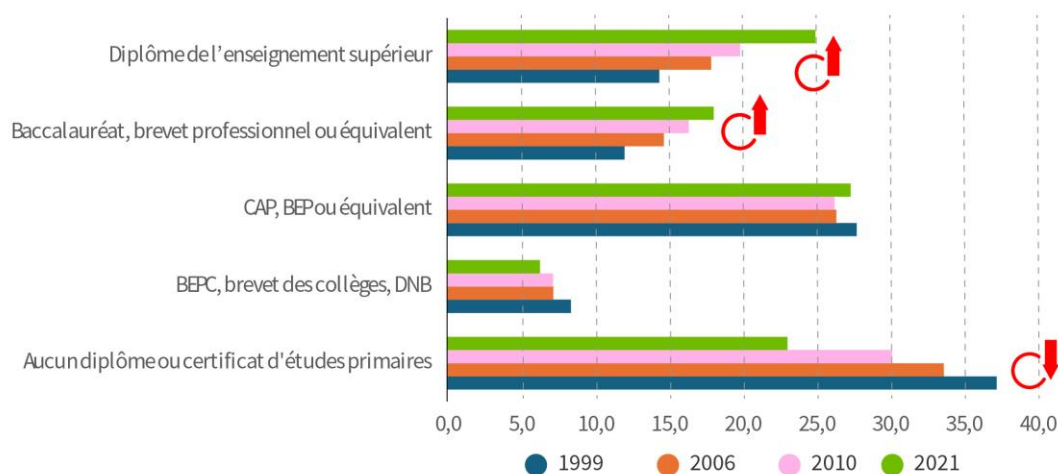
ÉVOLUTION DU TAUX DE SCOLARISATION DES FEMMES SELON L'ÂGE ENTRE 2006 ET 2021 sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne



Source : Insee, RP2006 et RP2021 exploitation principale

AJ.C

NIVEAU DE DIPLÔMES DES PLUS DE 15 ANS, SORTIS DE SCOLARISATION sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne entre 1999 et 2021



Source : Insee, RP 1999, RP2006 et RP2021 exploitation principale

AJ.C

Revenus et pauvreté : pauvreté jeune, urbaine et salariale

A partir de l'exploitation des données de l'Insee, plusieurs indicateurs permettent de rendre compte de la pauvreté des ménages. Une des méthodes est de prendre comme référence, le **revenu disponible médian par unité de consommation (UC)**. Il est calculé en rapportant le revenu disponible du ménage au nombre d'unités de consommation (UC) qui le composent. Il correspond donc au revenu à disposition du ménage pour consommer et épargner par « équivalent adulte ».

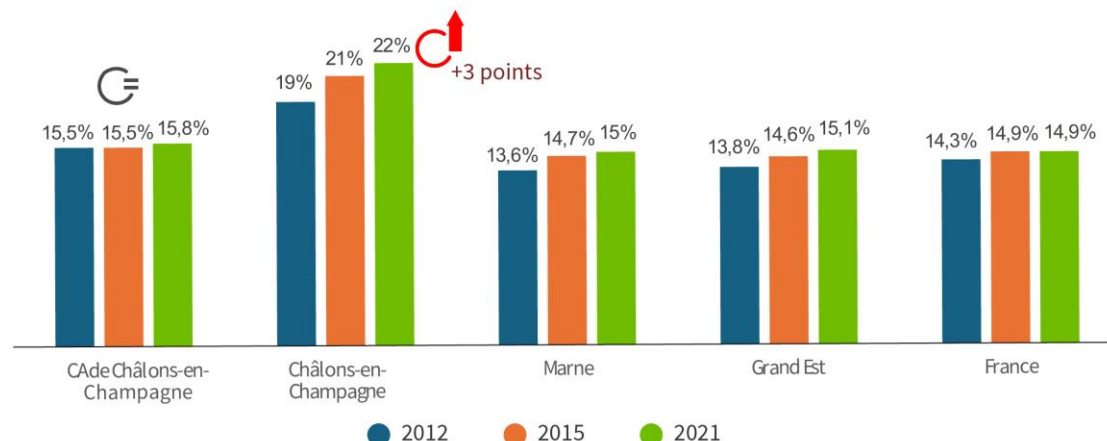
Dans l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne, le revenu disponible médian par unité de consommation (UC) est de 1 847 € par mois en 2021. **La moitié des ménages de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne vivent avec moins de 1 847 € par mois. L'autre moitié des ménages vivent avec plus de 1 847 € par mois en 2021.** A titre de comparaison, en 2021, le revenu disponible médian par UC est inférieur à celui du département de la Marne (1 902 € par mois et par UC) et est inférieur à celui de la région Grand Est (1 913 € par mois et par UC). Par conséquent, les habitants de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne vivent avec un revenu disponible qui se situe, comparativement à d'autres régions, à un niveau plutôt fragile.

Cependant, le revenu disponible médian par UC connaît de **fortes disparités communales**. En effet, la moitié des ménages de la ville de Châlons-en-Champagne vivent avec un revenu disponible médian inférieur à 1 693 € par mois et par UC en 2021, soit un écart de 8 % par rapport aux ménages de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne.

Pour définir la pauvreté, il reste à déterminer la distance calculée par rapport au revenu disponible médian par unité de consommation (UC). L'Insee utilise le seuil de 60% du revenu disponible médian par UC (après impôts et versement de prestations sociales). En France, le revenu disponible médian par UC est de 1 923 euros par mois et par UC. **Le seuil de pauvreté à 60% du revenu médian mensuel est donc de 1 154 euros. Une personne vivant seule est considérée comme pauvre en France quand ses revenus mensuels sont inférieurs à 1 154 euros par mois en 2021. Et, sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne, 15,8% des ménages sont en-dessous du seuil de pauvreté, soit environ 1 ménage sur 7 en 2021.**

Avec 22%, le taux de pauvreté est largement supérieur dans la ville de Châlons-en-Champagne en 2021. Qui plus est, il est en progression constante depuis 2012 (+3 points) alors que le taux de pauvreté reste stable dans l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne (15,5% en 2012) et progresse dans le département de la Marne (13,6% en 2012 contre 15% en 2021).

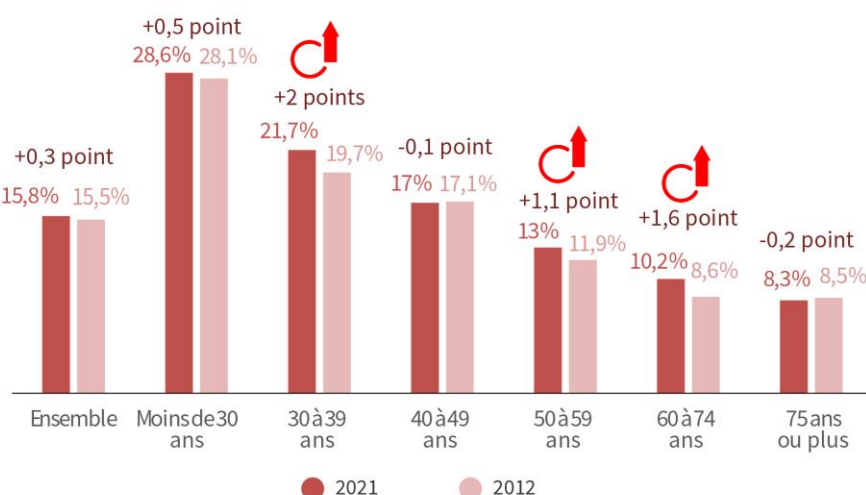
ÉVOLUTION DU TAUX DE PAUVRETÉ ENTRE 2012 ET 2021 (%) sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne



Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) en géographie au 01/01/2024.

AJDC

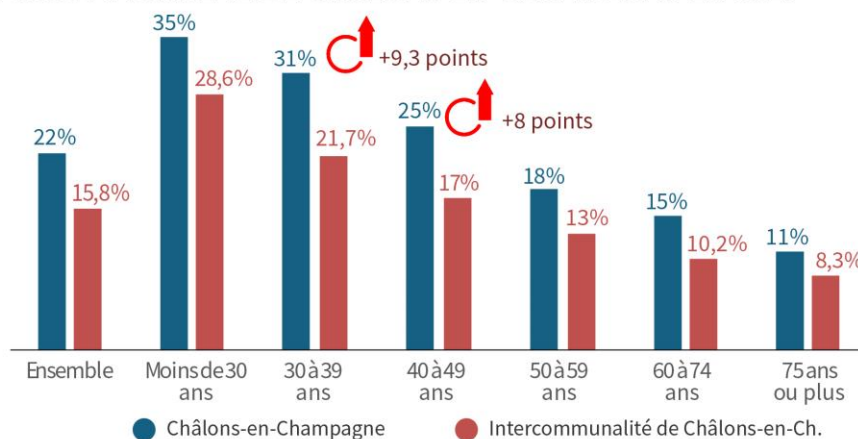
ÉVOLUTION DU TAUX DE PAUVRETÉ PAR TRANCHE D'ÂGE DU RÉFÉRENT FISCAL ENTRE 2012 ET 2021 EN 2021 (%) sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne



Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) en géographie au 01/01/2024.

AJDC

COMPARAISON DU TAUX DE PAUVRETÉ PAR TRANCHE D'ÂGE ENTRE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE ET LE TERRITOIRE DE L'INTERCOMMUNALITÉ DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE EN 2021

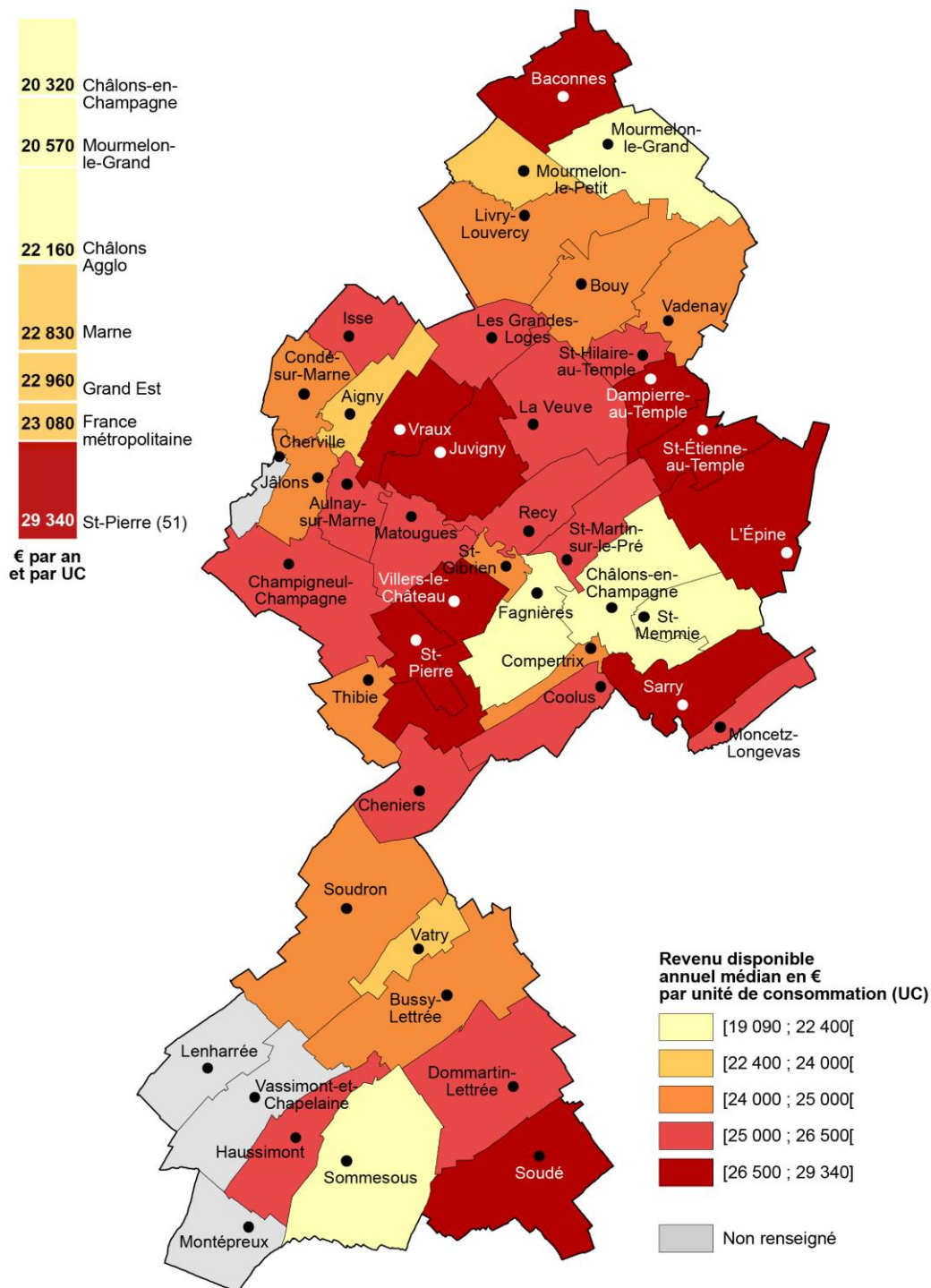


Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) en géographie au 01/01/2024.

AJDC

REVENU DISPONIBLE DES MÉNAGES PAR COMMUNE EN 2021 SUR LE TERRITOIRE DE L'INTERCOMMUNALITÉ DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

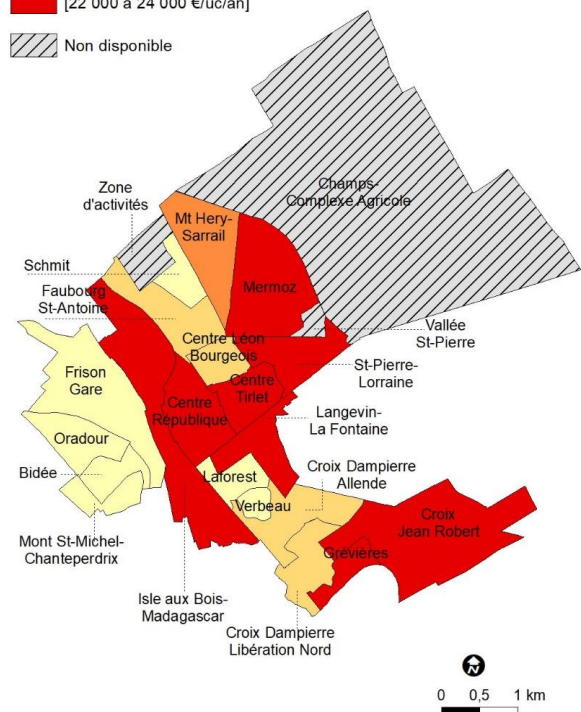
Les centres urbains plus pauvres que les communes périurbaines



Sources : ©Insee - DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal - Année 2021
Réalisation : AUD.C - Observatoire - Septembre 2024

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE : REVENU ANNUEL DISPONIBLE MÉDIAN PAR UNITÉ DE CONSOMMATION PAR QUARTIER IRIS EN 2021

Revenu annuel disponible médian
par unité de consommation (€/uc/an) en 2021

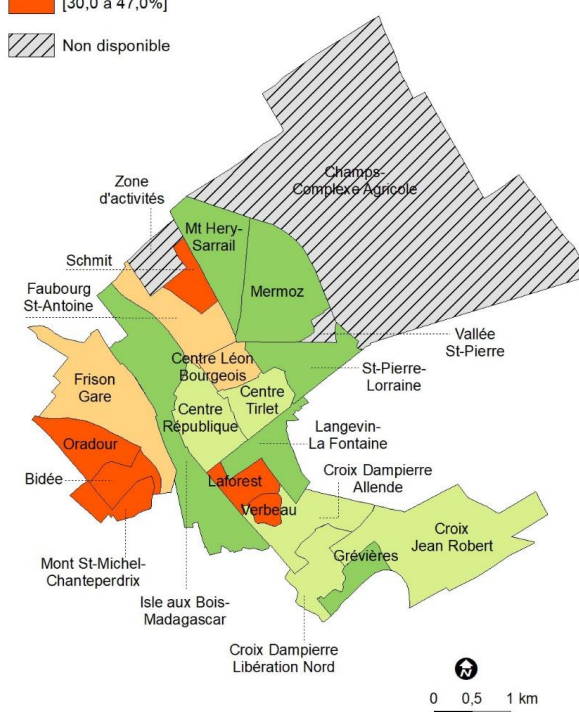


AUDC

Source : ©Insee, Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (FILOSoFi) - 2021
Réalisation : AUDC - Septembre 2024

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE : TAUX DE PAUVRETÉ AU SEUIL DE 60 % PAR QUARTIER IRIS EN 2021

Taux de pauvreté
au seuil de 60 % en 2021

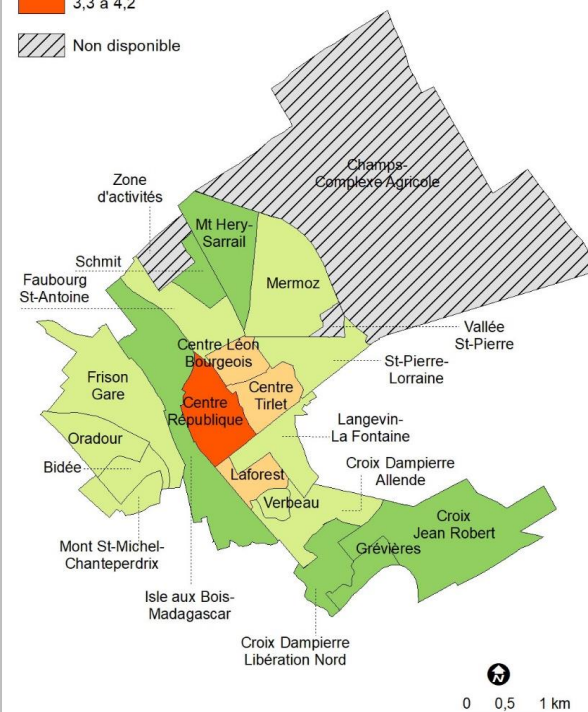


AUDC

Source : ©Insee, Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (FILOSoFi) - 2021
Réalisation : AUDC - Septembre 2024

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE : INÉGALITÉS DE REVENUS RAPPORT INTERDÉCILE (D9/D1) DES REVENUS DISPONIBLES PAR QUARTIER IRIS EN 2021

Rapport interdécile (D9/D1)
en 2021



AUDC

Source : ©Insee, Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (FILOSoFi) - 2021
Réalisation : AUDC - Septembre 2024

Des jeunes adultes précaires, résidant en ville et le développement d'une pauvreté laborieuse

Prédominant à la fois dans la ville de Châlons-en-Champagne et sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne, le taux de pauvreté est de l'ordre de 30% parmi les jeunes adultes de moins de 30 ans en 2021. Le taux de pauvreté atteint 35% pour les jeunes de moins de 30 ans à Châlons-en-Champagne en 2021. Ce sont principalement de jeunes adultes en difficulté d'insertion sur le marché du travail ou occupant des emplois précaires notamment dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Cependant, chez les 30-39 ans et 40-49 ans, des écarts de revenus disponibles se creusent entre d'une part, les ménages résidant dans la ville de Châlons-en-Champagne et d'autre part, ceux résidant dans les autres communes de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne. Ils ont pour seul point commun d'avoir le même âge mais pas la même vie. En effet, ce sont des populations très différentes d'un point de vue économique avec un pouvoir d'achat bien meilleur en faveur des ménages de 30-39 ans et 40-49 ans habitant en périphérie de Châlons-en-Champagne. Ces écarts de pouvoir d'achat sont d'autant plus grand que les ménages sont modestes. En effet, ils touchent particulièrement les ménages de la classe moyenne pauvre résidant dans la ville de Châlons-en-Champagne en 2021 (Décile ou tranche de niveau de vie D3-D4-D5).

En conclusion, la pauvreté gagne particulièrement une population jeune (moins de 30 ans) en ville. Elle prend aussi un caractère à la fois urbain touchant 1 ménage sur 5 de la ville de Châlons-en-Champagne (le taux de pauvreté est de 22% en 2021) mais également un aspect salarial. En effet une surreprésentation des ménages pauvres parmi les tranches d'âges 30-39 ans et 40-49 ans marque plus particulièrement les ménages de la classe populaire de la ville de Châlons-en-Champagne. Ces derniers sont les représentants d'une société qui travaillent, vivent en ville et ont des difficultés à finir leur mois.

Le rôle d'accompagnement de la Mission Locale : Basée à Châlons-en-Champagne, la Mission Locale est une association permettant aux jeunes de 16 à 25 ans (jusqu'à 29 ans pour les jeunes ayant une reconnaissance de travailleur handicapé dans le cadre du contrat d'engagement jeune), sortis du système scolaire, de bénéficier d'une aide personnalisée, d'être écoutés par des conseillères qui les accompagnent pour trouver des solutions emploi, formation et / ou de la vie quotidienne, santé, logement, mobilité,... Un service social santé permet aux jeunes adultes l'accès aux permanences d'un médecin, d'un diététicien- nutritionniste, d'un psychologue, d'un médiateur familial, d'un éducateur du centre d'addictologie et d'une sophrologue...

Revenu des seniors : des disparités générationnelles de pouvoir d'achat

Les seniors âgés de 75 ans et plus de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne ont un revenu mensuel disponible médian par unité de consommation (UC) comparable à ceux de leurs homologues de France métropolitaine (respectivement 1 847 € / mois / UC et 1 895 € / mois / UC) mais, en retrait par rapport aux personnes de 75 ans et plus du département de la Marne (1 925 € / mois / UC).

Les personnes de 75 ans et plus ont cependant un revenu disponible médian plus faible par rapport à la génération qui la précède, celle des personnes âgées de 60-74 ans. En effet, la tranche d'âge des 60-74 ans résidant dans l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne, en partie encore dans la vie active, est davantage favorisée que celle des 75 ans et plus avec un écart de revenu disponible de l'ordre de -9% en 2021 entre les 2 tranches d'âges (équivalent à un écart de 183 € / mois / UC en 2021).

Ces 2 tranches d'âges sont soumises à d'importantes disparités communales. Le revenu disponible médian des 60-74 ans est bien plus faible en ville par rapport à l'ensemble des communes de

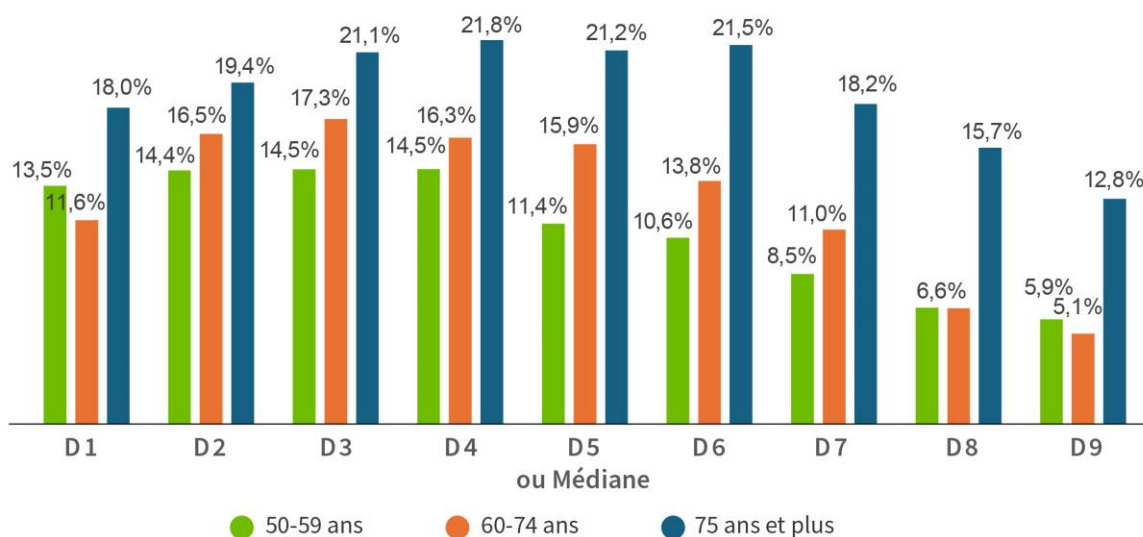
l'intercommunalité (7% de différence). Cet écart de revenu disponible est maximal entre les 60-74 ans résidant dans la commune périurbaine de Sarry par rapport aux 60-74 ans vivant dans l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne (plus de 18% de différence soit un écart de revenu de 373 € / mois / UC).

Les différences de le revenu disponible médian se réduisent considérablement parmi les personnes de 75 ans et plus vivant en ville et ceux vivant dans les autres communes de l'intercommunalité. A l'exception de personnes âgées de 75 ans et plus résidant à Mourmelon-le-Grand. Un décrochage de pouvoir d'achat est à noter par rapport à leurs homologues vivant à Châlons-en-Champagne (6% d'écart ce qui équivaut à une différence de 110 € / mois / UC en 2021).

En partie encore actifs et en fin de parcours professionnel, les 60-74 ans connaissent, en apparence, un meilleur pouvoir d'achat que leurs aînés âgés de 75 ans et plus.

En effet, l'examen de l'évolution du pouvoir d'achat entre 2012 et 2021 laisse entrevoir une fragilité. Depuis 2012, le revenu disponible des 60-74 ans progresse moins vite que celui des 75 ans et plus et cela quelle que soit la tranche de niveau de vie (déciles). Ce constat est valable pour les jeunes seniors (60-74 ans) que ce soit en ville ou sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne : **les générations nombreuses des années 60 (60-74 ans) qui vont partir en retraite verront probablement leur pouvoir d'achat stagner mais moins que les revenus d'activités de ceux qui les précèdent (50-59 ans).**

■ TAUX DE VARIATION DU REVENU DISPONIBLE PAR TRANCHE D'ÂGE ET PAR DÉCILE ENTRE 2012 ET 2021 (%) sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne



Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) en géographie au 01/01/2024.



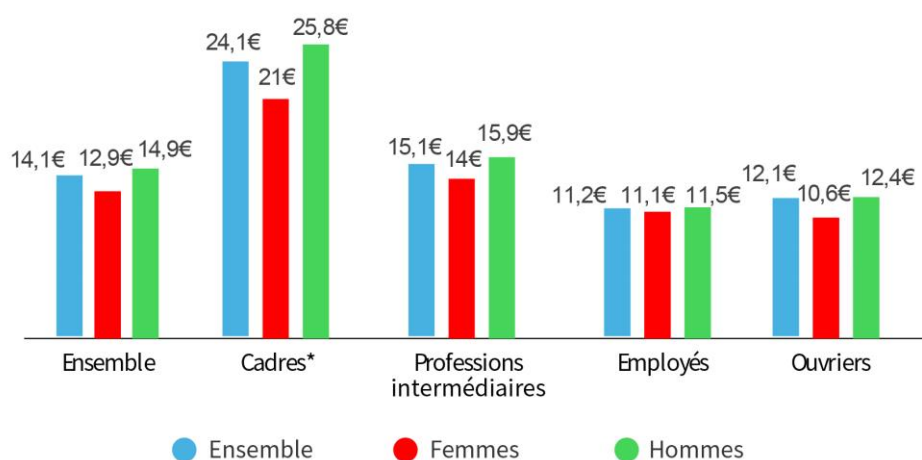
Lecture : Le revenu disponible médian par unité de consommation (UC) a progressé de 21,2% parmi les personnes âgées de 75 ans et plus entre 2012 et 2021 sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne. Dans le même temps, sur une période de 9 ans, parmi les personnes de 50-59 ans, le revenu disponible médian a progressé de 11,4% et de 15,9% pour les personnes de 60-74 ans.

Salaire net horaire moyen selon la CSP : les inégalités salariales favorisent le temps partiel pour les femmes

En 2021, sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne, le salaire net horaire moyen est plus élevé chez les cadres (x 1,70 par rapport à l'ensemble des CSP) et professions intermédiaires (x1,07) que pour les autres catégories socioprofessionnelles c'est-à-dire les employés (x0,79) et les ouvriers (x0,85).

Des inégalités salariales persistent entre les femmes et les hommes en 2021 sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne. En 2021, le revenu salarial moyen des femmes est inférieur de 13,5 % à celui des hommes dans le secteur privé et entreprises publiques hors agriculture. Cet écart s'explique en partie par le moindre volume de travail annuel des femmes, qui sont à la fois moins souvent en emploi au cours de l'année, et davantage à **temps partiel**. Cependant, les différences salariales Femmes/Hommes les plus importantes sont constatées notamment parmi les cadres (-18,6%) et les ouvriers (-14,9%) ; très faiblement les employés (-3,8%). Depuis 2012, les inégalités de revenu salarial sont restées globalement stables sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne à l'exception des employés. Les inégalités salariales femmes / hommes parmi les employés se sont réduites de moitié en l'espace de 10 ans.

■ SALAIRE NET HORAIRE MOYEN (en € par h)
SELON LA CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE EN 2021
sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne



* Cadres, professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprises salariés
Champ : Secteur privé et entreprises publiques hors agriculture,
catégorie socioprofessionnelle du poste principal occupé par le salarié dans l'année.

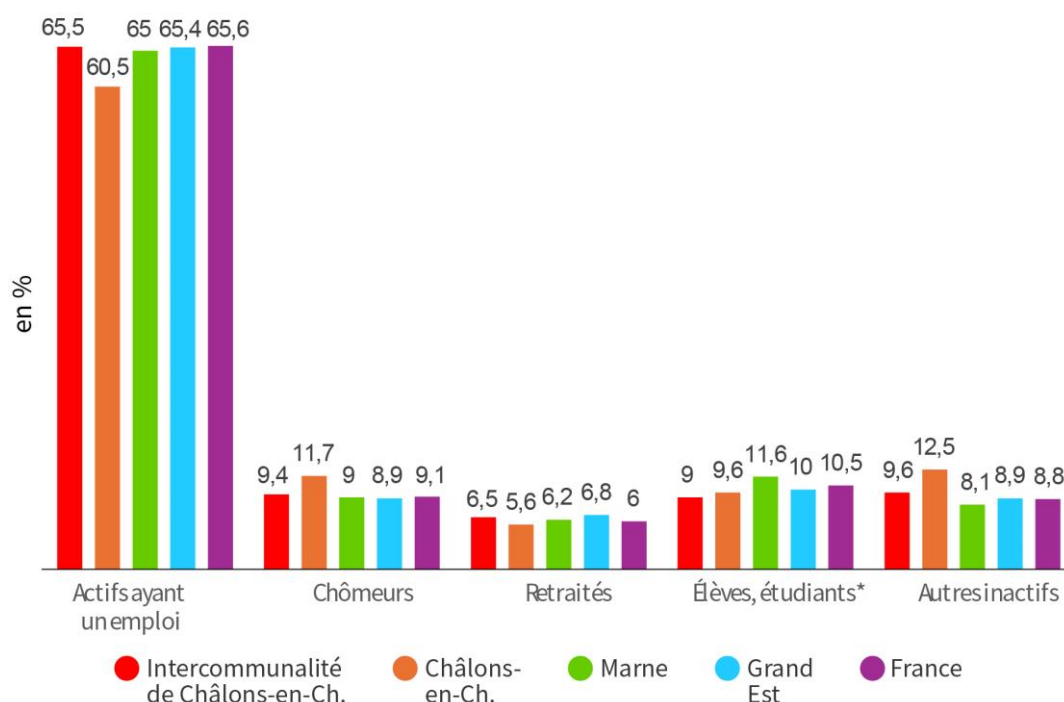


Source : Insee, Bases Tous salariés, fichier salariés au lieu de résidence en géographie au 01/01/2023.

Population active de 15-64 ans

En 2021, plus de 65% des 15/64 ans sont des actifs ayant un emploi sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne. Comparativement, avec 60% des actifs ayant un emploi, ce taux est légèrement inférieur à Châlons-en-Champagne qui connaît par ailleurs une légère surreprésentation de chômeurs (+2,3 points) et d'inactifs (+2,9 points).

■ RÉPARTITION DE LA POPULATION DE 15 à 64 ANS PAR TYPE D'ACTIVITÉ EN 2021 (%)



* Élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés

Source : Insee, RP2021 exploitation principale, géographie au 01/01/2024.



Evolution de la population active

En 2021, selon l'Insee, la population active est de 36 655 personnes sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne. **Le taux d'activité⁶ des 15-64 ans est de 74,9 %, son plus haut niveau depuis 1999.** Il a progressé de +4,4 points en 22 ans (70,4% en 1999). A Châlons-en-Champagne, le taux d'activité est moindre et s'établit à 72,3% en 2021. Comparativement, il progresse plus lentement que dans le reste des communes de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne (+1,9 point depuis 1999).

Le taux d'activité des jeunes de moins de 25 ans atteint 50,5 % en 2021, soit 0,9 point de plus qu'en 2006 (49,6%) et à son plus haut niveau depuis 1999 (32,7%), grâce à une forte hausse de l'emploi, notamment dans l'apprentissage. A l'image de la Marne, le taux d'activité des jeunes augmente jusqu'en 2010, puis avait légèrement diminué entre 2010 et 2015 (contexte

⁶ La population active regroupe à la fois les personnes en emploi et les personnes au chômage. Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs et l'ensemble de la population correspondante (Insee).

économique défavorable conséquence de la crise économique de 2008-2009) avant de repartir à la hausse sur ces dernières années (sauf pour l'année 2020 – Crise sanitaire).

En 2021, le taux d'activité des seniors a continué de progresser : il atteint 56,9 % pour les 55-64 ans, soit 16,6 points de plus qu'en 2006 (40,3%). Effectivement, la présence accrue de personnes de 55-64 ans sur le marché du travail explique l'essentiel de la hausse du taux d'activité sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne depuis 2006. Cela représente 1 963 personnes actives supplémentaires en 15 ans, soit 131 seniors actifs de plus chaque année sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne. Leur nombre est ainsi passé de 3 597 à 5 560, soit une hausse de 55 %. L'entrée massive des générations du baby-boom dans la tranche d'âge des 55-64 ans explique en partie cette forte croissance (due au vieillissement de la population). Mais davantage que cet effet générationnel, **les mesures visant à maintenir les seniors sur le marché du travail expliquent la forte progression du taux d'activité des plus âgés, expliquant l'essentiel de la hausse globale du taux d'activité tout âge confondu sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne depuis 15 ans.**

En 2021, parmi les 15-64 ans, le taux d'activité des hommes (77,4 %) est supérieur de 5,1 points à celui des femmes (72,3 %). Cet écart est globalement stable depuis 2010. **L'augmentation du taux d'activité des femmes au tournant des années 2000 sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne explique la réduction de l'écart entre le taux d'activité des hommes et celui des femmes.** En effet, le taux d'activité des femmes est passé de 63,2% en 1999 à 69,6% en 2010 pour faiblement progresser et atteindre 72,3% en 2021 sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne.

Le taux d'activité des 25-54 ans a progressé de 0,5 point entre 2006 et 2021, atteignant 89,3 %. À ces âges intermédiaires, le taux d'activité des hommes s'est érodé de 1,9 point depuis 2006, passant de 94,1 % à 92,2 % en 2021. Celui des femmes a en revanche progressé : +2,8 points au cours de la même période.

Evolution du taux de chômage (au sens du recensement de la population)

Selon l'Insee, 4 587 personnes sont au chômage en 2021 (au sens du recensement) sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne. **Selon l'Insee, le taux de chômage s'établit à 12,5% de la population active en 2021. Le taux de chômage est orienté à la baisse depuis 2015 (13,5% en 2015), après avoir connu une hausse sensible entre 2010 et 2015 (11,6% en 2010).**

70% des personnes au chômage se concentrent dans la ville de Châlons-en-Champagne en 2021 soit 3 228 chômeurs. Le taux de chômage au sens du recensement est de 16,2% à Châlons-en-Champagne en 2021. **La fracture entre la ville et les autres communes de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne est importante** : par comparaison, le taux de chômage s'établit à 8,1% sur le territoire de l'intercommunalité hors Châlons-en-Champagne en 2021.

Quelle que soit l'échelle géographique (ville-intercommunalité-région), **la baisse du taux de chômage constatée entre 2015 à 2021 fait suite à une période d'augmentation constante du nombre de chômeurs et du taux de chômage entre 2006 et 2015.**

A la différence de la région Grand Est ou à l'échelle nationale, le chômage ne se réduit pas pour toutes les tranches d'âge sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne. Bien que toujours inférieur à celui de l'ensemble des actifs de 15 à 64 ans, **le taux de chômage des seniors augmente progressivement depuis 2006 sans discontinuité**. Et, ce constat est d'autant plus aigu dans la ville de Châlons-en-Champagne : le taux de chômage des 55-64 ans a doublé entre 2006 et 2021 passant de 6,7% à 12,3%.

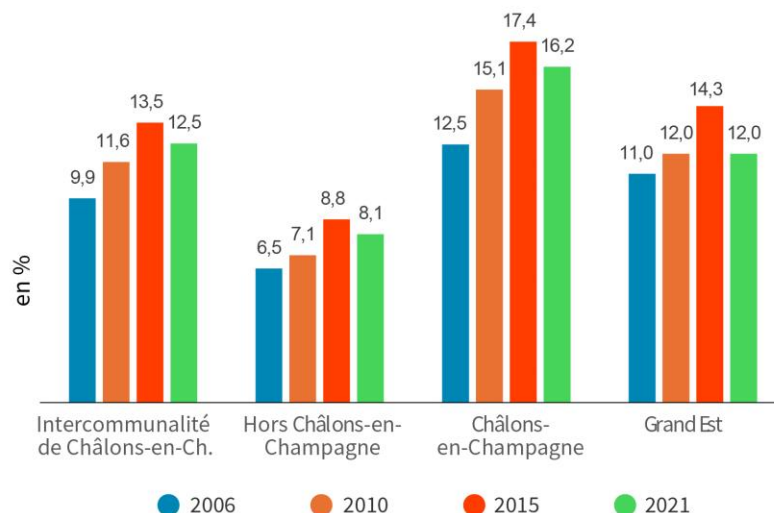
La réelle amélioration de l'emploi concerne le chômage des jeunes. Nettement supérieur à celui du reste de la population active, après un pic constaté en 2015, les politiques de l'emploi envers les jeunes prennent une nouvelle tournure à partir de 2017. Avec l'accélération des cursus scolaires professionnalisants (développement de l'alternance), les résultats en termes d'emplois sont au rendez-vous, que ce soit en ville, dans l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne, en région Grand Est ou en France métropolitaine. Le chômage des 15-24 ans diminue fortement pour revenir proche du niveau d'avant crise de 2008 et dont les effets se font sentir réellement en 2012. Il s'établit aujourd'hui à 21,6% sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne (24,7% à Châlons-en-Champagne contre 16,4% hors Châlons-en-Champagne), en baisse de 6 points par rapport à 2015. Il était assez stable entre 2012 et 2015, après avoir nettement augmenté entre 2006 et 2012.

Des emplois salariés à temps partiel occupés par des femmes

En 2021, 65,5% des personnes sont en emploi sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne. Globalement, le taux d'emploi est similaire à celui observé en France, dans le département de la Marne ou dans la région Grand Est. Cependant, une différence existe entre un taux d'emploi beaucoup plus faible à Châlons-en-Champagne (60,5%) que dans les autres communes de l'intercommunalité hors Châlons-en-Champagne (72%).

L'emploi des salariés à temps partiel est surtout développé là où le taux d'emploi est le plus faible : 17,1% des salariés travaillent à temps partiel à Châlons-en-Champagne en 2021 contre 14,6 % pour les autres communes de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne. **Et parmi les salariés travaillant à temps partiel, plus des ¾ sont des femmes :** 76,6% des salariés travaillant à temps partiel sont des postes occupés par des femmes à Châlons-en-Champagne et 83,3% pour les communes de l'intercommunalité hors Châlons-en-Champagne en 2021.

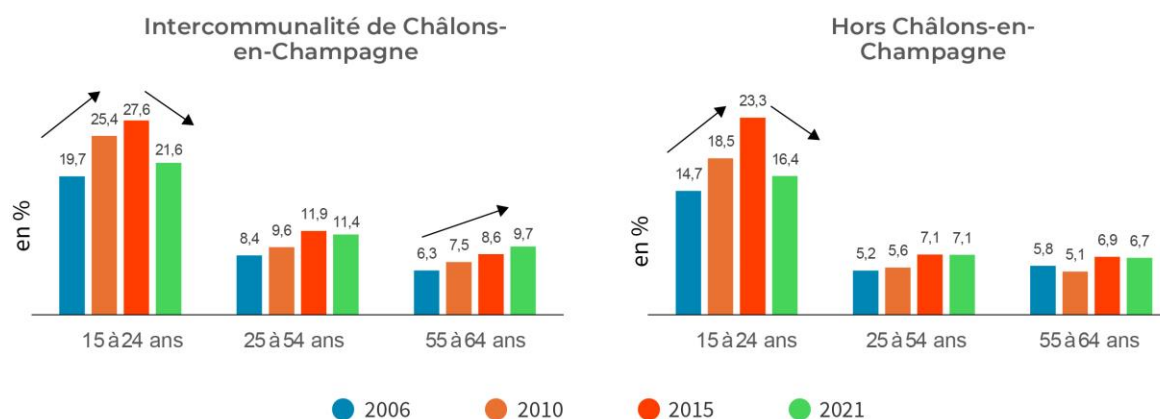
ÉVOLUTION DU TAUX DE CHÔMAGE (au sens du recensement)
DES 15-64 ANS DE 2006 à 2021 (%)
 sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne



Source : Insee, RP 2006, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations principales, géographie au 01/01/2024.



ÉVOLUTION DU TAUX DE CHÔMAGE (au sens du recensement)
PAR TRANCHES D'ÂGE DE 2006 à 2021 (%)
 sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne



Source : Insee, RP 2006, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations principales, géographie au 01/01/2024.



Près d'un actif sur quatre est ouvrier dans l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne en 2021

Plus de 36 700 actifs vivent sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne en 2021. Les catégories des employés et des ouvriers sont les plus représentées dans la population active à l'échelle locale. A l'image du quart nord-est de la France, la surreprésentation des ouvriers parmi la population active reste vivace alors même qu'en France métropolitaine, les employés et les professions intermédiaires représentent la majeure partie de la population active.

Sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne, les professions intermédiaires (professeurs des écoles, techniciens, infirmiers, agents territoriaux de la fonction publique, officiers de police...) résident plus facilement dans les autres communes du territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne, voire dans les autres communes notamment sur le territoire de l'intercommunalité voisine de la Moivre à la Coole, plutôt que dans la ville de Châlons-en-Champagne.

Territoire essentiellement tournée vers les grandes cultures, bien que peu nombreux parmi la population active, les exploitants agricoles sont surtout représentés dans les communes de l'intercommunalité hors ville de Châlons-en-Champagne.

En revanche, les cadres et professions intellectuelles supérieures ainsi que les artisans, commerçants, chefs d'entreprise sont en contrepartie proportionnellement moins représentés sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne qu'en France métropolitaine ou même plus localement aux échelles du département de la Marne et de la région Grand Est. Cette sous-représentation de ces catégories socioprofessionnelles sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne est également observée dans la structure locale de la population active de ville de Châlons-en-Champagne en 2021.

Répartition de la population active âgée de 15 à 64 ans selon la catégorie socioprofessionnelle en 2021

	Intercommunalité de Châlons-en-Ch.	Châlons-en-Ch.	Hors Châlons-en-Ch.	Marne	Grand Est	France métropolitaine
Agriculteurs exploitants	1,2%	0,4%	2,0%	3,1%	1,3%	1,2%
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	4,4%	4,2%	4,7%	5,4%	5,2%	6,3%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	11,9%	12,1%	11,7%	13,9%	13,4%	17,8%
Professions intermédiaires	23,1%	21,7%	24,9%	24,0%	25,1%	25,4%
Employés	33,2%	32,3%	34,2%	27,9%	28,3%	27,3%
Ouvriers	24,6%	26,9%	21,8%	24,3%	25,4%	20,7%

Source : Insee, RP 2021, exploitations complémentaires

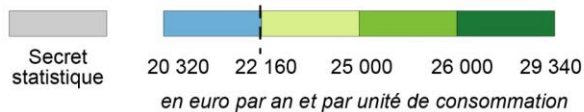
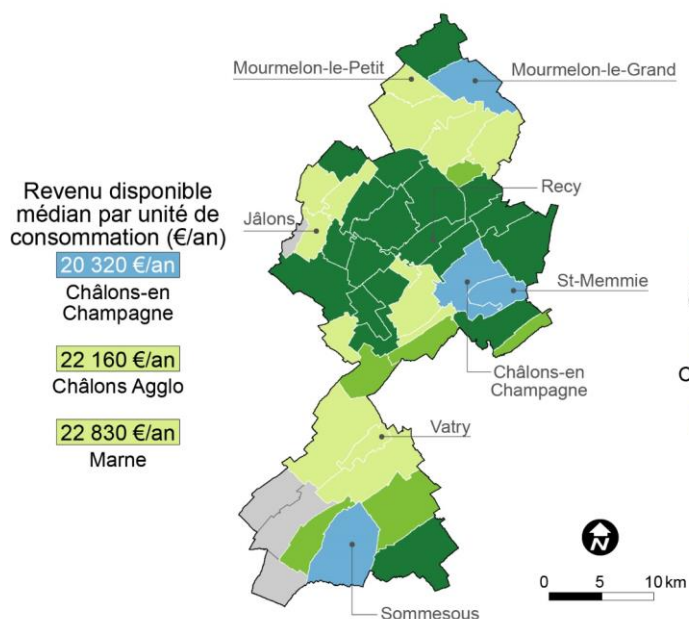
PAUVRETÉ – DISPARITÉ DES REVENUS – REDISTRIBUTION MONÉTAIRE | CARTES ET DONNÉES

INTERCOMMUNALITÉ DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE CRITÈRES DE VULNÉRABILITÉS SOCIALES ET URBAINES PAR COMMUNE EN 2020

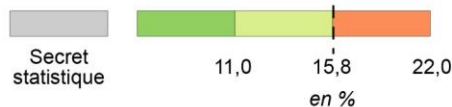
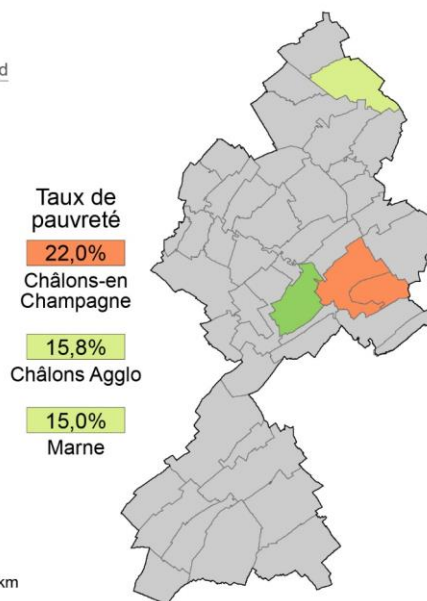


PAUVRETÉ - DISPARITÉ DES REVENUS ET REDISTRIBUTION MONÉTAIRE

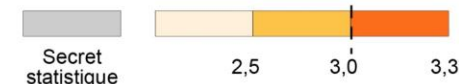
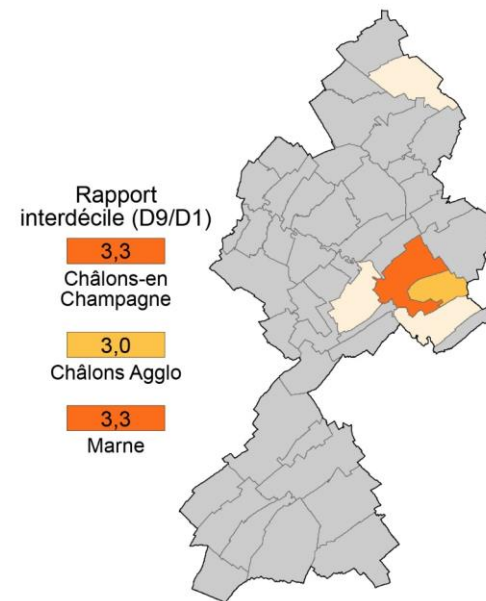
REVENU DISPONIBLE MÉDIAN par unité de consommation en € en 2021



TAUX DE PAUVRETÉ EN 2021 - 60% du revenu médian



DISPARITÉ DES REVENUS EN 2021 - Rapport interdécile (D9/D1)



1^{er} décile : 10% les plus démunis
9^{ème} décile : 10% les plus aisés

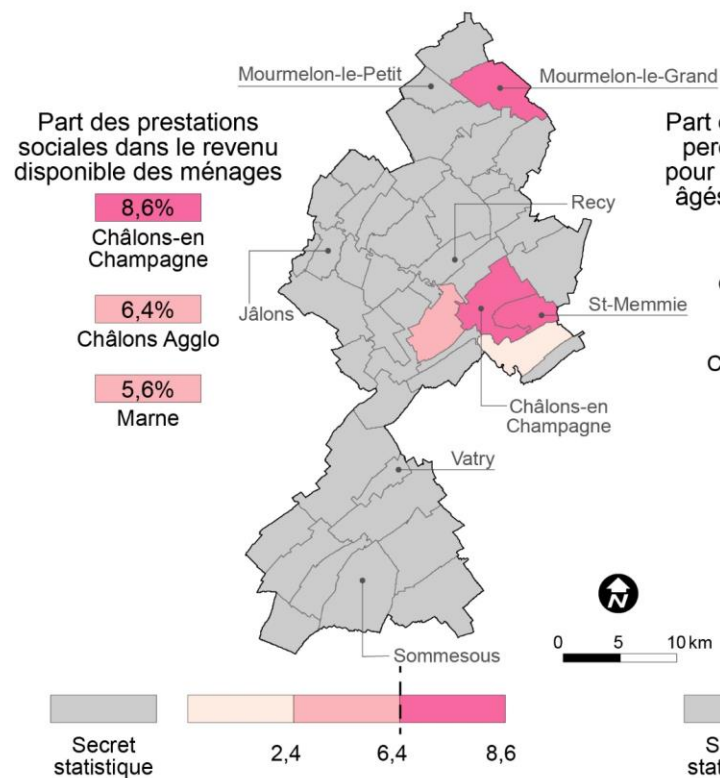
Référence - CA de Châlons-en-Champagne

Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Cmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) - 2021

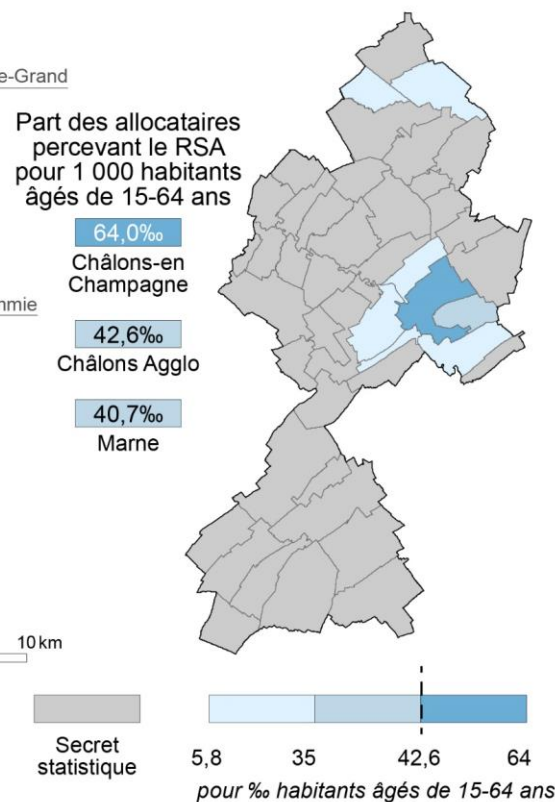
INTERCOMMUNALITÉ DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE CRITÈRES DE VULNÉRABILITÉS SOCIALES ET URBAINES PAR COMMUNE EN 2020

PAUVRETÉ - DISPARITÉ DES REVENUS ET REDISTRIBUTION MONÉTAIRE

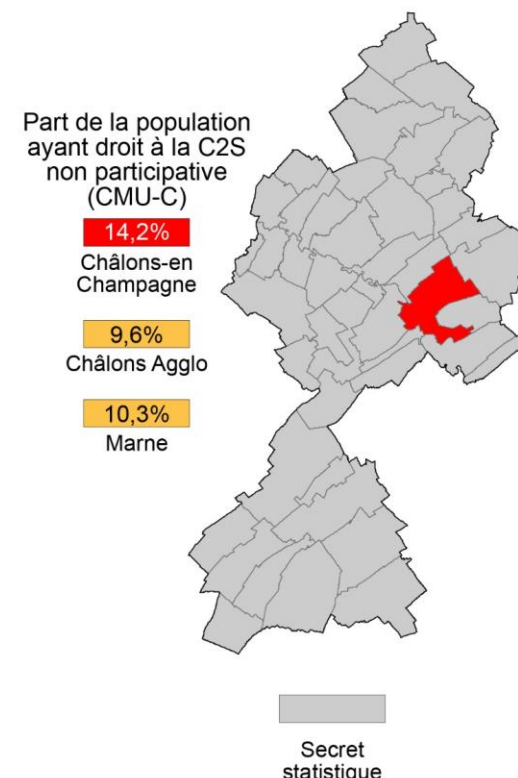
● PART DES PRESTATIONS SOCIALES DANS LE REVENU DISPONIBLE DES MÉNAGES EN 2020



● PART DES ALLOCATAIRES PERÇANT LE RSA POUR 1 000 HABITANTS ÂGÉS DE 15-64 ANS EN 2021



● PART DE LA POPULATION AYANT DROIT À LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ SOLIDAIRE (C2S) EN 2022

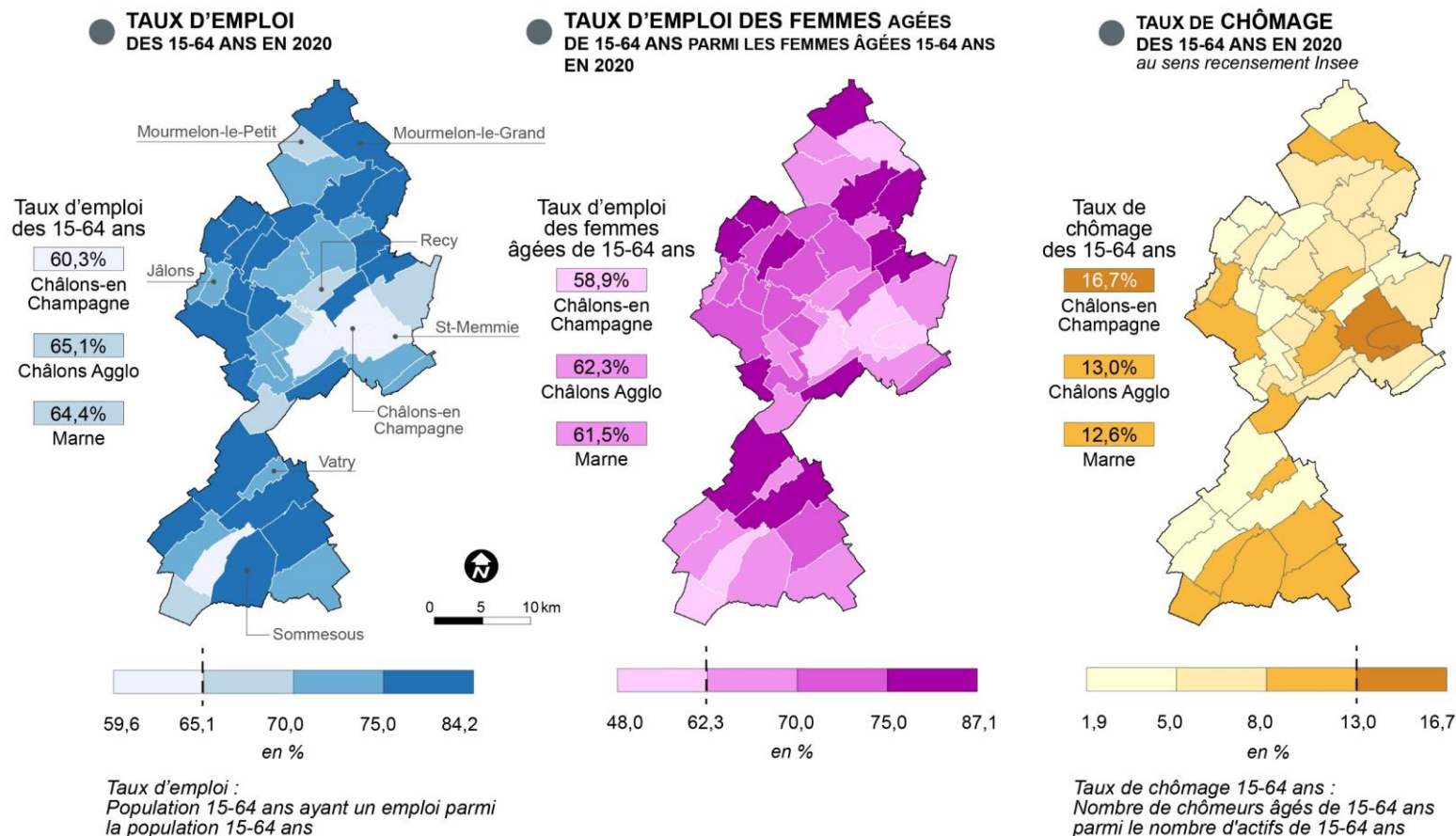


| Référence - CA de Châlons-en-Champagne
 | Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) - 2021
 | Caisse Nationale d'Assurance Maladie - 2022

PERFORMANCE SOCIALE DU MARCHÉ DU TRAVAIL | CARTES ET DONNÉES

INTERCOMMUNALITÉ DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE
CRITÈRES DE VULNÉRABILITÉS SOCIALES ET URBAINES PAR COMMUNE EN 2020

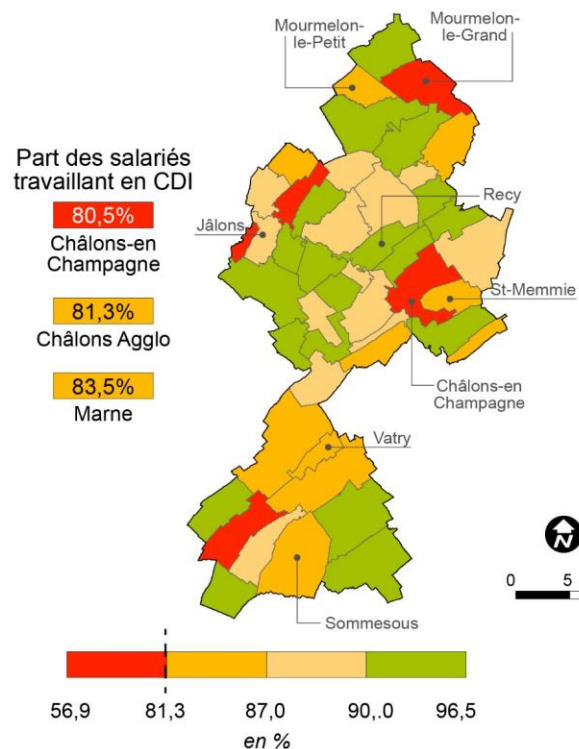
PERFORMANCE SOCIALE DU MARCHÉ DU TRAVAIL



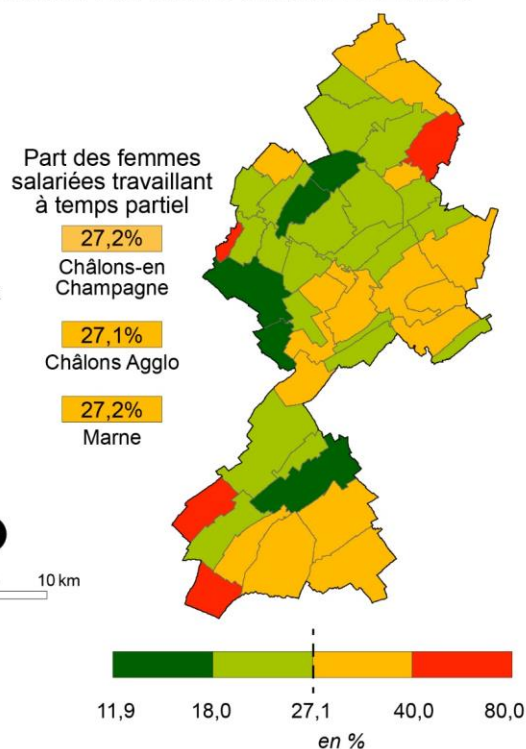
Référence - CA de Châlons-en-Champagne
Insee - RP 2020 - exploitation principale

PERFORMANCE SOCIALE DU MARCHÉ DU TRAVAIL

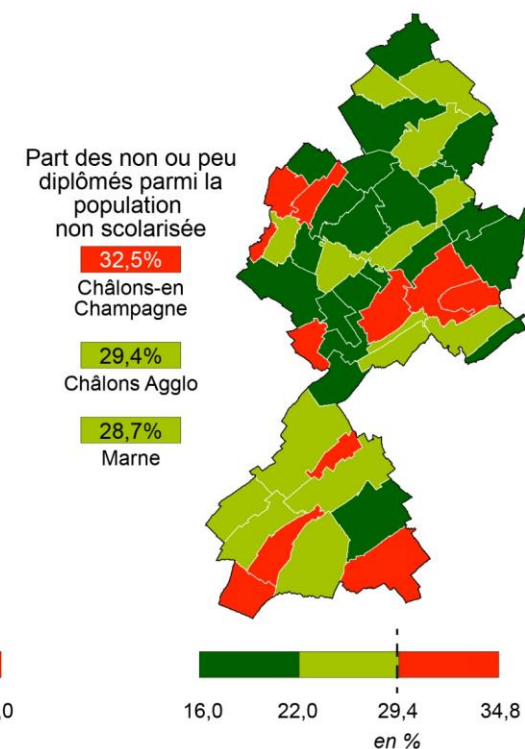
● PART DES SALARIÉS DE 15 ANS OU PLUS TRAVAILLANT EN CDI EN 2020



● PART DES FEMMES SALARIÉES DE 15 ANS OU PLUS TRAVAILLANT À TEMPS PARTIEL PARMI LES FEMMES SALARIÉES EN 2020



● PART DES NON OU PEU DIPLÔMÉS DANS LA POPULATION NON SCOLARISÉE DE 15 ANS OU PLUS EN 2020



— Référence - CA de Châlons-en-Champagne
 — Insee - RP 2020 - exploitation principale

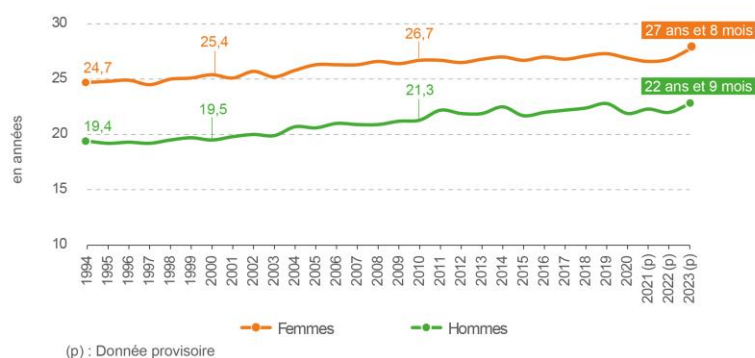
III. ÉTAT DE SANTÉ ET RECOURS AUX SOINS DES POPULATIONS

Données épidémiologiques

L'espérance de vie selon l'âge

- A-t-on réellement 30 ans d'espérance de vie à la retraite ?

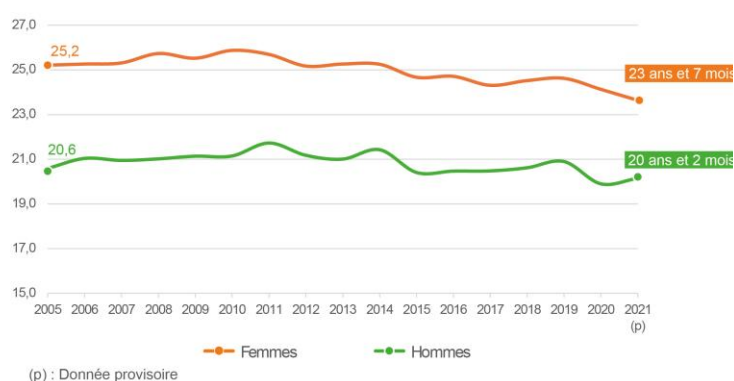
■ ÉVOLUTION DE L'ESPÉRANCE DE VIE À 60 ANS ENTRE 1994 ET 2023 SELON LE SEXE DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MARNE



Source : Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de Décès (CépiDc) - mise en ligne Insee - 12/12/2023



■ ESPÉRANCE DE DURÉE DE RETRAITE EN NOMBRE D'ANNÉES ENTRE 2005 ET 2021 SELON LE SEXE DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MARNE



Note : L'espérance de durée de retraite est calculée comme suit : 60 + espérance de vie à 60 ans - âge moyen de départ à la retraite

Lecture : en 2021, pour la génération 1960, la durée moyenne passée à la retraite est de 23 ans et 6 mois pour les femmes et 20 ans et 2 mois pour les hommes. Bien que les femmes partent à la retraite en moyenne après les hommes, elles vivent plus longtemps, de sorte que leur durée espérée de retraite est supérieure. Cependant, leur durée moyenne passée à la retraite aurait tendance à décroître notamment depuis 2014.

Sources : Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de Décès (CépiDc) - mise en ligne Insee - 12/12/2023
Âge conjoncturel moyen de départ à la retraite selon le sexe - Drees, EACR, EIR, modèle ANCETRE



En 2023, dans le département de la Marne, l'espérance de vie à 60 ans est de 27 ans et 8 mois pour les femmes et 22 ans et 9 mois pour les hommes⁷.

L'espérance de vie à l'âge de 60 ans représente le nombre moyen d'années restant à vivre pour une génération fictive d'âge de 60 ans qui aurait, à chaque âge, la probabilité de décéder observée cette année-là. Autrement dit, c'est le nombre moyen d'années restant à vivre au-delà de l'âge de 60 ans (ou durée de survie moyenne à cet âge), dans les conditions de mortalité par âge de l'année considérée. Pour la France métropolitaine, l'espérance de vie à 60 ans en 2023 est de 28 ans pour les femmes et 23 ans et 8 mois pour les hommes.

Alors que l'espérance de vie a progressé dans la Marne notamment chez les hommes, pour autant cela

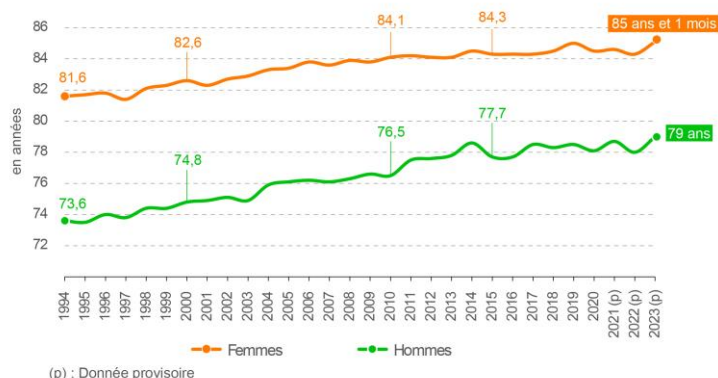
ne signifie pas qu'une personne de la génération 1960 aura en moyenne 27 ans de vie après sa retraite. Le COR (Conseil d'Orientation des retraites) calcule par génération l'âge moyen de départ à la retraite. Or, celui-ci, en 2021, était de 62 ans et 6 mois (hommes et femmes confondus). En opérant une soustraction entre l'espérance de vie estimée d'une génération et l'âge moyen de départ à la retraite de cette génération, on obtient donc la durée moyenne de vie à la retraite.

⁷ Donnée provisoire - CépiDc (Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès) - Insee Séries chronologiques - paru le 11/03/2024

Pour la génération 1960, qui quitte donc la vie active en ce moment, **l'espérance de vie à la retraite est de 23 ans et 7 mois pour les femmes et 20 ans et 2 mois pour les hommes. Et, depuis 15 ans avec notamment le report de l'âge légal de départ à la retraite, la tendance est à une légère diminution du nombre d'années passées en retraite dans la Marne et en France métropolitaine.**

- **L'écart d'espérance de vie entre femmes et hommes se réduit mais la tendance se ralentit**

ÉVOLUTION DE L'ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE ENTRE 1994 ET 2023 SELON LE SEXE DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MARNE

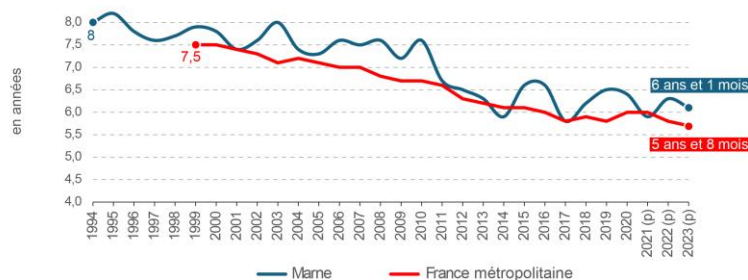


Source : Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de Décès (CépiDc) - mise en ligne Insee - 12/12/2023



L'espérance de vie à la naissance (ou à l'âge 0) représente la durée de vie moyenne – autrement dit l'âge moyen au décès – d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité de l'année. Elle caractérise la mortalité indépendamment de la structure par âge.

RÉDUCTION DES ECARTS D'ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES ENTRE 1994 ET 2023 DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MARNE ET EN FRANCE MÉTROPOLITAINE



Source : Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de Décès (CépiDc) - mise en ligne Insee - 12/12/2023



Dans le département de la Marne, l'espérance de vie à la naissance est de 85 ans et 1 mois pour les femmes et de 79 ans pour les hommes⁸. Ces dix dernières années, ils ont gagné 1,2 an d'espérance de vie et les femmes 0,8 an.

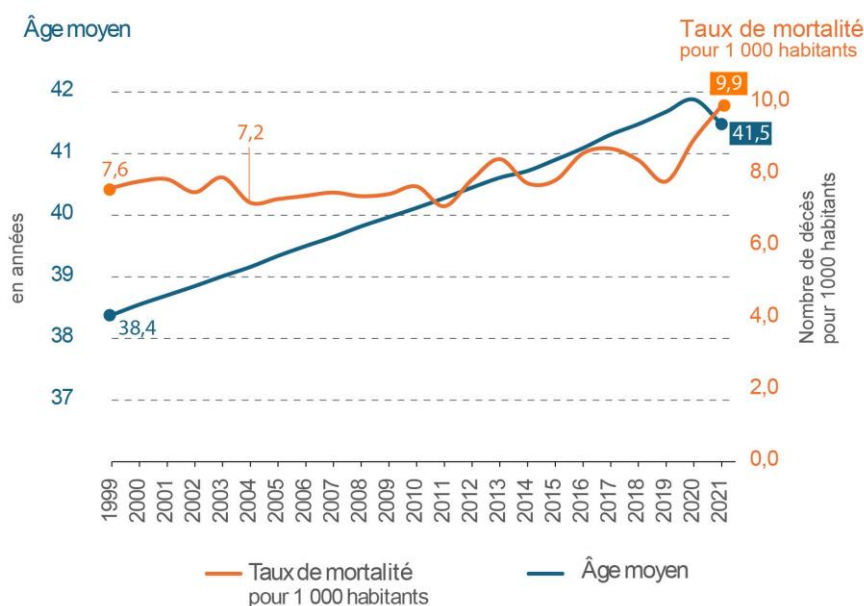
Pour la France métropolitaine, l'espérance de vie à la naissance en 2023 est de 85 ans et 9 mois pour les femmes et 80 ans et 1 mois pour les hommes. Ces dix dernières années, les hommes ont gagné 1,6 an d'espérance de vie et les femmes 0,8 an.

⁸ Donnée provisoire - CépiDc (Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès) – Insee Séries chronologiques – paru le 11/03/2024

La mortalité depuis 1999 : en hausse

Avec 782 décès en 2021 selon l'Insee, la mortalité dans l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne atteint un pic comparable à 2020 (713 décès) alors que nombre moyen annuel de décès entre 1999 et 2019 est de 615 décès par an. En mettant en perspective l'évolution du taux de mortalité global dans l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne depuis 1999, on obtient le graphique suivant :

■ ÉVOLUTION DU TAUX DE MORTALITÉ POUR 1 000 HABITANTS ENTRE 1999 ET 2021 DANS L'INTERCOMMUNALITÉ DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE



Âge moyen : En 2021, la population est âgée en moyenne de 41,5 ans. L'estimation au 1^{er} janvier 2024 indique un âge moyen des habitants est en progression pour atteindre 42,6 ans : l'âge moyen des femmes est de 43,9 ans et celui des hommes de 41,1 ans.

Source : Insee, Etat civil Décès domiciliés - Âge moyen, Insee - Estimations de population



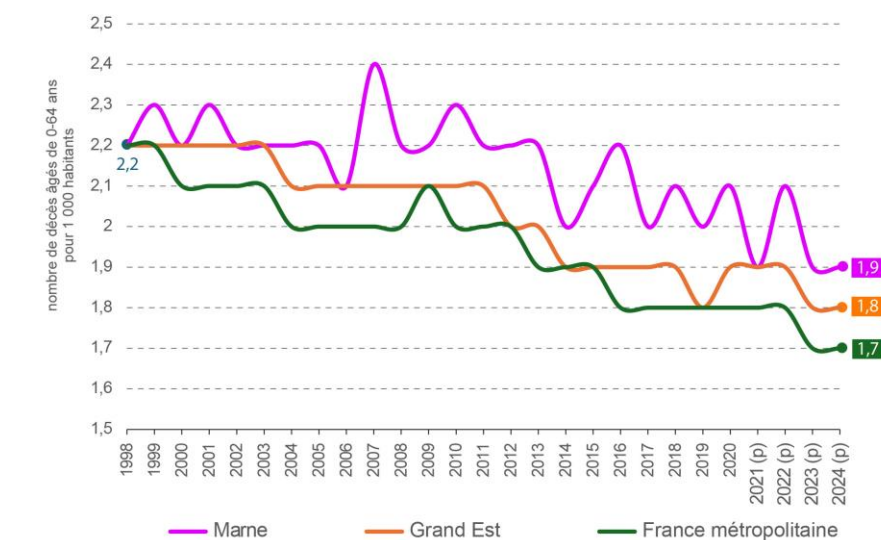
Orienté sensiblement à la baisse de 1999 à 2004, **le taux de mortalité de la population de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne augmente depuis chaque année.** Ce taux est en effet déterminé par deux éléments évoluant en sens inverse : la mortalité à un âge donné, qui baisse tendanciellement de manière assez régulière depuis les années 1950 (et avant en enlevant les guerres) et la structure par âge de la population, dans laquelle le poids des personnes plus âgées croît. **Depuis le début des années 2000, l'effet de vieillissement de la population l'emporte sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne.**

La mortalité prématurée ou autrement-dit « évitable » est définie comme l'ensemble des décès survenus avant l'âge de 65 ans. L'analyse de la mortalité prématurée est un indicateur d'inégalité sociale de santé dans la mesure où il s'agit, pour la plupart des cas, de décès qui auraient pu être prévenus par des actions adaptées. Par exemple, pour la mortalité prématurée liée au cancer, des actions sur les facteurs de risque (notamment le tabac et l'alcool), sur le dépistage et sur la prise en charge du cancer à un stade plus précoce, sur la prévention des accidents de la route pour les jeunes générations, seraient susceptibles de limiter la mortalité prématurée.

En 2023, le taux de mortalité prématurée standardisé s'élève à 1,9 décès pour 1 000 personnes dans le département de la Marne. Avec 2,2 décès âgés de moins de 65 ans pour 1 000 personnes

en 1998, la tendance est orientée à une baisse régulière dans le département de la Marne. Cependant, en comparaison, en France métropolitaine, le taux de mortalité prématurée (0-64 ans) est de 1,7 pour 1 000 personnes, en baisse depuis 1998. **Par conséquent, dans le département de la Marne, le taux de mortalité prématurée décroît à un rythme plus lent que dans les autres départements de France métropolitaine.**

ÉVOLUTION DU TAUX DE MORTALITÉ STANDARDISÉ DES 0-64 ANS (PRÉMATURÉ) POUR 1 000 HABITANTS ENTRE 1998 ET 2021 DANS LA MARNE - GRAND EST ET FRANCE MÉTROPOLITAINE

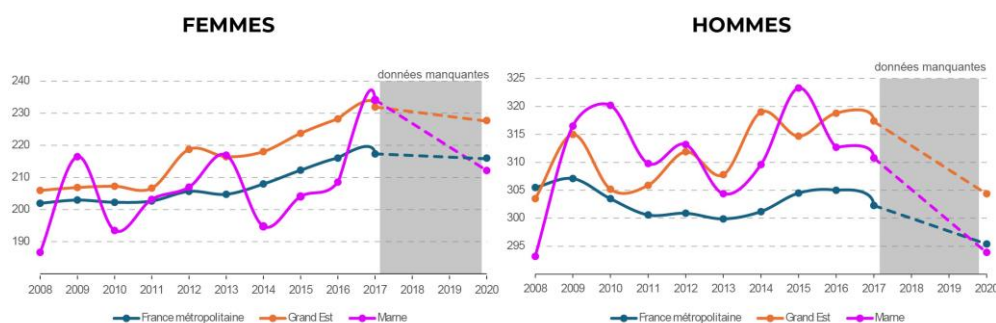


AJDC

Les causes de mortalité – données départementales

Les tumeurs malignes et les maladies de l'appareil circulatoire sont les deux premières causes de décès, dans le département de la Marne en 2020. Toutes classes d'âge confondues, les tumeurs malignes représentent la première cause de mortalité des hommes (293,9 décès pour 100 000 habitants) et des femmes (214,5 décès pour 100 000 habitants) dans la Marne. Comparativement, les habitants du département de la Marne sont moins touchés que dans les autres départements de France métropolitaine : en 2020, la Marne se classe au 25^{ème} rang des départements les moins touchés pour les hommes et au 24^{ème} rang pour les femmes.

TUMEURS
ÉVOLUTION DU TAUX DE MORTALITÉ POUR 100 000 HABITANTS SELON LE SEXE ENTRE 2008 ET 2020 DANS LA MARNE, LA RÉGION GRAND EST ET EN FRANCE MÉTROPOLITAINE

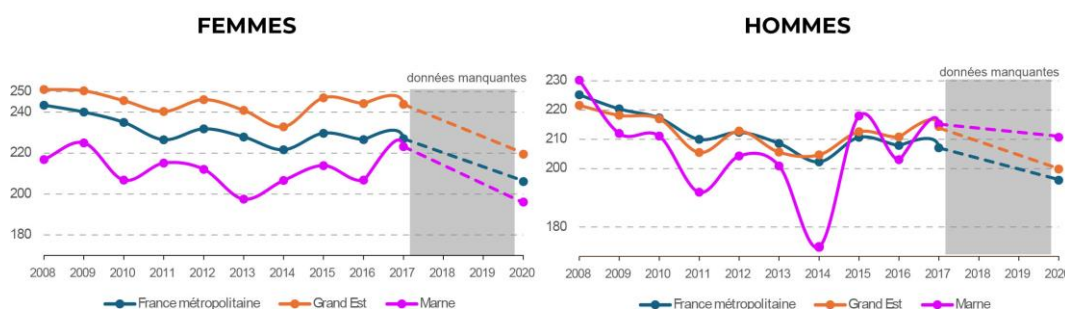


Source : Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de Décès (CépiDc) - mise en ligne Insee - 12/12/2023

AJDC

Deuxième cause de décès dans le département de la Marne, en 2020, les maladies de l'appareil circulatoire touchent davantage les hommes (210,7 décès pour 100 000 habitants) que les femmes (196,1 décès pour 100 000 habitants). Et, cette situation est différente en région Grand Est et en France métropolitaine : les femmes sont davantage touchées que les hommes. Signe d'un changement de tendance, dans le département de la Marne, par rapport aux années passées, les maladies de l'appareil circulatoire touchaient plus fréquemment les femmes que les hommes.

MALADIES DE L'APPAREIL CIRCULATOIRE ÉVOLUTION DU TAUX DE MORTALITÉ POUR 100 000 HABITANTS SELON LE SEXE ENTRE 2008 ET 2020 DANS LA MARNE, LA RÉGION GRAND EST ET EN FRANCE MÉTROPOLITAINE



Source : Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de Décès (CépiDc) - mise en ligne Insee - 12/12/2023



Les Affections de Longue Durée (ALD) – données départementales

L'Affection longue durée (ALD) concerne une maladie dont la gravité et/ou le caractère chronique nécessite un traitement prolongé. **Dans le département de la Marne, 110 940 personnes sont prises en charge pour une des 30 affections de longue durée en 2022. Le nombre de personnes prises en charge en ALD augmente depuis 2012 avec une hausse de 26% en 10 ans.**

Pathologies les plus fréquentes

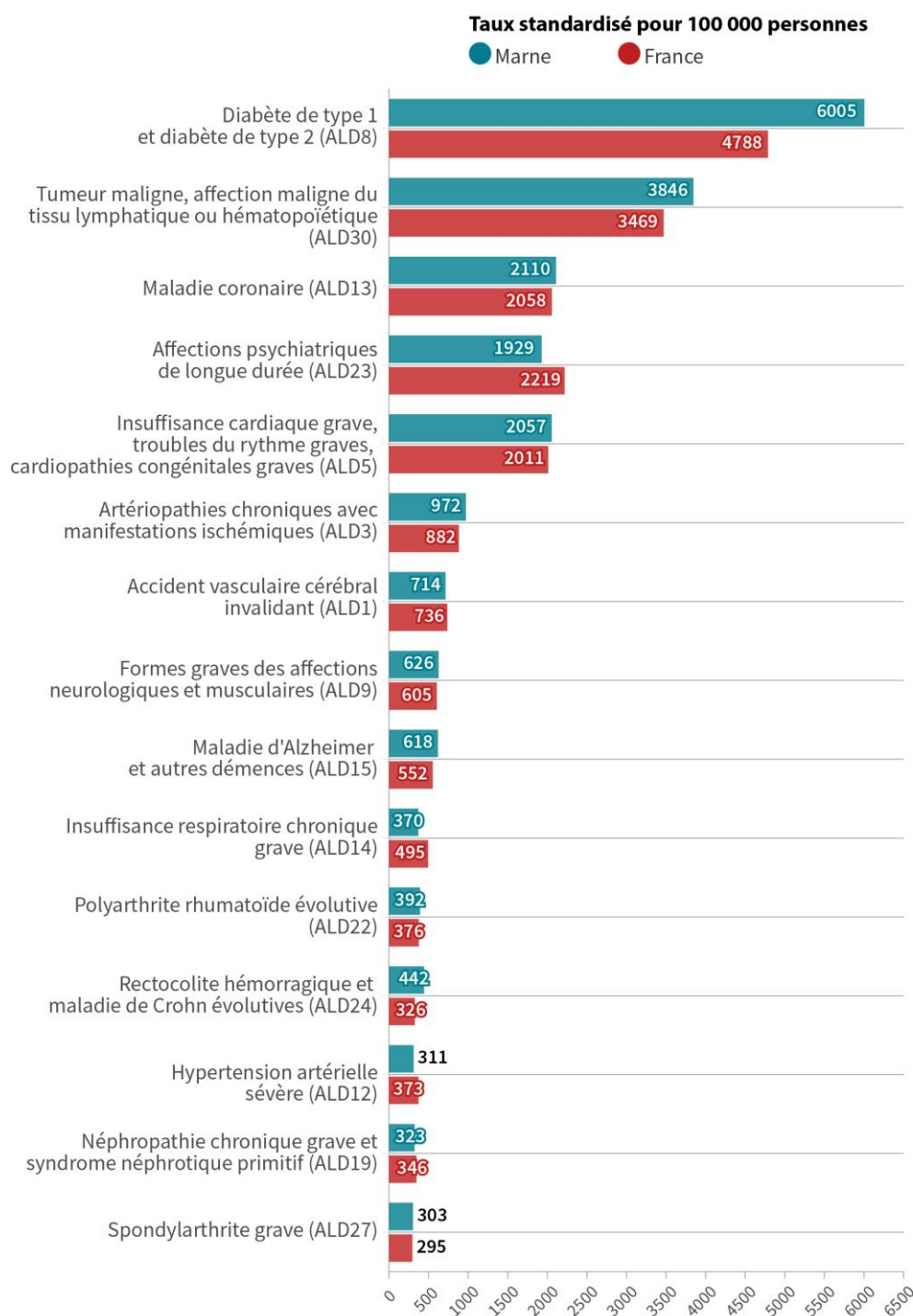
A l'identique des années précédentes, **l'affection de longue durée la plus fréquente en 2022 dans le département de la Marne⁹ demeure le diabète** avec un taux de prévalence¹⁰ de 60,5 ‰. Ce taux est en hausse continue depuis plusieurs années (45,5 ‰ en 2012, 55,6 ‰ en 2017, 60,5 ‰ en 2022). **Suivent les cancers (38,5 ‰), les maladies coronaires (21,1 ‰)** puis viennent ensuite les **affections psychiatriques (19,3 ‰)** et les pathologies liées à **l'insuffisance cardiaque grave (20,6 ‰)**. Ces cinq principales affections (ALD n°8, 30,13, 23 et 5) concentrent 71% des patients en ALD en 2022 dans le département de la Marne.

Depuis 2012, parmi les 5 pathologies dont le taux de prévalence est le plus important, les **diabètes (ALD n°8)** et les **insuffisances cardiaques graves (ALD n°5) progressent régulièrement**. 27% des patients pris en charge en ALD concernent les diabétiques en 2022 ; ils représentaient 22% des malades pris en charge en ALD en 2012 dans le département de la Marne. Pour les patients diagnostiqués en insuffisance cardiaque, leur part passe de 7 % à 9 % des malades pris en charge en ALD entre 2012 et 2022.

⁹ Source : <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/beneficiaires-du-dispositif-des-affections-de-longue-duree-ald/>

¹⁰ la prévalence est le rapport entre l'ensemble des cas présents ou passés d'une maladie et l'ensemble de la population exposée, à une date donnée. Ce rapport représente la proportion de personnes concernées par la maladie parmi la population.

AFFECTIONS DE LONGUE DURÉE (ALD)
COMPARAISON DU TAUX DE PRÉVALENCE DES PRINCIPALES AFFECTIONS DE LONGUE DURÉE POUR 100 000 PERSONNES PROTÉGÉES DU RÉGIME GÉNÉRAL DANS LA MARNE ET EN FRANCE EN 2022



Source : Caisse nationale de l'assurance maladie - Mise à jour Novembre 2023



Décès par suicide : de fortes disparités selon le sexe – données départementales

Données issues du CépiDC (Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès)

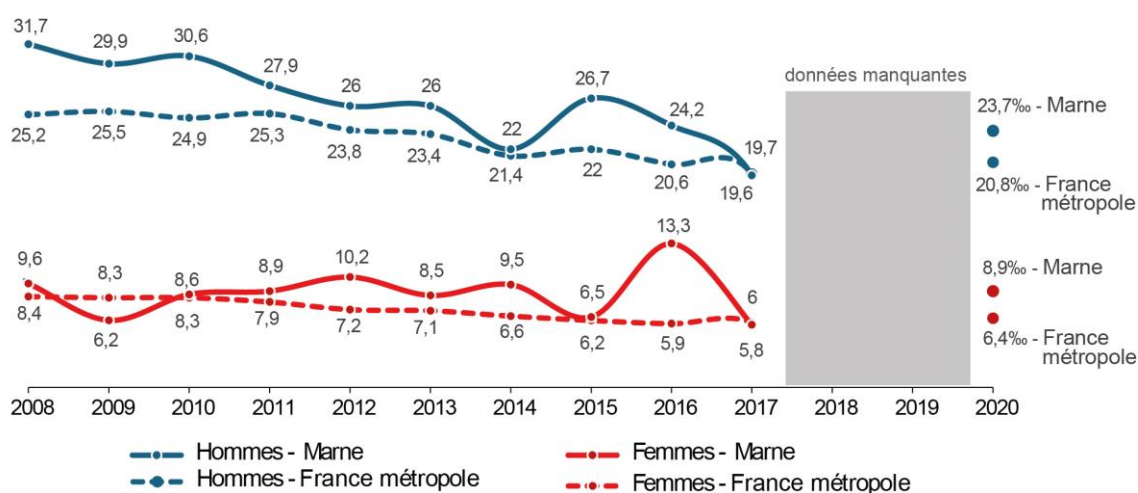
Selon les dernières données publiées par Santé publique France¹¹, à l'échelle de la France métropolitaine, la région Grand Est présente avec la Corse les plus forts taux de décès hospitaliers suite à une tentative de suicide entre 2015 et 2017 : 15,6 décès par suicide pour 1 000 hospitalisations pour tentative de suicide (hommes et femmes confondus – données lissées 2015-2017) pour la région Grand Est. A titre de comparaison, en France métropolitaine, le taux de décès hospitaliers suite à une tentative de suicide est de 11,8 décès pour 1 000 hospitalisations pour tentative de suicide. **Bien que supérieur à celui de la France métropolitaine, le département de la Marne présente un taux relativement bas par rapport aux départements des Ardennes, Haute-Marne, Moselle et Haut-Rhin : 14,1 décès par suicide pour 1 000 hospitalisations pour tentative de suicide (données lissées 2015-2017).**

De fortes disparités Homme/Femme s'observent avec une légère tendance à la baisse sur la période 2008-2020.

Chez les hommes, le taux de mortalité pour cause de suicide est de 23,7 décès pour 100 000 hommes en 2020 dans le département de la Marne. Ce taux baisse régulièrement depuis 2008 (31,7 décès par suicide pour 100 000 hommes) en suivant la tendance nationale orientée également vers une baisse régulière.

Chez les femmes, le taux de mortalité pour cause de suicide est de 8,9 décès pour 100 000 femmes en 2020 dans le département de la Marne. Comme pour les hommes, le taux est supérieur à celui de la France métropolitaine (6,4 décès par suicide pour 100 000 femmes en 2020) et reste globalement stable depuis 2008 avec de légères variations annuelles.

ÉVOLUTION DU TAUX DE MORTALITÉ POUR CAUSE DE SUICIDE POUR 100 000 HABITANTS ET SELON LE SEXE ENTRE 2008 ET 2020 DANS LA MARNE ET EN FRANCE MÉTROPOLITAINE



Source : Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de Décès (CépiDc) - mise en ligne Insee - 12/12/2023



¹¹ Santé publique France : https://geodes.santepubliquefrance.fr/#c=indicator&f=0&i=ts_tx_letalite_sexe.tx_letalite_ts_sexe&s=2015-2017&t=a01&view=map1

Offre de soins : les professionnels de santé

ACCESSIBILITÉ AUX MÉDECINS GÉNÉRALISTES SUR LE TERRITOIRE DE L'INTERCOMMUNALITÉ DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE EN 2023

Une répartition spatiale hétérogène et des espaces médicaux en transformation.

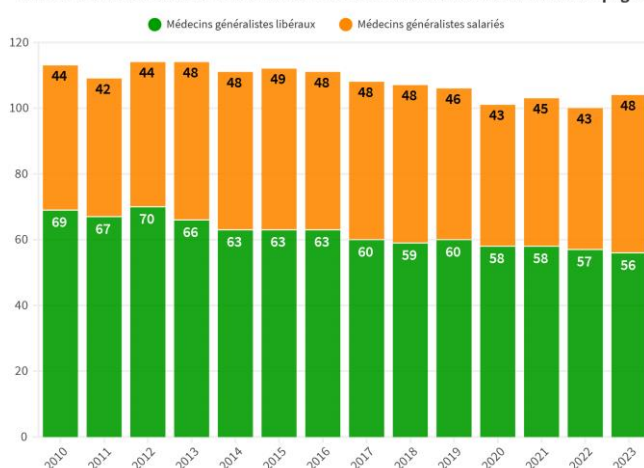
56 médecins généralistes libéraux exercent une médecine de ville sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne. Ce sont 13 médecins généralistes libéraux en moins par rapport à 2010. A cette réduction de cette offre médicale, la croissance de la demande de soins de 1^{er} recours va de pair avec une tendance affirmée au vieillissement des populations sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne.

Dans ce contexte, qu'en est-il de l'accessibilité aux soins sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne, particulièrement pour les médecins généralistes libéraux en 2024 ? Dans quelle mesure peuvent-ils jouer leur rôle de porte d'entrée dans le système de soins en orientant si nécessaire le patient vers des médecins spécialistes ou à l'hôpital ?



Au 1^{er} janvier 2023, selon le Conseil de l'Ordre National des Médecins (CNOM), 104 médecins généralistes tous modes d'exercice (libéral et salarié) sont en activité régulière¹² sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne. 113 médecins généralistes (libéral et salarié) exerçaient leur métier en 2010. Leur nombre a baissé de 8 % depuis 2010, soit une perte de 9 médecins généralistes en 13 ans. Aujourd'hui, ils sont en moyenne âgés de 50 ans. Majoritaires, 53 % des médecins généralistes en activité (tous modes d'exercice) sont des femmes.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DES MÉDECINS GÉNÉRALISTES SELON LEUR MODE D'EXERCICE ENTRE 2010 ET 2023 sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne



Source : Conseil National de l'Ordre des Médecins - 2024



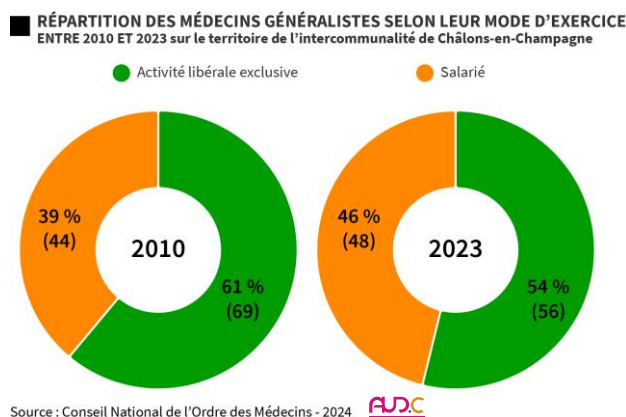
Chaque année, l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne perd en moyenne 1 médecin généraliste exerçant en cabinet depuis 2010.

Au sujet des médecins généralistes exerçant en cabinet (médecine de ville), la situation est bien plus critique : depuis 14 ans, l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne a perdu 13 médecins généralistes libéraux (-1,5 % par an contre -1,2 % par an en France). En effet, 56 médecins généralistes libéraux sont en activité contre 69 médecins généralistes libéraux en 2010.

A cette baisse, s'ajoute un **basculement d'un mode d'exercice libéral de la médecine vers un mode salarié**. Ce phénomène atténue

¹² Source : Atlas de la démographie médicale, Conseil National de l'Ordre des Médecins – 2023. Le nombre de médecins généralistes diffère de celui de la DREES qui recense les personnes morales tenues d'obtenir une autorisation préalable, un agrément ou une validation par une procédure ad hoc leur permettant d'exercer leur activité. Les deux fichiers de données ne sont pas comparables.

globalement la perte de médecins généralistes sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne.



Parmi les médecins généralistes en activité en 2023, 54 % ont une activité libérale exclusive (56 médecins généralistes), 46 % sont salariés (48 médecins généralistes). En 2010, le rapport était 61 % en activité libérale (-7 points) et 39 % en salariat (+ 7 points). A la différence de l'ensemble des médecins généralistes, seulement, 43 % des médecins généralistes exerçant en libéral sont des femmes.

Or, les médecins généralistes libéraux effectuent un nombre d'heures de consultation plus important que celui des médecins généralistes salariés. Ils constituent la principale offre de soins de premier recours. A ce rythme, à situation identique, dans 7 ans, **en 2030, le nombre de médecins généralistes salariés devrait dépasser celui des médecins libéraux** sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne.

Manque de médecins généralistes : croissance de la demande ou réduction de l'offre médicale ?

Les causes du manque de médecins généralistes sont multiples.

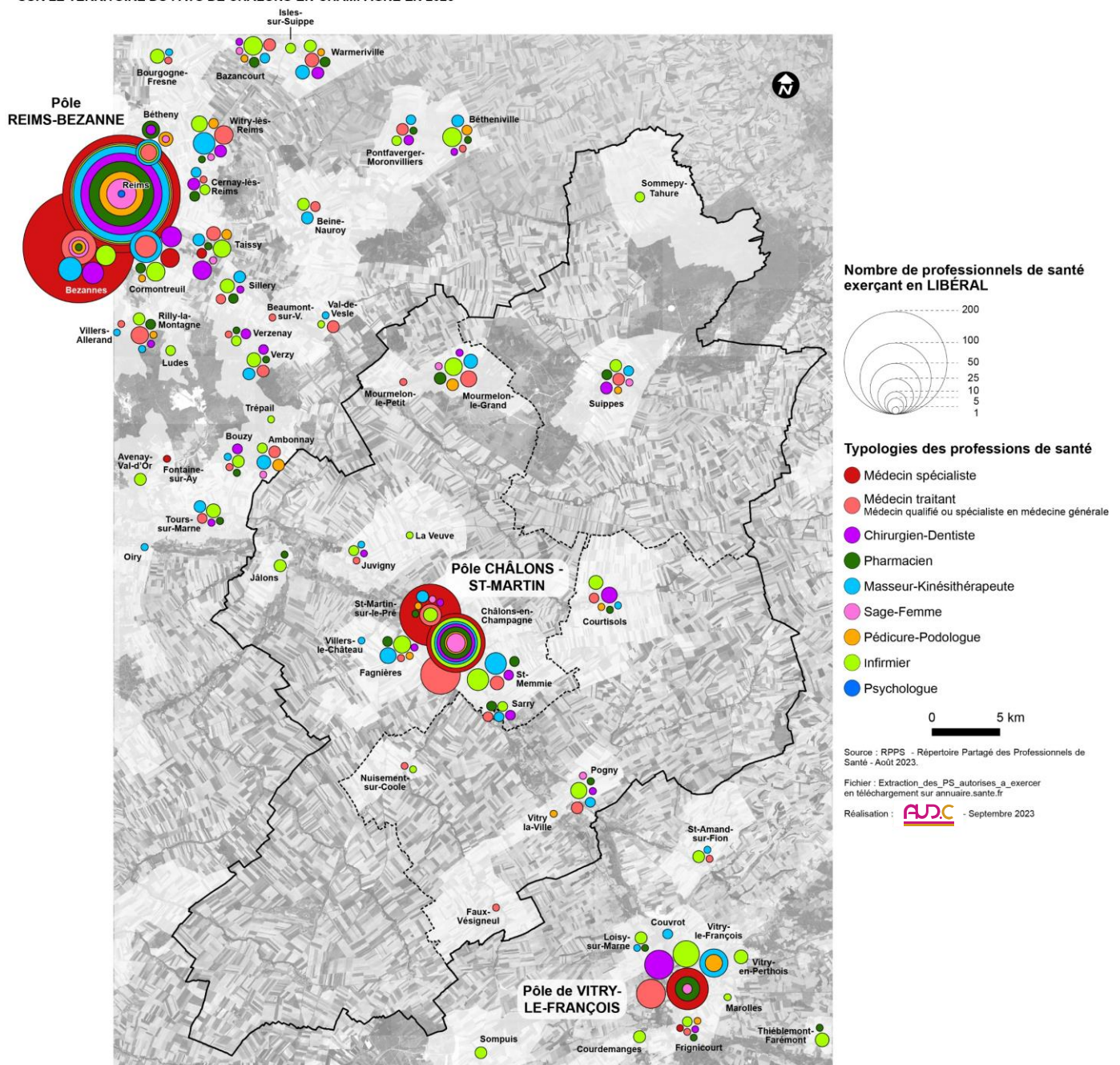
Du point de vue de la demande, le vieillissement de la population stimule la consommation de soins chez les médecins généralistes. En effet, le nombre de consultations augmente avec l'âge de la population¹³. Quelles que soient les régions, en France, la part de la consommation de soins généralistes est environ 2 fois plus élevée (1,82 à 2,12) chez les personnes âgées de 75 à 84 ans que dans l'ensemble de la population. Les inégalités sociales sont aussi une cause de l'augmentation du nombre de consultations chez le médecin généraliste : la consommation annuelle de soins de médecin généraliste est d'autant plus forte que la commune présente un taux de pauvreté élevé. Et, de manière cumulative, ce constat est d'autant plus marqué que la personne est âgée.

Du point de vue de l'offre, la baisse des effectifs de médecins généralistes libéraux (effets du « numerus clausus » perdureront jusqu'en 2027) et la possibilité pour le médecin généraliste de choisir librement son lieu d'exercice génère une inégale répartition géographique. Cette dernière est d'autant plus forte sur des espaces en manque d'attractivité résidentielle : les communes rurales ou en voie de périurbanisation de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne mais surtout, à Châlons-en-Champagne.

¹³ Source : LUCAS-GABRIELLI V., MANGENEY C. (2019). Breuil-Genier P., Goffette C. (2006). « L'accessibilité aux médecins généralistes en Île-de-France : méthodologie de mesures des inégalités infra-communales ». IRDES, ORS Île-de-France, DT n° 80 p27.

PROFESSIONS DE SANTÉ EXERÇANT EN LIBÉRAL

SUR LE TERRITOIRE DU PAYS DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE EN 2023



Même s'il n'existe pas de définition précise, l'expression de « **désert médical** » est largement utilisée pour qualifier des **difficultés d'accès aux soins** sur le territoire. La notion de « désert médical » renvoie à une double dimension :

- une **dimension spatiale** liée à la densité de professionnels de santé sur un territoire : un désert médical est caractérisé par un éloignement géographique entre les patients et leur médecin, ce qui implique pour eux de parcourir une longue distance pour consulter ;
- une **dimension temporelle** liée au nombre de patients par médecin : plus un médecin a de patients, moins il a de temps à accorder à chacun d'eux.

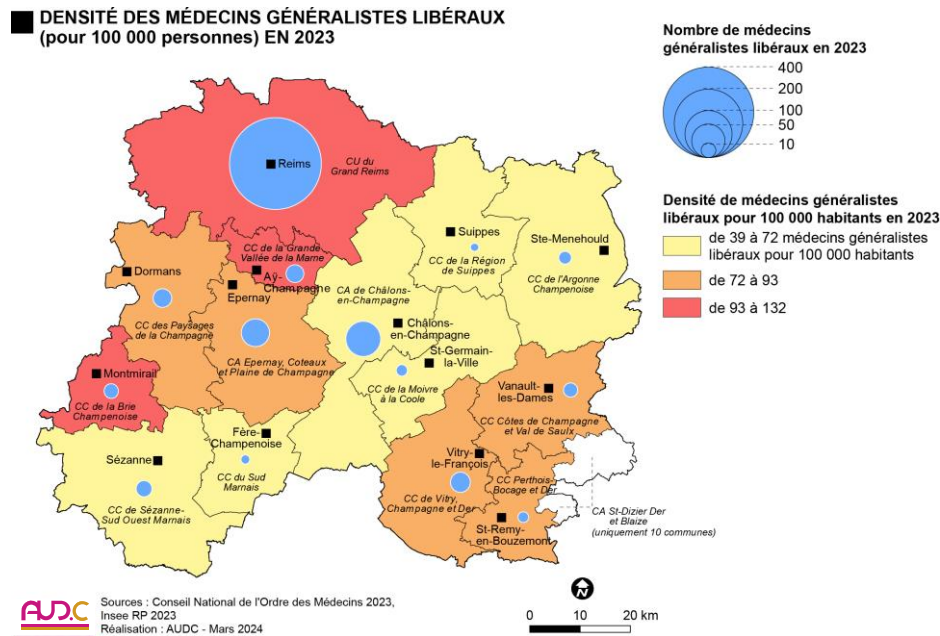
Mesurer l'accessibilité aux soins : une faible densité de médecins généralistes marquée par une répartition territoriale hétérogène sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne en 2023

Plusieurs manières permettent de mesurer l'accessibilité aux soins.

Le premier indicateur est la densité de médecins généralistes exerçant en cabinet. Il se définit comme le rapport entre le nombre de praticiens libéraux à la population concernée. Cet indicateur permet de mettre en évidence les **écarts de dotation** entre territoires. A l'échelle départementale, la Marne avec 93 médecins généralistes libéraux pour 100 000 habitants en 2020¹⁴ est à un niveau comparable à la moyenne nationale (90 médecins généralistes libéraux pour 100 000 habitants). Les variations départementales sont fortes : de 59 médecins généralistes libéraux pour 100 000 habitants dans l'Eure-et-Loir et la Seine-Saint-Denis à plus de 120 médecins généralistes libéraux pour 100 000 habitants en Gironde, Hérault, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Hautes-Alpes.

A l'échelle des intercommunalités de la Marne, la densité des médecins généralistes libéraux varie du simple au triple en 2023 : de 39 médecins généralistes libéraux / 100 000 habitants pour la Communauté de communes de la Région de Suippes à 132 médecins généralistes libéraux / 100 000 habitants pour la Communauté de communes de la Brie Champenoise. Avec 68 médecins généralistes libéraux pour 100 000 habitants, la Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne se situe dans une fourchette basse par rapport aux autres intercommunalités de la Marne. La densité de médecins généralistes libéraux de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne est comparable aux intercommunalités rurales comme la Communauté de communes de l'Argonne Champenoise (Ste-Menehould), la Communauté de communes de la Moivre à la Coole (St-Germain-la-Ville), la Communauté de communes de Sézanne Sud-Ouest Marnais, la Communauté de communes du Sud Marnais (Fère-Champenoise).

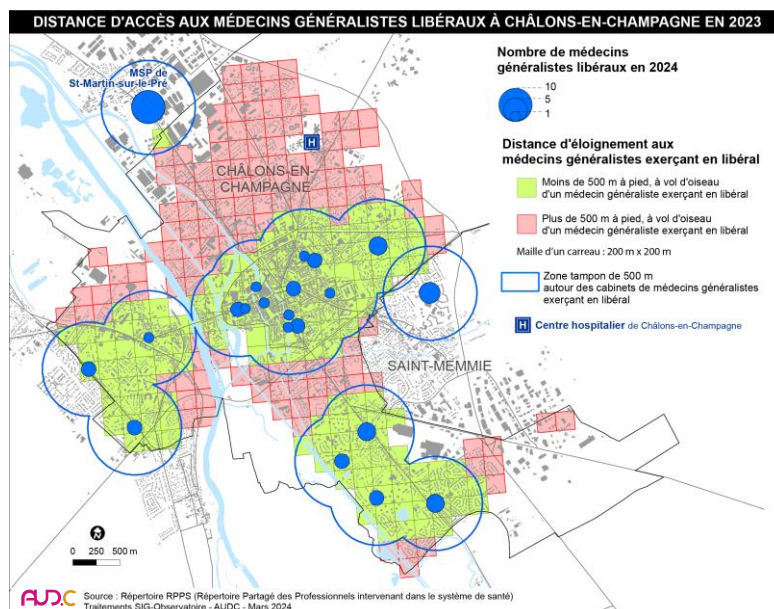
¹⁴ Source : ANCT - Observatoire des territoires (2020)



L'analyse de la répartition des médecins généralistes libéraux à l'échelle des communes de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne montre des situations très hétérogènes : sur les 46 communes du territoire de Châlons Agglo, 38 communes¹⁵ n'ont pas de médecins généralistes exerçant en cabinet en 2023. Toutefois, ce constat est peu significatif au regard de la géographie de la commune (forme et superficie).

La distance d'accès est le deuxième indicateur classiquement mobilisé. Cet indicateur permet de mettre en évidence les **écarts en termes d'éloignement** de la ressource médicale. En effet, une commune sans médecin peut très bien avoir un accès relativement facile si la

population concernée est à proximité d'une commune limitrophe bien dotée. Ainsi, 95 % de la population de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne réside à moins de 10 mn en voiture d'un médecin généraliste libéral.



A pied, à Châlons-en-Champagne, 66% de la population (2/3 de la population) réside à moins de 500 m (à vol d'oiseau) d'un médecin généraliste exerçant en cabinet en 2023.

¹⁵ 8 communes avec médecins généralistes libéraux dans l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne en 2023 : Châlons-en-Champagne, Fagnières, Juvigny, Mourmelon-le-Grand, Mourmelon-le-Petit, Saint-Martin-sur-le-Pré, Saint-Memmie, Sarry.

L'accessibilité théorique au médecin généraliste libéral sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne n'est pas le problème majeur. En effet, cet accessibilité théorique repose sur une hypothèse loin d'être validée : *les médecins généralistes sont en capacité de prendre de nouveaux patients*. Or, ce n'est donc pas le cas : leur patientèle est déjà trop importante et tend à croître sous l'effet du vieillissement de la population et renvoie à la question de la saturation des médecins généralistes. Un autre fait marquant est la très faible proportion de médecins remplaçants (ensemble des médecins généralistes, spécialistes, tout régime d'activité confondu) sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne (2,7% en 2023 et, toute chose égale par ailleurs soit 2 fois moins que dans la Communauté Urbaine du Grand Reims).

A partir du croisement des notions de densité et de distance, **un 3^{ème} indicateur** a été développé par la DREES et l'IRDES¹⁶ : **l'accessibilité potentielle localisée (APL)**.

L'APL est un **indicateur local**, disponible au niveau de **chaque commune**, qui tient compte de l'offre et de la demande de soins issues des communes environnantes. Calculée à l'échelle communale, l'APL met en évidence des disparités d'offres de soins qu'un indicateur usuel de densité, calculé sur des mailles beaucoup plus larges aura tendance à masquer. L'APL tient également compte du niveau d'activité des professionnels de santé en exercice, la distance d'accès au praticien ainsi que de la structure par âge de la population de chaque commune qui influence les besoins en soins.

Calculée au niveau communal, l'APL présente une plus grande variabilité que les indicateurs habituellement utilisés (temps d'accès, densité par bassin de vie, etc.). En 2022, l'APL moyenne exprimée en nombre d'actes annuels réalisés par les médecins généralistes âgés de moins de 65 ans est de 3,9 consultations par habitant et par an dans le département de la Marne¹⁷. Autrement-dit, compte tenu de la structure par âge de la population, les habitants du département de la Marne ont accès en moyenne à 3,9 consultations ou visites de médecine par an. Indisponible à l'échelle de l'intercommunalité, l'APL aux médecins généralistes de moins de 65 ans est de 3,4 consultations par habitant et par an sur le territoire du Pays de Châlons-en-Champagne¹⁸ en 2022.

Un territoire est dit sous-doté (ou sous-dense) si son APL est inférieure ou égale à 2,5 consultations/an/hab. chez un médecin généraliste. Il est dit moyennement doté si son APL est comprise entre 2,5 et 4 consultations/an/hab. et bien doté si son APL excède 4 consultations/an/hab.

A l'échelle des communes de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne, 23 communes sur 46, soit 10 995 habitants en 2021 résident dans une commune sous-dotée (< 2,5 consultations/an/hab.) sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne. Comparativement, en 2015, 15 communes sur 46, soit 3 850 habitants résidaient dans une commune sous-dotée (< 2,5 consultations/an/hab.). Sur un territoire marqué par une stagnation du nombre d'habitants, la **population concernée par des difficultés d'accès aux soins de premier recours (médecin généraliste) a été multipliée par 3 en 6 ans, sur la période 2015-2021.**

¹⁶ DREES : Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques | IRDES : Institut de recherche et de documentation en économie de la santé

¹⁷ Source : ORS Grand Est : <https://www.grand-est.ars.sante.fr/media/110012/download?inline>

¹⁸ Pays de Châlons-en-Champagne regroupe les intercommunalités suivantes : Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne, Communauté de communes de la Moivre à la Coole, Communauté de communes de la Région de Suippes.

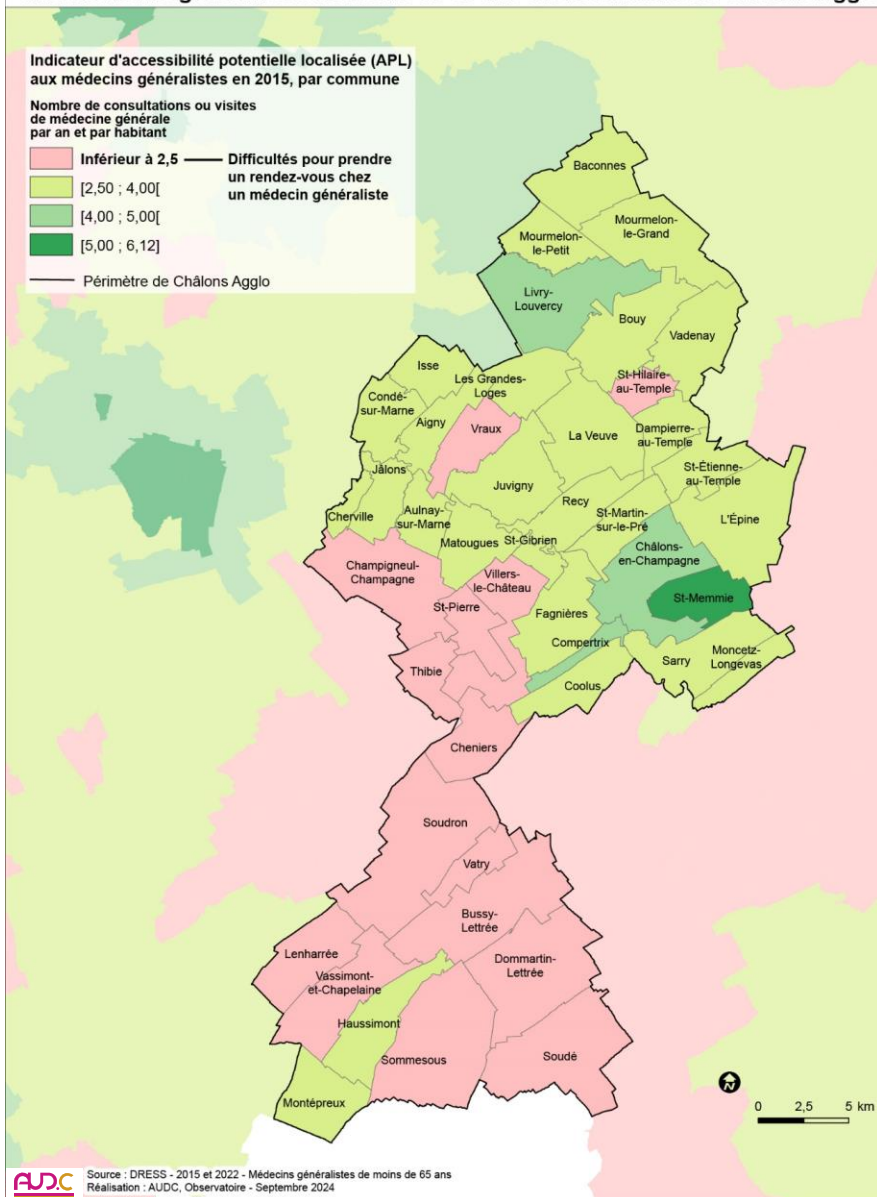
D'un point de vue de l'analyse spatiale, sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne, la sous-densité médicale s'organise et s'étend à partir de communes rurales déjà sous-denses c'est-à-dire, là où les besoins et la dépendance (notamment des personnes âgées) sont plus importants qu'ailleurs, et là où les services publics dans les communes rurales sont les moins présents.

Les territoires périurbains ou en voie de périurbanisation du territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne sont également concernés par des difficultés d'accès aux soins aux médecins généralistes. Des communes telles que Saint-Gibrien, Villers-le-Château, Matougues, Jâlons, Cherville voient leur situation se dégrader par rapport à 2015 et deviennent des communes sous-dotées. La croissance démographique de ces communes périurbaines, à l'ouest de Châlons-en-Champagne, ne s'accompagne pas par l'installation de médecins généralistes dans ces communes et développe ainsi une dépendance aux soins de premiers recours avec les communes agglomérées de Châlons-en-Champagne (Châlons, Fagnières, Saint-Martin-sur-le-Pré). Dans ce secteur géographique, seule la commune de Juvigny permet de maintenir un accès aux soins aux médecins généralistes dans la moyenne (entre 2,5 et 4 consultations/an/hab.) permettant, avec le fonctionnement de la maison de santé de Saint-Martin-sur-le-Pré, un juste maintien d'accessibilité aux soins de premier recours (médecins généralistes) pour les habitants de La Veuve et Recy.

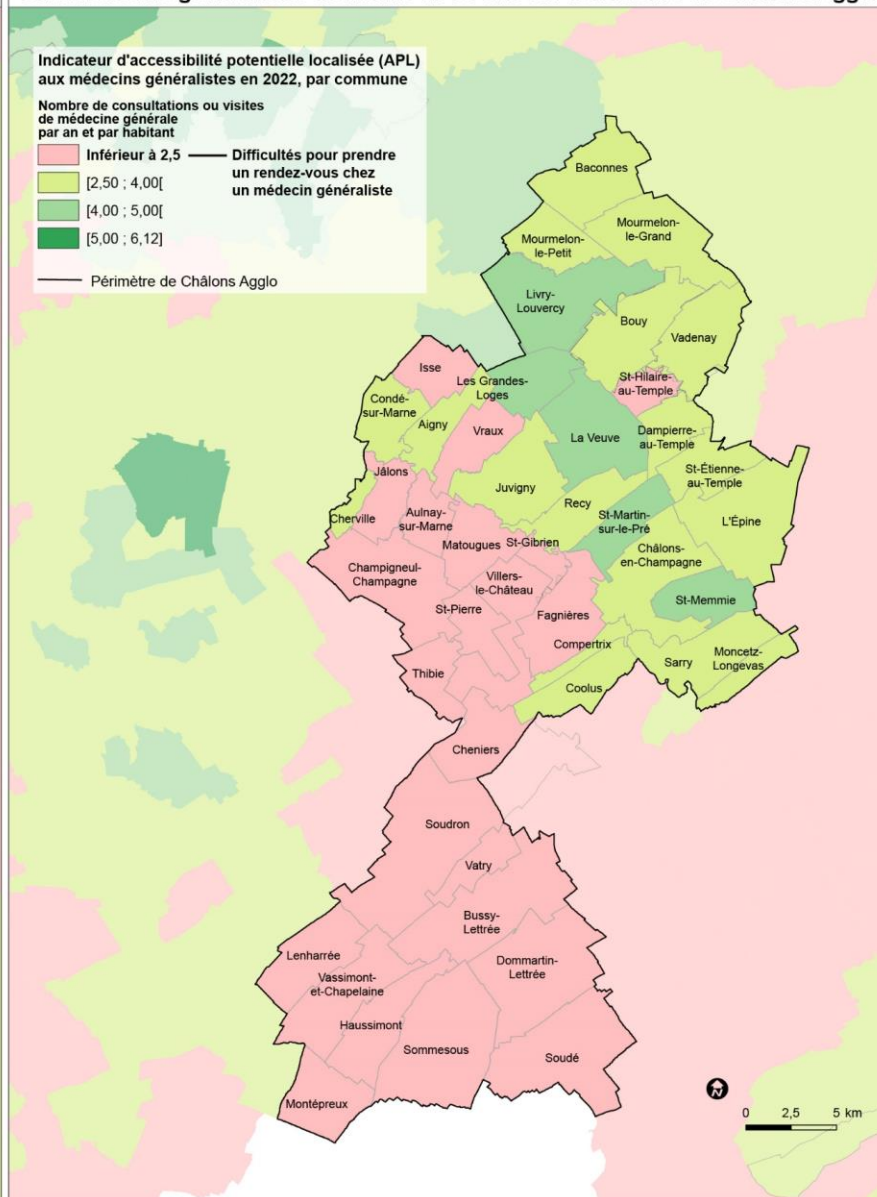
Communes bien dotées (APL > 4) ou moyennement dotées (2,5 < APL < 4) en médecins généralistes (moins de 65 ans)			
Commune	APL 2022	APL 2015	Population 2021
St-Memmie	4,97	5,15	5434
Livry-Louvercy	4,48	4,04	1092
Les Grandes-Loges	4,20	3,91	282
La Veuve	4,14	3,59	601
St-Martin-sur-le-Pré	4,11	3,86	798
Châlons-en-Ch.	3,99	4,52	43877
Recy	3,78	3,26	1060
Mourmelon-le-Petit	3,73	3,57	808
St-Étienne-au-Temple	3,71	3,37	803
Bouy	3,68	3,09	549
Compertrix	3,68	4,49	1329
Mourmelon-le-Grand	3,64	3,36	5074
Dampierre-au-T.	3,62	3,18	271
Condé-sur-Marne	3,14	3,51	747
Baconnes	3,10	2,82	283
L'Épine	3,09	3,24	666
Vadenay	3,03	2,55	234
Moncetz-Longevas	2,98	3,42	555
Aigny	2,97	3,03	283
Juvigny	2,96	2,56	938
Sarry	2,80	3,28	2011
Coolus	2,76	3,25	225
Cherville	2,56	2,76	83

Communes sous-dotées en médecins généralistes âgés de moins de 65 ans en 2022 (APL < 2,5)			
Commune	APL 2022	APL 2015	Population 2021
Vraux	2,49	2,39	461
Fagnières	2,47	3,24	4877
St-Hilaire-au-T.	2,44	1,95	318
St-Gibrien	2,34	3,12	543
Aulnay-sur-Marne	2,26	2,60	273
Jâlons	2,26	2,60	550
Champigneul-Ch.	2,23	2,44	321
Isse	2,01	2,52	106
Matougues	1,99	2,83	628
Montépoux	1,96	3,88	47
Haussimont	1,73	3,21	138
Lenharrée	1,26	1,85	104
Villers-le-Château	1,11	1,83	295
St-Pierre	1,11	1,83	306
Sommessous	1,10	2,28	478
Cheniers	1,08	1,61	115
Vassimont-et-C.	0,86	1,60	63
Soudé	0,46	1,75	154
Dommartin-Lettrée	0,23	1,07	160
Thibie	0,11	0,65	292
Bussy-Lettrée	0,09	0,48	320
Vatry	0,09	0,28	150
Soudron	0,04	0,39	296

2015 : ACCESSIBILITÉ POTENTIELLE LOCALISÉE (APL) aux médecins généralistes de moins de 65 ans sur le territoire de Châlons Agglo



2022 : ACCESSIBILITÉ POTENTIELLE LOCALISÉE (APL) aux médecins généralistes de moins de 65 ans sur le territoire de Châlons Agglo

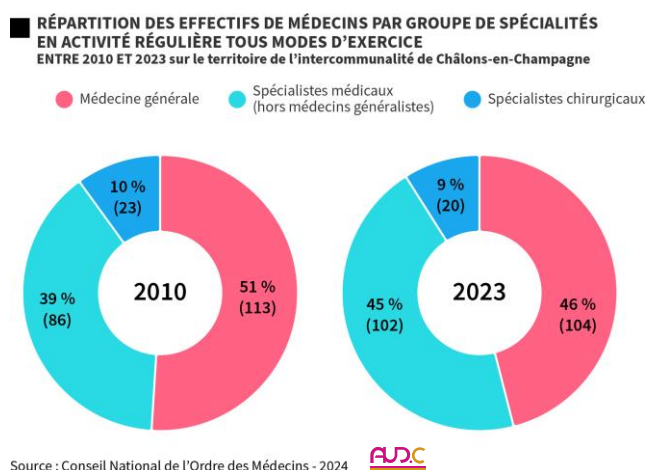


Châlons-en-Champagne : de moins en moins de médecins généralistes libéraux entre 2010 et 2023

39 médecins libéraux exercent en activité libérale exclusive en 2023 à Châlons-en-Champagne dont 29 sont des médecins généralistes. L'Atlas de la démographie médicale publié par le Conseil de l'Ordre des médecins ne nous indique pas le nombre de médecins généralistes exerçant en cabinet en 2010. Cependant, selon la même source d'information, 73 médecins exerçaient une activité libérale exclusive à Châlons-en-Champagne en 2010 contre 39 médecins en 2023. En 14 ans, la ville de Châlons-en-Champagne a donc perdu 34 médecins libéraux. Si on prend l'hypothèse que $\frac{3}{4}$ des médecins en activité libérale exclusive sont des médecins généralistes, alors la ville de Châlons-en-Champagne aurait perdu autour de 20-25 médecins généralistes exerçant en cabinet en 14 ans. Sur la même période d'observation, le nombre de médecins en activité régulière (toutes spécialités confondues) est resté stable à Châlons-en-Champagne entre 2010 et 2023 (190 médecins).

Parmi les 29 médecins généralistes libéraux exerçant en cabinet, 13 médecins généralistes exercent en cabinet individuel et 16 médecins généralistes travaillent en cabinet de groupe à Châlons-en-Champagne en 2023. 15 médecins généralistes sur 29 sont des femmes à Châlons-en-Champagne en 2023.

Vers une médecine de spécialités ?



Alors que le nombre de médecins stagne entre 2010 et 2023 sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne (tous modes d'exercice) et diminue chez les médecins généralistes et notamment chez les médecins généralistes libéraux, les médecins spécialistes (hors médecine générale) voient leur effectif augmenter entre 2010 et 2023 : de 86 à 102 spécialistes médicaux. La tendance est identique pour la ville de Châlons-en-Champagne : de 80 à 94 médecins spécialistes entre 2010 et 2023.

En résumé : L'accès à la médecine de ville se transforme et s'organise différemment depuis 10 ans sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne. Pour un nombre de médecins en activité régulière (tous modes d'exercice confondu) évoluant entre 222 et 226 médecins (stabilité) sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne, le nombre de médecins généralistes baisse et ce constat est d'autant plus marqué chez les médecins généralistes exerçant en libéral¹⁹. De plus, ils exercent de moins en moins seuls dans leur cabinet individuel mais se regroupent en petits pôles attirant parfois d'autres professions paramédicales (infirmières, psychologues...). Parallèlement, à nombre de médecins quasi équivalent, les effectifs de médecins spécialistes (hors médecine générale) sont en hausse sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne et à Châlons-en-Champagne entre 2010 et 2023. Autre constat, la profession se féminise et influe sur la manière de vouloir exercer le métier de médecin généraliste : elles sont devenues majoritaires en 2023 sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne (53 %) ou en ville (52 %).

¹⁹ Selon l'outil de projection mis en place par la DREES, le nombre de médecins généralistes aura tendance à baisser jusqu'au moins en 2025 à l'échelle nationale (tendance de fond) alors qu'ils représentent 45% des médecins en France.

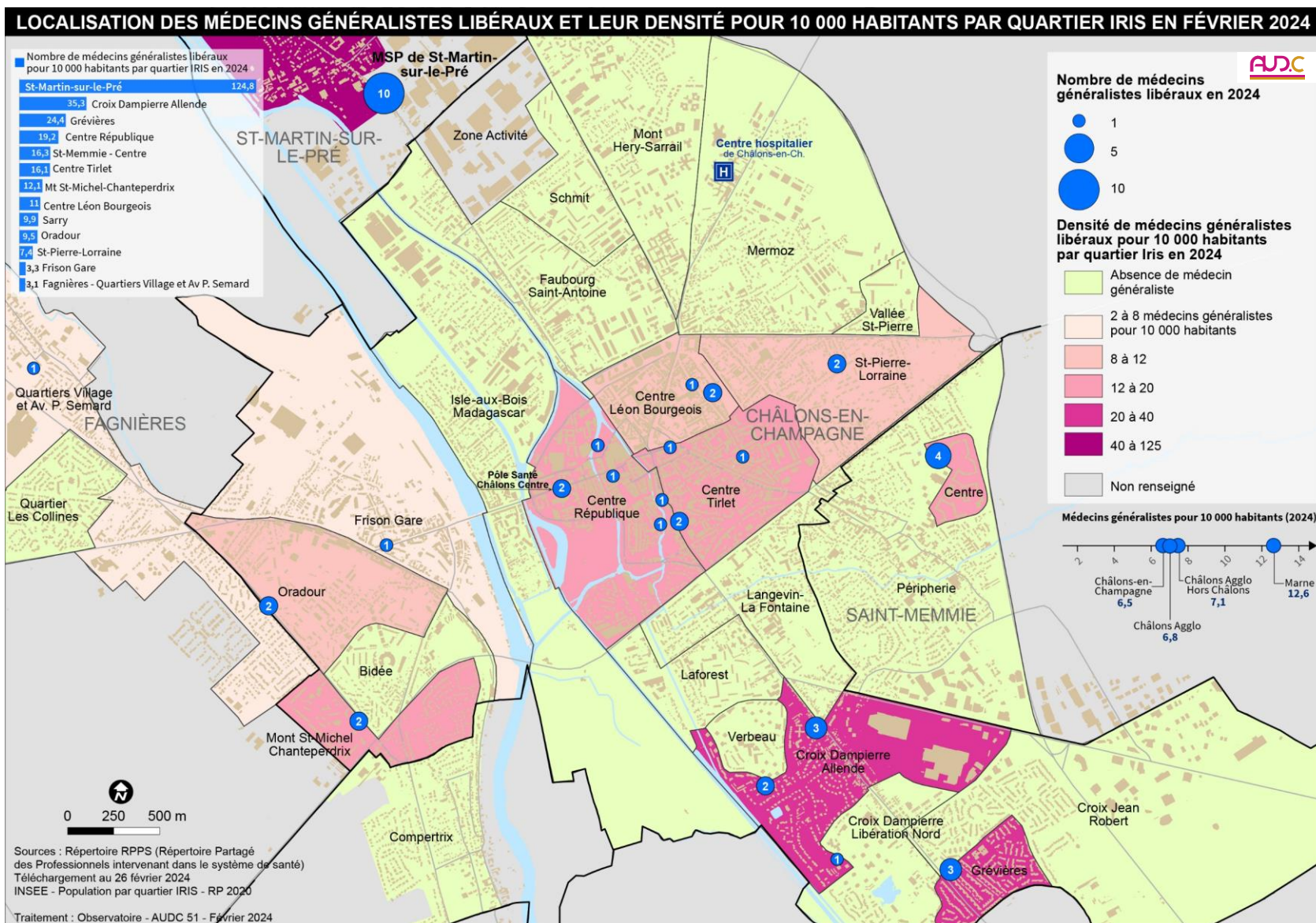




Photo 1 : maison de santé pluridisciplinaire à Saint-Martin-sur-le-Pré – ©AUDC - 2020

Au-delà des soins, la requalification de centres-bourgs : exemple de la maison de santé de Saint-Martin-sur-le-Pré

En réponse à la baisse de médecins généralistes libéraux sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne, la création de la maison de santé pluridisciplinaire à Saint-Martin-sur-le-Pré, créée en 2019, à 10 mn à pied du centre-bourg, aux portes de la ville de Châlons-en-Champagne apporte un élément de réponse à la fois à

l'amélioration de l'accès aux soins de 1^{er} recours (médecine générale) mais vise aussi à apporter un progrès au niveau des conditions d'exercice de la médecine de ville. En 2024, outre les 10 médecins généralistes, 17 autres professionnels de santé tiennent une permanence à la maison de santé de Saint-Martin-sur-le-Pré : médecin du sport (1) – Neurologue (1) – Cardiologues (2) – Angiologue (1) – Psychiatres (2) – Kinésithérapeutes (2) – Infirmières (3) – Infirmière en pratique avancée (1) – Psychologues (2) – Pédiacre-Podologue (1) – Diététicien (1). Elle vient compléter l'offre médicale hospitalière de Châlons-en-Champagne.

En dehors du caractère de relais entre les équipes soignantes et du développement de l'offre de soins auprès des habitants, la construction et le développement d'une maison de santé comme celle de Saint-Martin-sur-le-Pré participe à la requalification d'un centre-bourg de 800 habitants et contribue à générer une attractivité positive à la fois pour le développement de l'offre de commerces de la commune mais aussi plus largement, à l'échelle de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne.

Afin d'améliorer l'accessibilité aux soins des médecins généralistes et travailler sur une meilleure répartition de l'offre médicale à l'échelle de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne, un équipement de type « maison de santé pluridisciplinaire » peut être un projet d'aménagement intéressant notamment pour les populations résidentes dans les quartiers de la partie sud-est de la ville agglomérée. En effet, l'indice d'évolution des générations âgées²⁰ nous signale que ce sont ces secteurs géographiques qui connaîtront un vieillissement à moyen terme (horizon 15 ans) de la population et donc, d'une plus grande demande de soins de premiers recours.

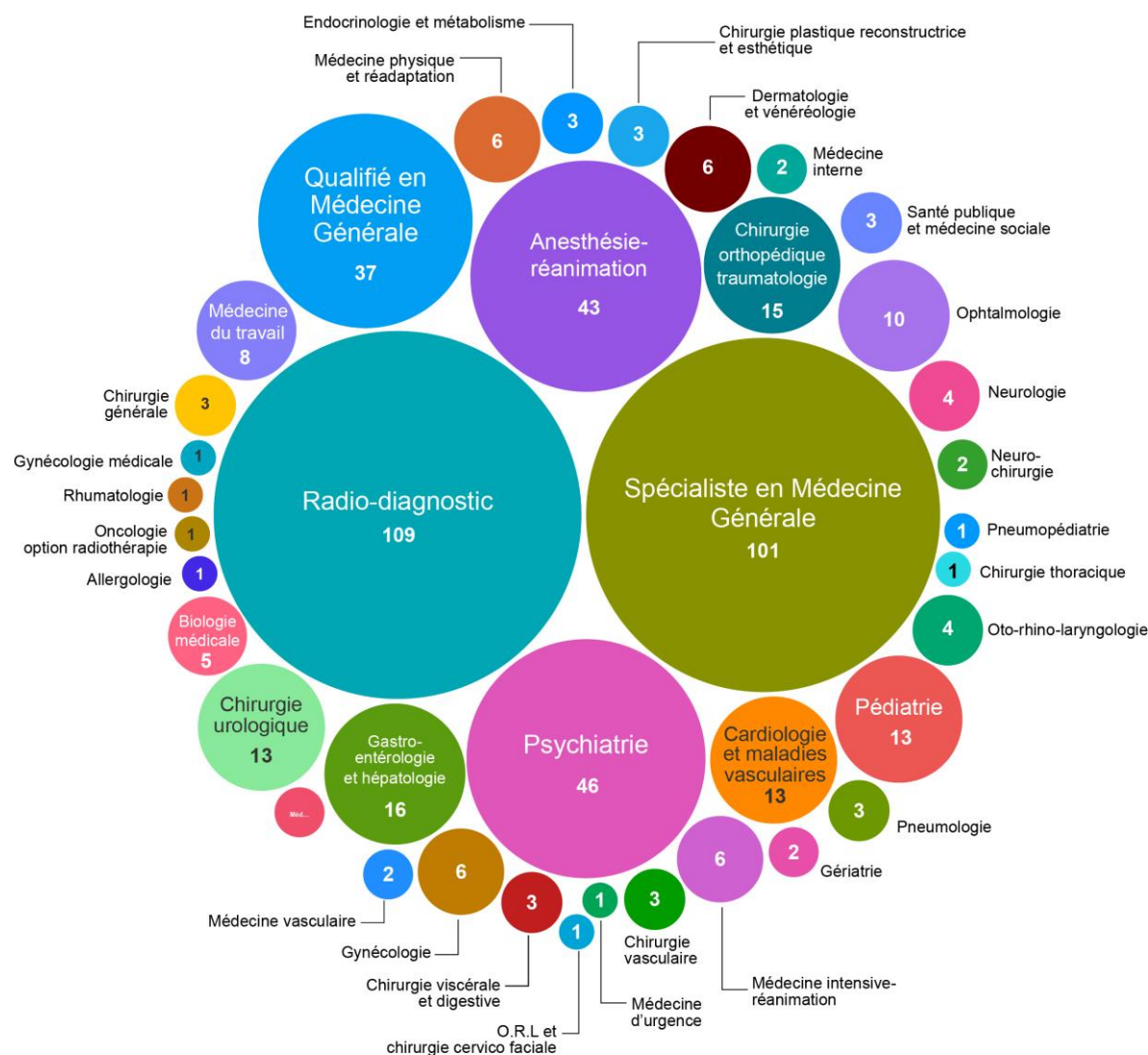
²⁰ Indice d'évolution des générations âgées : rapport entre la population âgée de 60-74 ans et la population âgée de 75 ans et plus. Cet indicateur permet d'évaluer l'évolution programmée de la population âgée sur 2 classes d'âges rapprochées et ainsi, le vieillissement à court terme de la population.

Panorama sur les médecins spécialistes et professionnels paramédicaux sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne en 2024

Savoir-faire des médecins	Libéral	Salarié	Total
Allergologie		1	1
Anesthésie-réanimation	33	10	43
Biologie médicale	3	2	5
Cardiologie et maladies vasculaires	7	6	13
Chirurgie générale	1	2	3
Chirurgie orthopédique et traumatologie	9	6	15
Chirurgie plastique reconstructrice et esthétique	3		3
Chirurgie thoracique et cardio-vasculaire	1		1
Chirurgie urologique	9	4	13
Chirurgie vasculaire	3		3
Chirurgie viscérale et digestive	1	2	3
Dermatologie et vénéréologie	3	3	6
Endocrinologie et métabolisme	1	2	3
Gastro-entérologie et hépatologie	11	5	16
Gériatrie		2	2
Gynécologie médicale		1	1
Gynécologie-obstétrique	3	3	6
Médecine du travail		8	8
Médecine d'urgence		1	1
Médecine Générale		2	2
Qualifié en Médecine Générale	5	32	37
Spécialiste en Médecine Générale	50	51	101
Médecine intensive-réanimation	1	5	6
Médecine interne		2	2
Médecine physique et réadaptation		6	6
Médecine vasculaire	1	1	2
Neuro-chirurgie	2		2
Neurologie	1	3	4
O.R.L et chirurgie cervico faciale		1	1
Oncologie option radiothérapie	1		1
Ophtalmologie	8	2	10
Oto-rhino-laryngologie	3	1	4
Pédiatrie	3	10	13
Pédiatrie option pneumopédiatrie		1	1
Pneumologie		3	3
Psychiatrie	2	44	46
Radio-diagnostic	107	2	109
Rhumatologie		1	1
Santé publique et médecine sociale		3	3
Total	272	228	500

Source : annuaire.sante.fr - RPPS - 05/09/2024 Extractions des données en libre accès des professionnels intervenant dans le système de Santé

NOMBRE DE MÉDECINS SPÉCIALISTES EXERÇANT EN LIBÉRAL OU SALARIÉ EN 2024 sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne



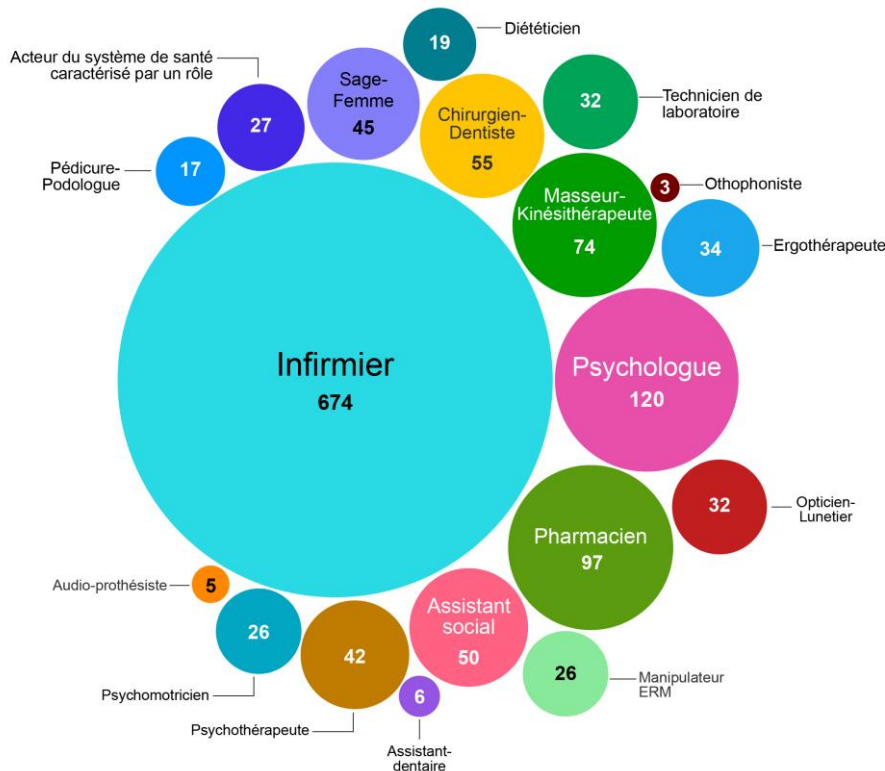
Source : RPPS (Répertoire Partagé des Professionnels intervenant dans le système de Santé) au 05/09/2024



Profession médicale/paramédicale (hors médecins)	Libéral	Salarié	Total
Acteur du système de santé caractérisé par un rôle		27	27
Assistant dentaire		6	6
Assistant social		50	50
Audio-Prothésiste	1	4	5
Chirurgien-Dentiste	48	7	55
Diététicien	8	11	19
Ergothérapeute	1	33	34
Infirmier	92	582	674
Manipulateur ERM		26	26
Masseur-Kinésithérapeute	63	11	74
Opticien-Lunetier	7	25	32
Orthophoniste		3	3
Pédicure-Podologue	15	2	17
Pharmacien	32	65	97
Psychologue	14	106	120
Psychomotricien	4	22	26
Psychothérapeute		42	42
Sage-Femme	11	34	45
Technicien de Laboratoire		32	32
Total	296	1088	1384

Source : annuaire.sante.fr - RPPS - 05/09/2024 Extractions des données en libre accès des professionnels intervenant dans le système de Santé

■ NOMBRE DE PROFESSIONNELS PARAMÉDICAUX
EXERÇANT EN LIBÉRAL OU SALARIÉ EN 2024
sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne



Source : RPPS (Répertoire Partagé des Professionnels intervenant dans le système de Santé) au 05/09/2024



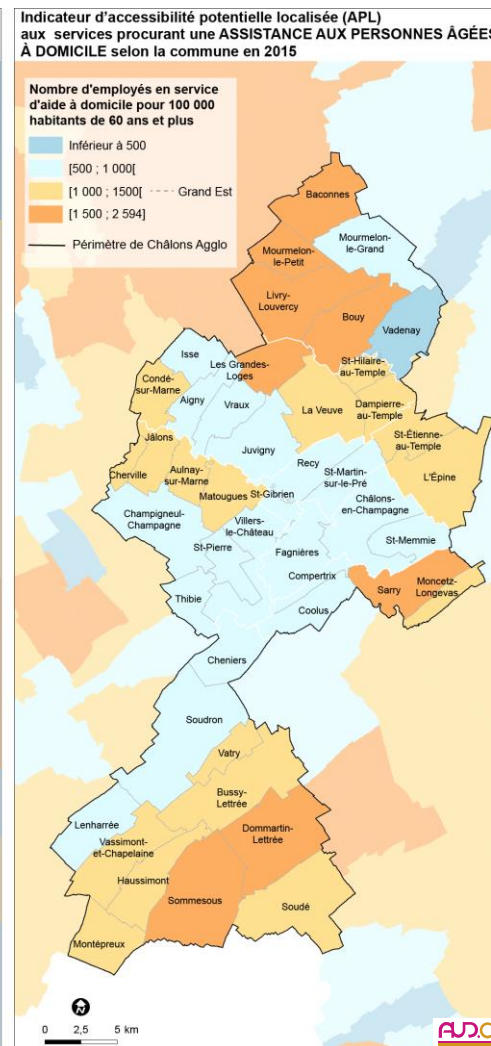
MANQUE D'AIDES À DOMICILE pour les personnes âgées sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne



Lecture : Les communes en orange foncé ont un indicateur d'accessibilité à l'offre en **ÉTABLISSEMENTS D'HEBERGEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES** élevé : on y compte entre 113 753 et 176 253 lits en établissement situés à moins de 60 minutes en voiture pour 100 000 résidents potentiels de 60 ans ou plus en 2015.



Lecture : Les communes en orange foncé ont un indicateur d'accessibilité à l'offre en **RÉSIDENCES AUTONOMIE** élevé : on y compte entre 1 300 et 2 885 places en **RÉSIDENCES AUTONOMIE** situées à moins de 30 minutes en voiture pour 100 000 personnes âgées de 60 ans ou plus en 2015.



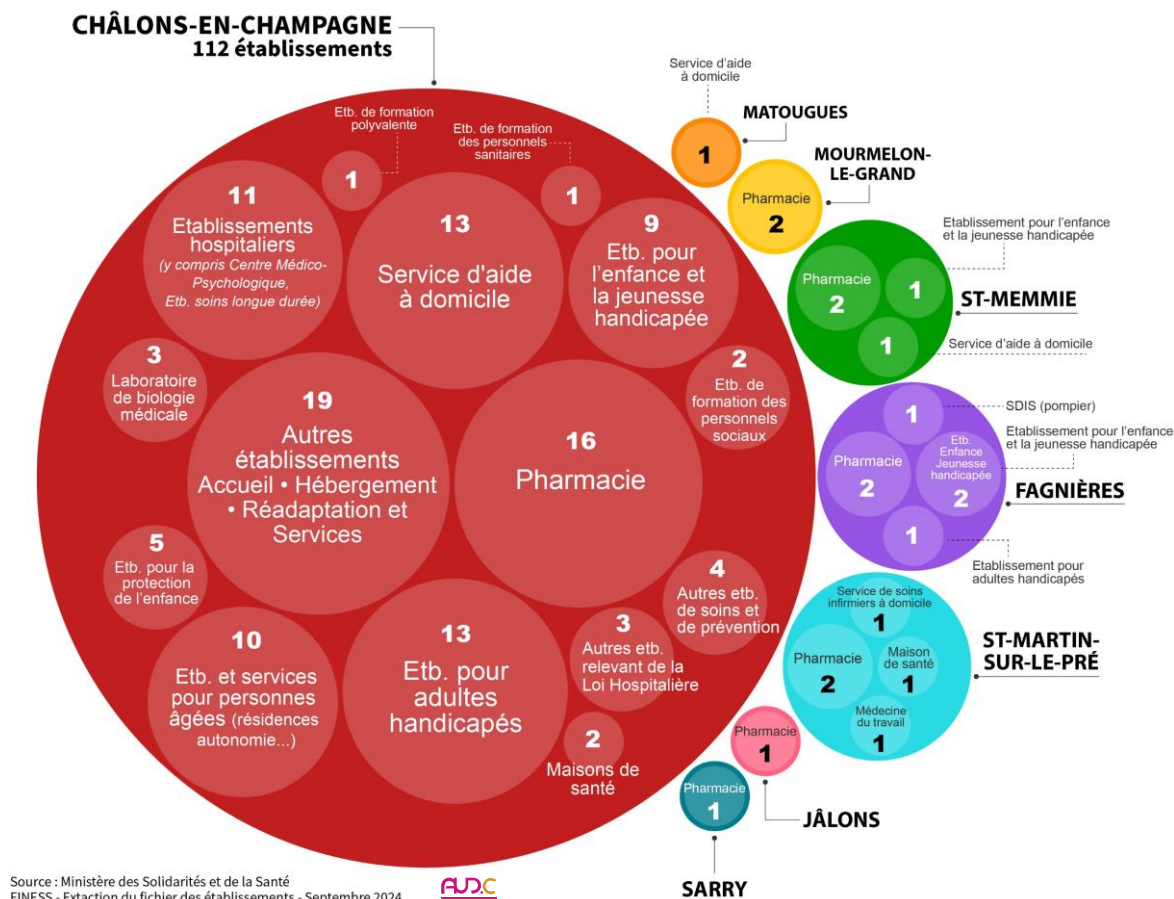
Lecture : Les communes en orange ont un indicateur d'accessibilité à l'offre en **SERVICE D'AIDE POUR LES PERSONNES ÂGÉES (SAPA)** élevé : on y compte entre 1 500 et 2 594 employés situés à moins de 30 minutes en voiture pour 100 000 personnes âgées de 60 ans ou plus en 2015.

Offre de soins : les établissements de santé

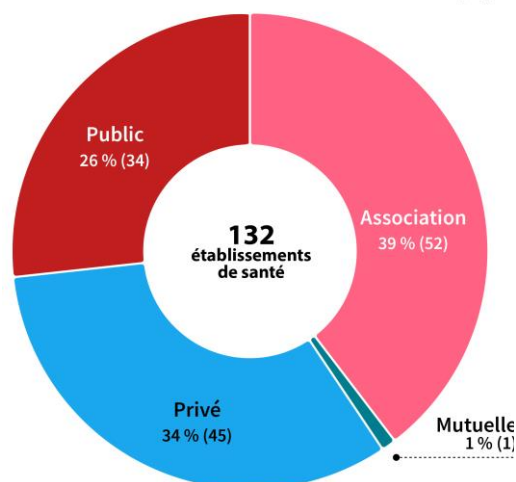
Panorama des établissements de santé en 2024 sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne

132 ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

SUR LE TERRITOIRE DE L'INTERCOMMUNALITÉ DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE EN 2024



■ STATUT JURIDIQUE DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ EN 2024
sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne



Source : Ministère des Solidarités et de la Santé
FINESS - Extraction du fichier des établissements - Septembre 2024



Le centre Hospitalier Léon Bourgeois à Châlons-en-Champagne²¹

En 2023, le Centre Hospitalier Léon Bourgeois est un établissement de Médecine-Chirurgie-Obstétrique (MCO) de 233 lits et 25 places. Il dispose également d'une Unité de Soins Longue Durée (USLD) dont la capacité est de 30 lits. 58 lits et 20 places permettent d'assurer son activité de Soins de Suite et Réadaptation (SSR).

Le centre hospitalier de Châlons-en-Champagne dispose de possibilités de prise en charge multiples :

- Le secteur de Médecine

Il est amené à prendre en charge et suivre de nombreuses pathologies auprès des personnes malades qui lui sont adressées (Cardiologie, Dermatologie, Endocrino-Diabéto-Neurologie, Hépatogastro-Entérologie, Médecine Interne, Pneumologie, Rhumatologie).

Face à l'augmentation des cas d'insuffisances cardiaques dans la Marne (mortalité élevée), le centre hospitalier Léon Bourgeois met en place un ensemble d'actions pour prévenir l'insuffisance cardiaque, en se concentrant sur le dépistage précoce, l'éducation thérapeutique, la réadaptation cardiaque, et le suivi à distance (télémédecine). Ces initiatives visent à prévenir les complications graves liées à cette maladie. La coopération avec d'autres acteurs locaux, comme les pharmacies et les médecins généralistes, permet une action coordonnée et renforcée au niveau départemental.

- Le secteur de Chirurgie

Des chirurgiens et anesthésistes travaillent au sein du secteur de Chirurgie en collaboration avec les praticiens du plateau technique afin d'offrir des soins adaptés et personnalisés (Chirurgie Digestive et Générale, Chirurgie Traumatologique et Orthopédique, Chirurgie Urologie, ORL, Ophtalmologie, Neurochirurgie, Stomatologie).

- Le secteur Mère-Enfant

Il propose une offre de soins complète (activités de Gynécologie, suivi de la grossesse, prise en charge du nouveau-né et nourrisson, maladies de l'enfant...).

En 2022, la **maternité** du Centre hospitalier de Châlons-en-Champagne a enregistré environ 780 accouchements. C'est une maternité de niveau 2, équipée d'un service de néonatalogie pour les nouveau-nés à risques.

- Le secteur Gériatrie

Une prise en charge complète de la filière gériatrique en Soins de Suite et de Longue Durée, Hospitalisation Temporaire, Consultation Mémoire...

Le Centre Hospitalier a par ailleurs développé des soins spécialisés pour apporter une prise en charge adaptée aux besoins tels que les soins palliatifs, la prise en charge de la douleur, la Psychologie médicale, la prise en charge de la Chimiothérapie, la Tabacologie, l'Alcoologie, l'Unité Transversale d'Éducation du Patient...

²¹ Source : Centre hospitalier Léon Bourgeois – Châlons-en-Champagne : <https://tinyurl.com/e4f2s4dw>

Le « Nouvel hôpital »

A l'instar des autres centres hospitaliers de la Marne (CHU de Reims, centre hospitalier Auban-Moët à Épernay), le projet de transformation et de modernisation de l'hôpital Léon Bourgeois de Châlons-en-Champagne, le « Nouvel hôpital²² » a été présenté en septembre 2023 par les instances du centre hospitalier et la mairie de Châlons-en-Champagne. Pour un coût estimé à 66 M €, les travaux seront réalisés pour la tranche 1 entre 2026 et 2028 et, pour la tranche 2, ils se poursuivront jusqu'en 2031.

Le futur établissement s'étendra sur 20 000 m² de surface totale, rénovation et construction comprises, avec une capacité de 259 lits et places contre 254 actuellement.

Les travaux consisteront à :

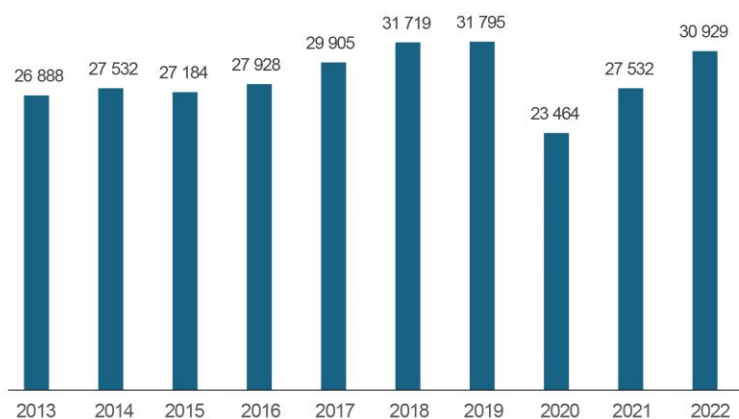
- rénovation du pôle de chirurgie en modernisant le bloc interventionnel et en créant un bloc endoscopie performant,
- reconstruction du pôle soins critiques afin d'offrir aux patients un service modernisé et mieux adapté aux prises en charge et en créant des chambres plus spacieuses et des espaces réservés aux familles,
- création d'un pôle où seront rassemblés les services de maternité, pédiatrie et néonatalogie,
- recomposition du pôle Urgences-Smur en lui associant une maison médicale de garde et pour lesquelles sont associés 16 médecins libéraux,
- création d'un pôle médecine en regroupant les unités de médecine polyvalente, de médecine interne et de spécialités, d'endocrinologie et diabétologie et nutrition, de cardiologie, de pneumologie et de court séjour gériatrique afin d'optimiser les prises en charge,
- modernisation du pôle soins de rééducation par la réhabilitation des bâtiments. La filière gériatrique sera, quant à elle, renforcée pour répondre aux besoins du territoire comme le développement des admissions directes.

²² Source : <https://tinyurl.com/2ucvpkhw> - Journal L'Union - Adriane Carroger – 66 millions d'euros de travaux pour le centre hospitalier – paru le 30/09/2023

Les Urgences au centre hospitalier de Châlons-en-Champagne

Avec 30 929 passages annuels aux urgences (hors urgences pédiatriques) en 2022²³, soit en moyenne 85 consultations par jour, le service des urgences connaît une fréquentation en hausse de 15 % depuis 10 ans (+ 4 041 passages / an par rapport à 2013 ou +11 passages journaliers en moyenne par rapport à 2013). A noter que le service « SOS Médecins » n'existe plus à Châlons-en-Champagne depuis septembre 2017 et ce sont les médecins libéraux qui prennent le relais sur la base du volontariat.

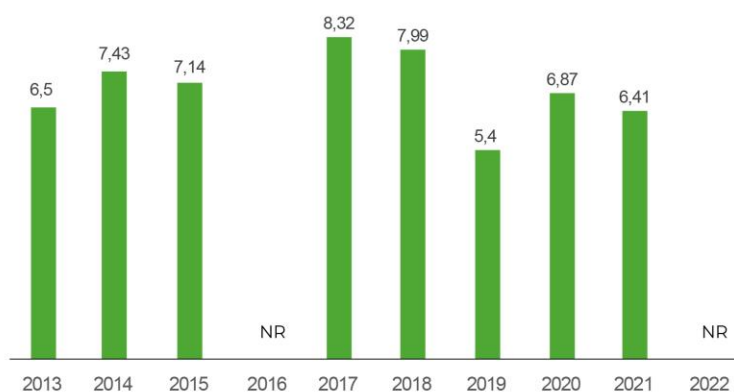
ÉVOLUTION DU NOMBRE TOTAL ANNUEL DE PASSAGES AUX URGENCES ENTRE 2013 ET 2022 AU CENTRE HOSPITALIER LÉON BOURGEOIS À CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE (hors urgences pédiatriques)



Source : DREES - SAE Statistique annuelle des établissements de santé - Enquête annuelle



ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ETP MOYEN ANNUEL DES MÉDECINS (hors internes) AFFECTÉS À LA STRUCTURE D'URGENCE ET CONTRIBUANT À L'ACTIVITÉ ENTRE 2013 ET 2022 AU CENTRE HOSPITALIER LÉON BOURGEOIS À CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE



NR : non renseigné

Source : DREES - SAE Statistique annuelle des établissements de santé - Enquête annuelle



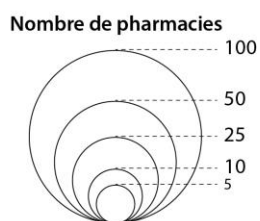
²³ Source : DREES – SAE Statistique annuelle des établissements de santé – Enquête annuelle

Les pharmacies

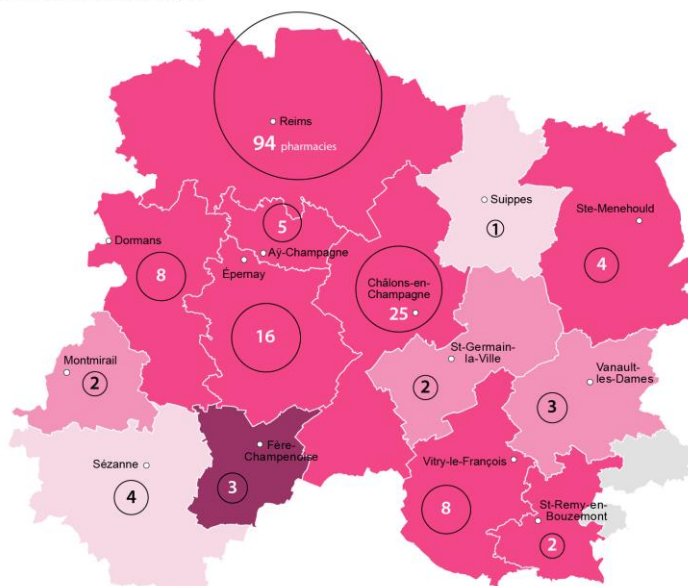
L'intercommunalité de Châlons-en-Champagne rassemble **25 pharmacies en 2024**, soit une densité moyenne de 3,2 pharmacies pour 10 000 habitants. **16 officines se situent à Châlons-en-Champagne**, soit une densité 3,6 pharmacies pour 10 000 habitants en 2024. En 10 dix ans, la ville de Châlons-en-Champagne a perdu 2 pharmacies. (18 en 2004) dans un contexte à la fois de baisse démographique (-2 307 habitants entre 2006 et 2021) et de vieillissement de la population (+ 2 013 habitants supplémentaires âgés de 60 ans et plus entre 2006 et 2021).

**DENSITÉ D'OFFICINES POUR 10 000 HABITANTS
PAR EPCI DANS LA MARNE EN 2024**

Nombre d'offices pour
10 000 habitants en 2024

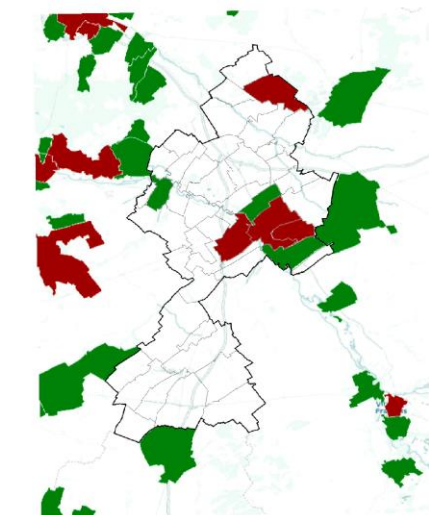


Source : Ministère des Solidarités et de la Santé
FINESS - Extaction du fichier des établissements - Septembre 2024



AUD.

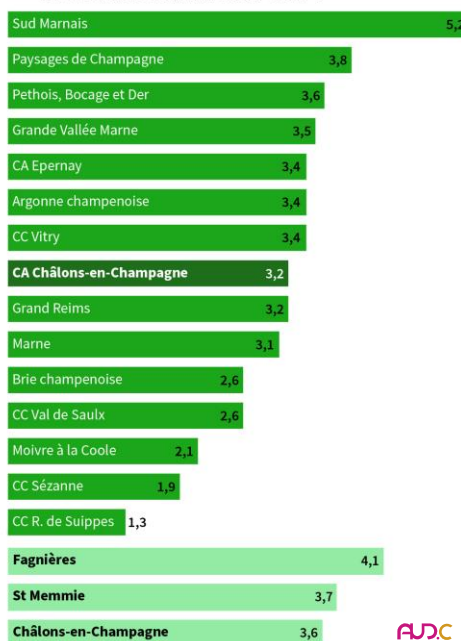
DENSITÉ OFFICINALE EN 2024
dans l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne



● Sur densité officinale ● Bonne densité officinale

95% de la population à moins de 10 mn en voiture d'une pharmacie

DENSITÉ D'OFFICINES POUR 10 000 HABITANTS PAR EPCI DANS LA MARNE EN 2024



Source : Ministère des Solidarités et de la Santé
FINESS - Extraction du fichier des établissements - Septembre 2024

Les établissements médico-sociaux dans l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne en 2024

ADULTES EN SITUATION DE HANDICAP : LISTE DES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX EN 2024				
Public cible	Catégorie	Ville	Description	Capacité
Autisme	Etablissement d'accueil médicalisé pour personnes handicapées (EAM)	Fagnières	Accueil et accompagnement spécialisé personnes handicapées	6
	Etablissement Expérimental pour personnes handicapées	Châlons-en-Champagne	Activités des Établissements Expérimentaux	0
Polyhandicap	Maison d'Accueil Spécialisée (M.A.S.)	Châlons-en-Champagne	Accueil et accompagnement spécialisé personnes handicapées	3
Déficience Grave du Psychisme consécutive à lésion cérébrale	Maison d'Accueil Spécialisée (M.A.S.)	Châlons-en-Champagne	Accueil spécialisé pour Adultes Handicapés	15
Handicap psychique	Maison d'Accueil Spécialisée (M.A.S.)	Châlons-en-Champagne	Accueil et accompagnement spécialisé personnes handicapées	48
Déficience intellectuelle	Etablissement d'accueil médicalisé pour personnes handicapées (EAM)	Châlons-en-Champagne	Accueil et accompagnement médicalisé personnes handicapées	9
	Etablissement et Service d'Aide par le Travail (E.S.A.T.)	Châlons-en-Champagne	Aide par le travail pour Adultes Handicapés	144
Retard Mental Profond ou Sévère	Foyer Hébergement Adultes Handicapés	Châlons-en-Champagne	Hébergement ouvert en foyer pour adultes handicapés	52
	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (S.A.V.S.)	Châlons-en-Champagne	Accompagnement à la vie sociale des adultes handicapés	25
Tous Types de Déficiences Personnes handicapées	Etablissement et Service de Pré-orientation	Châlons-en-Champagne	Pré-orientation pour Adultes handicapés	5
	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (S.A.V.S.) - A.P.F CHALONS	Châlons-en-Champagne	Accompagnement à la vie sociale des adultes handicapés	8
	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (S.A.V.S.) -UDAF	Châlons-en-Champagne	Accompagnement à la vie sociale des adultes handicapés	170
	Foyer d'Accueil Médicalisé pour Adultes Handicapés (F.A.M.)	Châlons-en-Champagne	Accueil et accompagnement médicalisé personnes handicapées	1
	Etablissement et Service de Réadaptation Professionnelle	Châlons-en-Champagne	Réadaptation Professionnelle pour Adultes Handicapés	10

Source : Ministère des Solidarités et de la Santé - FINESS - Extraction du fichier des établissements - Septembre 2024

ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP : LISTE DES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX EN 2024			
Public cible	Catégorie	Ville	Capacité
Autistes	Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD)	Châlons-en-Champagne	10
Autistes	Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD)	Saint-Memmie	7
Autres Enfants, Adolescents	Centre Médico-Psycho-Pédagogique (C.M.P.P.)	Châlons-en-Champagne	
Déficiência intellectuelle	Institut Médico-Educatif (I.M.E.)	Châlons-en-Champagne	26
Déficiência intellectuelle	Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD)	Châlons-en-Champagne	20
Déficiência Motrice	Institut d'éducation motrice	Fagnières	2
Déficiência Motrice	Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD)	Fagnières	16
Tous Types de Déficiences Personnes handicapées	Centre Action Médico-Sociale Précoce (C.A.M.S.P.)	Châlons-en-Champagne	0
Polyhandicap	Etablissement pour Enfants ou Adolescents Polyhandicapés	Châlons-en-Champagne	9
Polyhandicap	Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD)	Châlons-en-Champagne	10
Difficultés psychologiques avec troubles du comportement	Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique (I.T.E.P.)	Châlons-en-Champagne	2
Difficultés psychologiques avec troubles du comportement	Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD)	Châlons-en-Champagne	14

Source : Ministère des Solidarités et de la Santé - FINESS - Extraction du fichier des établissements - Septembre 2024

PROTECTION DE L'ENFANCE : LISTE DES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX EN 2024				
Nom de l'établissement	Type d'établissement	Ville	Public cible	Capacité
UEMO STEMOT Châlons-en-Champagne	Centre d'Action Educative (C.A.E.)	Châlons-en-Champagne	Enfants, adolescents et jeunes majeurs PJJ	
Association des Cités en Champagne de Prévention (ACCP)	Club Equipe de Prévention (jeunes 13-25 ans)	Châlons-en-Champagne	Jeunes et familles en risque d'inadaptation sociale	484
Service d'accueil mineurs isolés étrangers - La Sauvegarde 51	Maison d'Enfants à Caractère Social	Châlons-en-Champagne	Enfants, adolescents et jeunes majeurs ASE	113
Foyer départemental de l'enfance	Foyer de l'Enfance	Châlons-en-Champagne	Enfants, adolescents et jeunes majeurs ASE	68

Source : Ministère des Solidarités et de la Santé - FINESS - Extraction du fichier des établissements - Septembre 2024

PERSONNES ÂGÉES : LISTE DES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX EN 2024				
Nom de l'établissement	Type d'établissement	Ville	Catégorie	Capacité
Maison de retraite Le Village	Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)	Châlons-en-Champagne	Accueil pour Personnes âgées	228
Résidence Monseigneur Bardonne			Accueil pour Personnes âgées	50
Korian Les Catalaunes			Personnes Alzheimer ou maladies apparentées	98
EHPAD Sarraill			Personnes âgées dépendantes	117
EHPAD Maison St-Joseph			Accueil temporaire pour personnes âgées	60
Logements foyer Clamart	Résidences autonomie	Châlons-en-Champagne	Hébergement résidence autonomie personnes âgées seules	44
Logements foyer Bichat			Hébergement résidence autonomie personnes âgées couple	70
Logements foyer Croix Milson			Hébergement résidence autonomie personnes âgées couple	68
Résidence autonomie Sainte-Marie			Hébergement résidence autonomie personnes âgées seules	21
A.C.F.A. R.P.A. Bellevue			Hébergement résidence autonomie personnes âgées	77

Source : Ministère des Solidarités et de la Santé - FINESS - Extraction du fichier des établissements - Septembre 2024

AUTRES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX EN 2024			
Public cible	Catégorie	Commune	Capacité
Personnes sans domicile	Lits Halte Soins Santé (L.H.S.S.)	Châlons-en-Champagne	4
Problèmes liés à l'alcool	Centre soins accompagnement prévention addictologie (CSAPA)	Châlons-en-Champagne	
Hébergement d'insertion Adultes, Familles en difficulté	Centre Hébergement & Réinsertion Sociale (C.H.R.S.)	Châlons-en-Champagne	24
	Hébergement d'urgence CCAS		43
Jeunes Adultes en difficulté	Résidences Sociales ex Foyer Jeunes Travailleurs (Le Faubourg-Michel Pariat)	Châlons-en-Champagne	85
Tous publics en difficulté	Résidences Sociales ex Foyers Travailleurs Migrants (Bellevue - Robert Galley)	Châlons-en-Champagne	253
Tous publics en difficulté- Accueil de jour -	Croix Rouge Française	Châlons-en-Champagne	
	Secours catholique		
Maisons Relais 'Classique'	Maisons Relais - Pensions de Famille - Valmy	Châlons-en-Champagne	22
Personnes avec Problèmes Psychiques	Maisons Relais - Pensions de Famille - Les petits jardins	Châlons-en-Champagne	27
Majeurs Protégés	Service mandataire judiciaire à la protection des majeurs (MJPM CCAS-UDAF - AT10-51)	Châlons-en-Champagne	100
Personnes Agées	Service autonomie aide (SAA)	Châlons-en-Champagne	
		Matougues	
		Saint-Memmie	
	Centres Locaux Information Coordination (C.L.I.C.)	Châlons-en-Champagne	
	Service de Soins Infirmiers A Domicile (S.S.I.A.D)	Châlons-en-Champagne	81
Personnes Alzheimer ou maladies apparentées	Service de Soins Infirmiers A Domicile (S.S.I.A.D)	St-Martin-sur-le-Pré	11
Handicap	Maisons Départementales des Personnes Handicapées	Châlons-en-Champagne	
	Service autonomie aide (SAA)	Châlons-en-Champagne	
SAD - Enfants, adolescents et jeunes majeurs ASE	Service d'aide et d'accompagnement à domicile aux familles	Châlons-en-Champagne	

Source : Ministère des Solidarités et de la Santé - FINESS - Extraction du fichier des établissements - Septembre 2024

Rôle fédérateur de l'ACPEI (Association Châlonnaise de Parents et amis de personnes déficientes intellectuelles et/ou autistes) sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne

L'association gère 10 établissements ou services permettant d'accueillir environ 478 enfants et adultes handicapés et emploie plus de 300 professionnels équivalent temps plein. Les effectifs sont composés principalement de personnel éducatif mais aussi d'agents d'entretien, chauffeurs, maîtresses de maison ainsi que psychologues, infirmiers, aides-soignants, psychiatres, médecin gériatre...

ACPEI : 10 établissements et services

Établissement	Capacité	Description
IME (Institut Médico Éducatif) le Tremplin	65 places dont 4 places requalifiées handicap rare	IME accueille 95 enfants, âgés de 6 à 20 ans, dont 15 places sur la section enfant avec autisme.
Internat de l'IME le Tremplin	30 places, internat permanent ouvert 365 jours par an	Internat de l'IME le Tremplin accueille 30 enfants, âgés de 6 à 20 ans encadrés principalement par des éducateurs spécialisés.
SESSAD (Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile)	20 places	2022 : Extension de 10 places pour enfant présentant une déficience intellectuelle
SESSAD pour jeunes enfants avec autisme	4 places	
UEMA (Unité d'Éducation en Maternel pour enfants avec Autisme)	7 places	Coopération entre Éducation Nationale, ARS et ACPEI : création d'une Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme (UEMA) au sein de l'école maternelle Le Petit Prince à St Memmie.
ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail)	144 places	2022 : Travaux de reconstruction à l'angle de l'avenue Ampère et de la rue Léopold Bertot à Châlons-en-Champagne. Bâtiment neuf.
Foyer d'Hébergement Jean Mermoz	56 places dont 11 places dans le cadre de l'habitat inclusif	Hébergement des personnes âgées de 20 ans et plus, exerçant une activité professionnelle à l'ESAT
SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale)	27 places	contribue à la réalisation du projet de vie des personnes adultes accompagnées.
SAVS Renforcé (Habitat inclusif)	8 places	2021 : Rue des Augustins à Châlons-en-Ch. Bureau du SAVS avec 1 logement de type 1 accessible aux personnes à mobilité réduite au rez-de-chaussée + 6 autres logements de type 1 et 2 sont répartis au 1er et 2ème étage.
FAM PHV (Foyer d'Accueil Médicalisé Personnes Handicapées Vieillissantes) Claude Meyer	40 places	Double compétence : éducative et soignante. Personnes en situation de handicap intellectuel à partir de 45 ans, avec une ou des problématiques de santé et/ou de vieillissement.
FAM-MAS pour adultes autistes (Foyer d'Accueil Médicalisé) Jean-Pierre Burnay à Fagnières	18 places + 6 places en MAS (Maison d'Accueil Médicalisé)	24 adultes autistes intellectuellement très déficitaires et totalement dépendants dans les actes de la vie quotidienne. Public particulièrement vulnérable.
Foyer de Vie Pierre Devernay (anciennement Jean Charcot)	36 places et 9 places médicalisées (FAM - Foyer d'Accueil Médicalisé) et 8 places en accueil de jour	Accueil et hébergement de personnes en situation de handicap (incapacité d'exercer une activité professionnelle)

Source : ACPEI – Septembre 2024 - <https://www.acpei.org/qui-sommes-nous-acpei>

L'établissement public de santé mentale de la Marne (EPSMM)

L'EPSM de la Marne²⁴ s'inscrit comme un établissement hospitalier référent dans le département et la région pour les soins en psychiatrie et en addictologie.

L'Établissement Public de Santé Mentale (EPSM) de la Marne a pour mission d'apporter, dans le cadre des missions de service public, en particulier aux personnes en situation de vulnérabilité, la garantie durable de pouvoir recevoir des messages de promotion de la santé mentale et, en cas de besoin, des soins de qualité, l'accompagnement dédié ainsi que les outils pour apprendre à gérer tout trouble psychique qui viendrait à l'affecter tant sur le plan physique, psychique et social.

L'établissement prend en charge aussi bien les enfants, les adolescents, les adultes que les personnes âgées. Les **Centres Médico-Psychologiques (CMP)** constituent la principale porte d'entrée. Ils organisent des actions de prévention, de diagnostic, de soins ambulatoires et d'interventions à domicile. Ils sont présents dans les principales villes de la Marne.

Pour remplir toutes ses missions, l'EPSM de la Marne est organisé en **11 pôles et 27 services**. Il emploie plus de 1 300 professionnels. Chaque année, il prend en charge près de 17 000 patients. 85 % d'entre eux sont accueillis, soignés et suivis uniquement en ambulatoire c'est-à-dire sans hospitalisation complète. L'EPSM de la Marne accompagne ainsi 3 % de la population du département.

Les 11 pôles sont :

- 2 pôles de psychiatrie adulte : Nord Marne qui regroupe les secteurs rémois ; Sud Marne qui regroupe les secteurs de Châlons-en-Champagne, Épernay, Sézanne, Vitry-le-François,
- 2 pôles de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent,
- 1 pôle de psychiatrie de la personne âgée,
- 1 pôle de psychiatrie médico-légale,
- 1 pôle d'addictologie,
- 1 pôle médico-social,
- 1 pôle de médecine générale,
- 1 pôle DIM (Département d'Information Médicale),
- 1 pôle de pharmacie à usage intérieur.

Psychiatrie adulte

5 unités d'hospitalisation sont en activité à Châlons-en-Champagne. Une unité d'hospitalisation correspond à une unité de soins, de prévention et de diagnostic qui répond aux besoins de santé mentale d'une population d'adultes, d'enfants ou d'adolescent(e)s et fonctionne 24h/24.

- **Unité d'hospitalisation U2** : unité d'hospitalisation de courte durée qui accueille une population d'adultes. Elle dispose de **23 lits**.

²⁴ Source : <https://www.epsm-marne.fr/presentation-espm>

- **Unités d'hospitalisation U4 et Henri Wallon :** ces deux unités, U4 et Henri Wallon, visent à offrir une hospitalisation de moyen et long séjour dans le secteur psychiatrique. Elles disposent respectivement de **25 et 23 lits**.
- **Unité d'hospitalisation U5 :** il s'agit d'une unité d'hospitalisation à temps complet qui accueille des patients présentant une pathologie psychiatrique aiguë, nécessitant, pour un temps limité, des soins et une surveillance médicale constante. L'unité accueille des patients en hospitalisation libre ou sous contrainte et dispose de **23 lits**.
- **Unité d'hospitalisation Séraphine de Senlis :** l'unité d'hospitalisation Séraphine de Senlis est une unité de moyen-long séjour qui accueille une population d'adultes.
- **Unité d'Hospitalisation Temporaire Psychiatrique (UHTP) :** l'Unité d'Hospitalisation Temporaire Psychiatrique (UHTP) est une unité intersectorielle de psychiatrie rattachée à l'EPSM de la Marne. Elle permet une hospitalisation courte (72 heures maximum) pour évaluer et observer le/la patient(e) ou pour attendre une place dans l'unité d'admission de secteur. **L'UHTP dispose de 4 lits.**

Dispositif de prévention de la récurrence suicidaire: Vigilans Champagne-Ardenne

Vigilans est un dispositif de recontact des personnes ayant fait une tentative de suicide et est porté par l'Établissement Public de Santé Mentale (EPSM) de la Marne.

Le dispositif Vigilans se base sur une idée simple : après une tentative de suicide, à la sortie d'une structure de soins (urgence, centre de crise, hôpital), il est important de maintenir le lien. Le/La patient(e) est rappelé(e) entre 10 et 21 jours, à 3 mois et en fonction des besoins à 6 mois. Si il/elle est injoignable ou en difficulté, une carte postale lui est envoyée, une par mois pendant quatre mois. Bien que rattachée au pôle Nord Marne (Reims), l'équipe de Vigilans intervient dans toute la « région » Champagne-Ardenne. Elle est composée de 3 infirmier(ère)s à mi-temps, d'un(e) psychologue à mi-temps et d'un(e) secrétaire à temps complet. Quatre infirmier(ère)s remplaçant(e)s s'y ajoutent pour assurer la continuité du dispositif.

Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent

Il est constitué de 4 unités fonctionnelles :

- **Centre Médico Psychologique pour Enfants (CMPE) - Châlons-en-Champagne**

Les patient(e)s âgés(e) de 4 à 11 ans sont accueilli(e)s pour des soins et des activités thérapeutiques.

L'activité de consultation recouvre :

- les bilans diagnostics, bilans, entretiens thérapeutiques, psychothérapies individuelles, thérapies psychomotrices, rééducations orthophoniques, thérapies familiales et certaines interventions sociales ;
- les activités thérapeutiques de groupes, à partir de médiations (atelier découverte, éveil, modelage, etc.).

- **Hôpital de Jour pour enfants "Lewis Carroll"**

L'hôpital de jour compte **10 places**. Il accueille des patient(e)s présentant des pathologies autistiques, psychotiques, des dysharmonies d'évolution. L'âge de fréquentation est compris entre 3 et 12 ans.

- **Le Centre Médico-Psychologique (CMP) Enfants (Espace Dolto)**

Le Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP) accueille les enfants de 4 à 12 ans. L'équipe mène un travail d'anticipation, de repérage et de vigilance au quotidien, en articulation avec les partenaires tels que l'Éducation Nationale, la médecine scolaire, la pédiatrie, le Centre Hospitalier, le Conseil Général, la justice, etc.

- **Centre Médico-Psychologique pour adolescents "CAP'ADO"**

CAP'ADO accueille les adolescent(e)s de 12 à 18 ans.

Cette structure mène un travail d'anticipation, de repérage et de vigilance au quotidien, en articulation avec les partenaires tels que l'Éducation Nationale, la médecine scolaire, la pédiatrie, le Centre Hospitalier, le Conseil Général, la justice, etc.

Psychiatrie de la personne âgée

Le Pôle de Psychiatrie de la Personne Âgée dispose de trois sites de consultations dans le département : à Châlons-en-Champagne, Épernay et Reims. Les interventions de l'équipe de l'unité de Châlons-en-Champagne couvrent les territoires des villes de Châlons-en-Champagne, Vitry-le-François, Sainte-Menheould, Suippes et leurs agglomérations respectives. Les principaux objectifs sont d'identifier les symptômes précocement, de permettre un diagnostic spécialisé, d'orienter vers les réseaux adaptés, de proposer un suivi ambulatoire et d'améliorer la prescription des psychotropes, tout en s'intégrant dans la filière gériatrique et en favorisant le maintien à domicile. L'EPSM de la Marne avec le Centre hospitalier Léon Bourgeois propose une activité de **consultation mémoire**. Celle-ci a été labélisée « consultation mémoire de territoire » fin 2023 par l'ARS Grand Est. La poursuite de cette activité et de ce partenariat, y compris sous forme de consultations avancées constitue l'axe de développement de ce dispositif.

Psychiatrie médico-légale

À Châlons-en-Champagne, l'EPSM de la Marne fédère une équipe pluridisciplinaire autour d'un médecin psychiatre afin de former un pôle d'Unité pour Malades Difficiles (UMD). Les professionnels de l'Unité pour Malades Difficiles (UMD) sont chargés de dispenser les soins et de veiller à la qualité du séjour des patient(e)s accueilli(e)s, en lien avec le projet de soins du/de la patient(e).

Pôle d'addictologie de la Marne

Le pôle d'addictologie de la Marne propose une offre de soins spécialisée déployée sur l'ensemble du département de la Marne. Il a pour mission de permettre aux personnes présentant des conduites addictives d'accéder à une prise en charge graduée, de proximité (dispositif ambulatoire) et d'avoir recours à un plateau technique spécialisé (dispositif résidentiel) selon la sévérité de l'addiction.

Il concerne l'ensemble des conduites addictives avec produits (alcool, tabac, cannabis, opiacés, cocaïne, etc.) et sans produit (jeux pathologiques, achats compulsifs, addiction au sexe, etc.).

Son dispositif comprend des soins résidentiels en hospitalisation complète, programmée, des consultations, un service de soins médicaux et de réadaptation et des équipes de liaison.

- Lieu de consultation : il s'organise autour d'une unité Mobile d'Addictologie (UMA). Cette unité, composée d'infirmiers et de médecins, réalise des consultations sur les sites hospitaliers de Sézanne, Epernay, Vitry-le-François et à Châlons-en-Champagne.
- Hospitalisation Unité de soins complexes en addictologie (USCAC) : cette unité est composée de 15 lits. Elle réalise des soins addictologiques complexes, qu'ils soient techniques ou psychiatriques, d'intensité variable, allant d'un sevrage simple à des soins plus complexes selon le degré de leur dépendance et des complications associées (psychosociales).
- Soins médicaux et de réadaptation en addictologie (SMR-A) : l'unité « les Catalaunes » de Châlons-en-Champagne a développé une **expertise dans la prise en charge des troubles cognitifs sévères** liés aux addictions. L'EPSM de la Marne souhaite développer un projet de renforcement de cette activité en lien avec la modernisation de cette unité de soins.

Pôle médico-social

À Châlons-en-Champagne, la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) « Le Pré-Saint-Jacques » est composée de 4 maisons de 12 places d'hébergement complet. Elle reçoit les personnes adultes handicapées mentales psychiques stabilisées. La MAS a pour mission de satisfaire aux besoins courants de la vie, d'assurer une surveillance médicale, de maintenir et développer les liens familiaux. Elle offre un accompagnement qui concilie le projet individualisé dans un accueil collectif et propose des activités occupationnelles, ainsi qu'une ouverture sur la vie sociale et culturelle. Le vieillissement de la population générale se traduit par l'augmentation de l'âge moyen des résidents (62 ans en 2023). Les besoins personnalisés identifient les besoins d'accompagnement et de soins visant à distinguer les problématiques liées au handicap des personnes handicapées de ce qui relève de leur vieillissement.

Le projet territorial de santé mentale de la Marne (PTSM) du 7 juillet 2022

L'établissement est porteur du Projet Territorial en Santé Mentale (PTSM). Il est l'un des trois membres fondateurs de la Communauté Psychiatrique de Territoire (CPT), organe de pilotage du PTSM dont le contrat a été signé le 7 juillet 2022. Cette instance de démocratie sanitaire assure une coordination des acteurs de la psychiatrie et de la santé mentale qui la composent pour offrir aux patients des parcours de prévention, de soins, de réadaptation et de réinsertion sociale coordonnés et concourt à la mise en œuvre opérationnelle des actions prévues par le projet territorial de santé mentale.

Mise en œuvre du projet d'établissement 2024-2028²⁵

Le projet d'établissement est un document stratégique qui donne une vision des projets à mener pour les cinq prochaines années avec des objectifs et des repères. Celui de 2018-2022 étant arrivé à son terme, un nouveau document doit être rédigé et mis en œuvre pour la période 2024-2028.

La stratégie de l'établissement s'écrit autour de 2 mots-clés : « travailler en équipe et redonner du temps aux soignants » Pour cela, près de 40 projets ont été identifiés visant à renforcer l'offre

²⁵ Projet d'établissement 2024-2028 est consultable : <https://www.epsm-marne.fr/presentation-espm>

de soins en ambulatoire ; la qualité des soins et des parcours. À Châlons-en-Champagne, de nouvelles prises en charge chez l'enfant et l'adolescent sont mises en place. En premier lieu, des consultations périnatales, en partenariat avec le CHU de Reims, pour les 0-3 ans et leurs proches vont être créées aux CMPE Lewis Carroll. En second lieu, le développement à Châlons-en-Champagne d'un centre territorial de psychotraumatisme, en collaboration avec le CHU de Reims offre de prise en charge à destination des enfants et des adolescents. Le but : limiter les conséquences d'un psychotraumatisme.

Parallèlement, l'EPSM de la Marne a pour but de développer l'offre de soins en addictologie. À Châlons-en-Champagne, une expertise cognitive liée aux dégâts produits par l'abus de consommation d'alcool est proposée aux patients au sein des Services Médicaux et de Réadaptation en Addictologie (SMR-A) Les Catalaunes. Il s'agit d'évaluer des malades présentant une addiction à l'alcool associée à des troubles cognitifs et de leur proposer une prise en charge spécifique sur une durée de 6 à 12 mois. Ce nouveau dispositif ouvrira avec 2 lits dédiés.*

Établissement Public de Santé Mentale de la Marne : le projet de soins 2024-2028

- **Accompagner le développement du parcours de santé territorial**

La notion de parcours de soin / de santé répond à l'évolution de notre système de santé avec notamment la progression des maladies chroniques liée aux effets cumulés de l'allongement de l'espérance de vie.

En santé mentale, cette notion de parcours prend particulièrement sens associant à la fois les services sanitaires, sociaux et médico-sociaux du territoire. Le projet médical partagé du GHUC (Groupement Hospitalier Universitaire de Champagne) sur lequel s'appuie le projet de soins de l'EPSM, intègre « *la nécessité d'améliorer le parcours patient en renforçant les prises en charge en amont et en aval de l'hospitalisation* ».

Il s'agit pour la Direction des soins de promouvoir une organisation des soins centrée sur cette notion de parcours et d'accès aux soins. La qualité de la prise en charge et l'accompagnement des patients reposent sur la personnalisation des réponses au bénéfice des patients (notamment au travers du dossier patient informatisé) et la coordination des différents professionnels de santé du territoire. Un des enjeux de cet axe consiste à personnaliser la prise en soins du patient et lui permettre de s'engager dans son parcours.

- **Accompagner les transformations de l'EPSM de la Marne**

L'acquisition, le maintien et l'augmentation des compétences métiers pour tout professionnel de santé en exercice, conditionnent le niveau de qualité des prestations de soins. Les restructurations internes sur le site châlonnais et sur les unités de soins rémoises impactent fortement les ressources humaines de l'EPSMM. Elles impliquent une évolution culturelle des pratiques professionnelles en termes de décloisonnement et de collaboration pluriprofessionnelle. Le renforcement de l'attractivité est un des enjeux prépondérants pour les prochaines années. Pour assurer la pérennité des projets institutionnels en sécurisant les effectifs paramédicaux, un dispositif opérationnel a été élaboré. Des cadres de santé référents ont été nommés et des actions de promotion de la santé mentale et de la psychiatrie leur sont proposées.

Service Communal d'Hygiène et de Santé (SCHS) – Châlons-en-Champagne

Le Service Communal d'Hygiène et de Santé de la ville de Châlons-en-Champagne a en charge l'application des dispositions relatives à la protection générale de la Santé publique relevant de la compétence du Maire (pouvoir de police du Maire) et, conformément au Code de la Santé Publique (pouvoir de police du préfet). S'ajoute à ces missions obligatoires pour lutter contre les risques sanitaires, des fonctions traduisant la volonté de la police municipale.

Le Service Communal d'Hygiène et de Santé a un rôle de prévention et de protection de santé et exerce un contrôle administratif et technique en s'appuyant sur le Règlement Sanitaire Départemental, le Code de la Santé Publique et le Code général des Collectivités Territoriales.

Missions principales :

- Tenue d'un fichier vaccinal informatique et organisation des séances hebdomadaires de vaccinations gratuites pour adultes et enfants. La Ville de Châlons-en-Champagne organise des séances publiques de vaccination gratuites, ouvertes à tous les Châlonnais, de tout âge. Tous les mois, les lieux de rendez-vous sont CSC Schmit (Quartier prioritaire) - CSC Verbeau (Quartier prioritaire) - CSC Rive Gauche (Quartier prioritaire) - Palais des Sports Coubertin.
- Soutien aux associations pour l'organisation de manifestations ou campagne nationales (Téléthon, Sidaction, Dépistage des cancers...),
- Gestion des dossiers de demande de subvention pour les associations relevant de la commission Santé-Famille-Handicap
- Coordination du Plan Municipal Canicule
- Lutte contre l'habitat indigne à la suite de plaintes
- Lutte contre le bruit de voisinage
- Prévention des intoxications au monoxyde de carbone
- Etablissement de certificats de salubrité à la demande de la direction de l'urbanisme
- Surveillance du risque légionelle par des analyses de l'eau des réseaux d'eau chaude sanitaire issue de ballons électriques dans les bâtiments municipaux
- Médiation canine et intégration de l'animal de compagnie à la ville,
- Coordination du groupe ELISA (Expertise des Logements Indignes avec une problématique Sociale et d'Autonomie) qui est une instance de coordination et de concertation visant à traiter des situations complexes où le logement indigne, du fait de son occupation anormale (situation d'incurie), l'occupant est en rupture sociale, une problématique médicale ou psychiatrique amène une perte d'autonomie. L'objectif est de trouver des solutions à apporter aux situations complexes dans la durée.

Service Accès Personnalisé à la Santé (APS) de l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF)

Menée par l'UDAF 51, association loi 1901, porte-parole des familles, une des missions est d'assurer un accès à la santé pour tous (APS). Ce service couvre tout le département et a pour objectif de répondre aux problématiques des personnes rencontrant des difficultés aux soins. Il permet :

- d'accompagner moralement et physiquement les personnes marnaises en situation de précarité et/ou de vulnérabilité dans leurs démarches de santé.
- d'assurer les suivis selon les parcours de santé prédéfinis en fonction de la situation et des besoins de la personne établis lors du diagnostic.
- de réaliser des actions collectives d'information sur des thèmes relatifs à la santé (hygiène, alimentation, compétences psychosociales) et la conduite de ces personnes vers des dispositifs généraux (dépistages, bilan de santé).

Pour bénéficier de ce service, la personne doit répondre à au moins l'un des 3 critères suivants : être en situation de précarité et/ou vulnérabilité ; ne pas avoir eu de suivi médical depuis au moins 2 ans ; être isolé géographiquement.

Evènements marquants en 2023

- **Animations Mars Bleu** sur le site de Châlons-en-Champagne et de Reims en partenariat avec la Ligue contre le Cancer et au Forum Santé de Sainte-Menehould,
- **Animations Octobre Rose** « Auto palpation » sur le site de l'Udaf Châlons-en-Champagne et de Reims,
- Animation sur la **Journée du Diabète** sur le site de Châlons-en-Champagne et de Reims. En partenariat avec l'AFD 51,
- Communication **d'actions en prévention** : mois sans tabac, juin sans joint...

Dépistages réalisés par la CPAM de la Marne (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)

Les taux de dépistage à Châlons-en-Champagne ou à l'échelle de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne sont inférieurs à ceux du département de la Marne. Ce constat est d'autant plus fort à Châlons-en-Champagne et notamment dans les quartiers populaires les plus défavorisés (Schmit, Bidée, Oradour, Verbeau...)

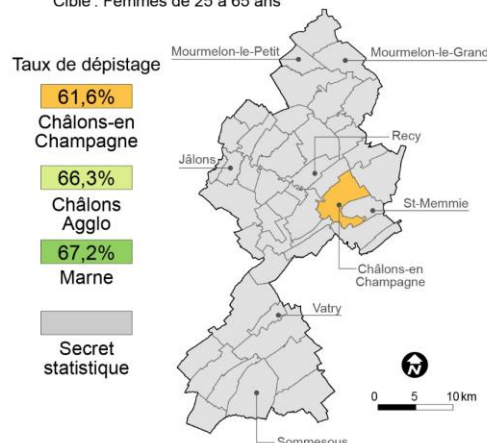
INTERCOMMUNALITÉ DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE CRITÈRES DE VULNÉRABILITÉS SOCIALES ET URBAINES PAR COMMUNE EN 2020



PRÉVENTION ET DÉPISTAGES

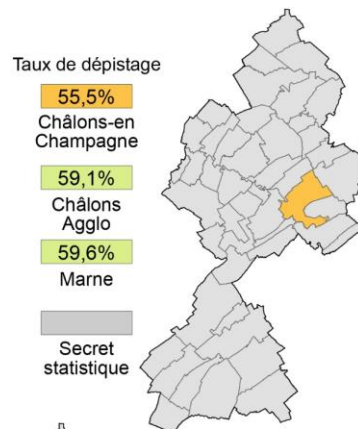
TAUX DE PARTICIPATION AU DÉPISTAGE DU COL DE L'UTÉRUS PARMI LA POPULATION ÉLIGIBLE EN 2023

Cible : Femmes de 25 à 65 ans



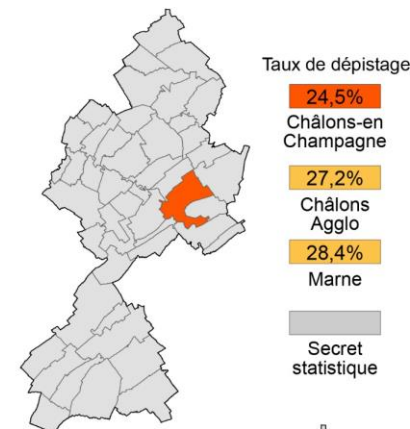
TAUX DE PARTICIPATION AU DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN PARMI LA POPULATION ÉLIGIBLE EN 2023

Cible : Femmes de 50 à 74 ans



TAUX DE PARTICIPATION AU DÉPISTAGE DU CANCER DU COLORECTAL PARMI LA POPULATION ÉLIGIBLE EN 2023

Cible : Hommes et femmes de 50 à 74 ans



TAUX DE PARTICIPATION AU DÉPISTAGE BUCCO-DENTAIRE PARMI LA POPULATION ÉLIGIBLE EN 2023

Cible : Assurés âgés de 3, 6, 9, 12, 15, 18, 21 et 24 ans relevant du régime général de la sécurité sociale.



TAUX DE RECOURS AUX CHIRURGIENS-DENTISTES PARMI LA POPULATION ÉLIGIBLE EN 2023

Cible : Assurés âgés de 3, 6, 9, 12, 15, 18, 21 et 24 ans relevant du régime général de la sécurité sociale.



CPAM - Marne données au 31 décembre 2023



Marne

janvier 2024

Service Prévention en Santé
Karine CLEMENT

CLS CHALONS

Cartographies dépistages cancers à fin décembre 2023

Dépistage du cancer du col de l'utérus (DCCU)

Cible : femmes de 25 à 65 ans // Dépistage tous les 3 ans pour les 25/30 ans et tous les 5 ans pour les 30/65 ans.

Nombre de bénéficiaires relevant du régime général de sécurité sociale au moment de l'acte de frottis/prélèvement cervico-vaginal au **31 décembre 2023**.

Taux de dépistage Marne = **67,2%**

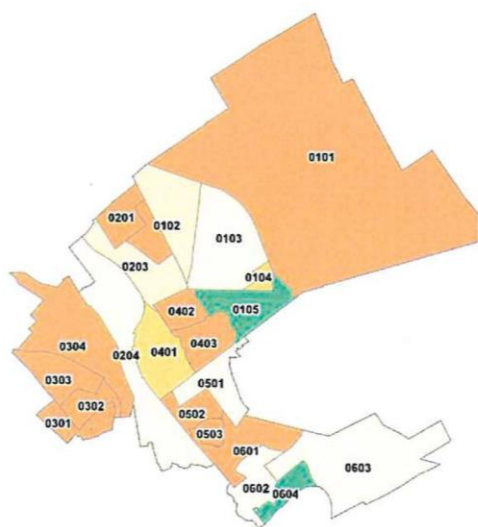
Taux canton de Chalons = 66.7%

Taux EPCI CA de Chalons = 66.3%

Taux ville de Chalons = **61.6%**

Taux de dépistage

>= 73%	(2)
[70% - 73%[	(0)
[67% - 70%[	(5)
[64% - 67%[	(2)
[61% - 64%[	(2)
< 61%	(12)
Sans données	
Châlons : 61,6%	
Marne : 67,2%	



IRIS	Taux de participants
0101 CHAMPS-COMPLEXE AGRICOLE	50,0%
0102 MONT HERY - SARRAIL	65,7%
0103 MERMOZ	68,3%
0104 VALLEE SAINT PIERRE	63,5%
0105 SAINT-PIERRE-LORRAINE	73,2%
0201 ZONE ACTIVITE	40,0%
0202 SCHMIT	51,0%
0203 FAUBOURG SAINT ANTOINE	64,3%
0204 ISLE AUX BOIS - MADAGASCAR	69,3%
0301 MONT SAINT MICHEL - CHANTEPERDRIX	57,2%
0302 BIDEE	58,9%
0303 ORADOUR	57,0%
0304 FRISON GARE	54,5%
0401 CENTRE REPUBLIQUE	62,2%
0402 CENTRE LEON BOURGEOIS	57,7%
0403 CENTRE TIRLET	58,5%
0501 LANGEVIN - LA FONTAINE	68,9%
0502 LAFOREST	55,2%
0503 VERBEAU	55,8%
0601 CROIX DAMPIERRE ALLENDE	53,6%
0602 CROIX DAMPIERRE LIBERATION NORD	69,2%
0603 CROIX JEAN ROBERT	68,5%
0604 GREVIERES	75,8%
Châlons	61,6%

Dépistage organisé du cancer du sein (DOCS)

Cible : femmes de 50 à 74 ans

Dépistage tous les 2 ans.

Nombre de bénéficiaires relevant du régime général de sécurité sociale au moment de l'acte de mammographie au **31 décembre 2023**.

Taux de dépistage Marne = **59,6%**

Taux canton de Chalons = **59,7%**

Taux EPCI CA de Chalons = **59,1%**

Taux ville de Chalons = **55,5%**

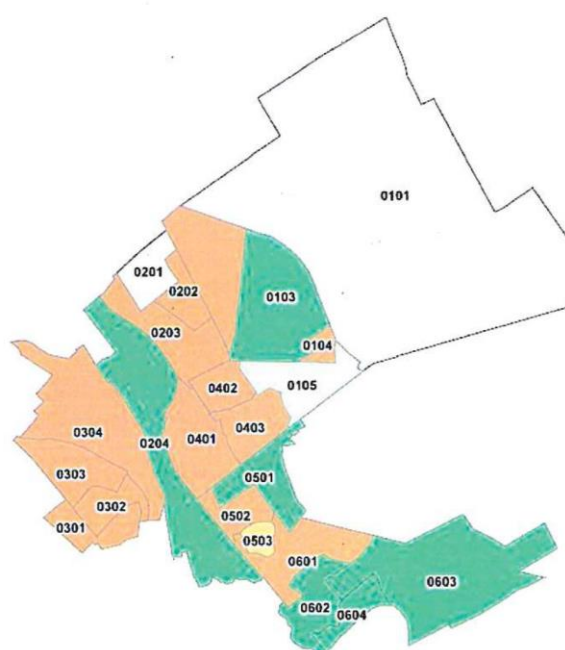
Taux de dépistage

>= 62,5%	(6)
[61% - 62,5%[	(1)
[59,5% - 61%[	(0)
[58% - 59,5%[	(0)
[56,5% - 58%[	(1)
< 56,5%	(13)

Sans données

Châlons : 55,5%

Marne : 59,6%



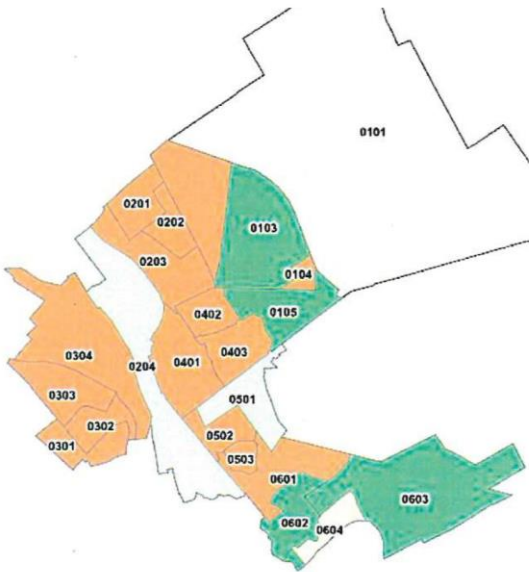
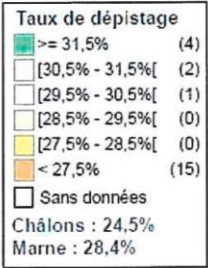
IRIS	Taux de participants
0102 MONT HERY - SARRAIL	51,5%
0103 MERMOSZ	57,9%
0104 VALLEE SAINT PIERRE	50,4%
0105 SAINT-PIERRE-LORRAINE	52,2%
0201 ZONE ACTIVITE	0,0%
0202 SCHMIT	42,2%
0203 FAUBOURG SAINT ANTOINE	54,2%
0204 ISLE AUX BOIS - MADAGASCAR	55,5%
0301 MONT SAINT MICHEL - CHANTEPERDRIX	50,6%
0302 BIDEZ	50,6%
0303 ORACOUR	53,1%
0304 FRISON GARE	49,7%
0401 CENTRE REPUBLICUE	54,2%
0402 CENTRE LEON BOURGEOIS	56,0%
0403 CENTRE TIRLET	54,2%
0501 LANGEVIN - LA FONTAINE	56,8%
0502 LAFOREST	52,6%
0503 VERBEAU	56,8%
0601 CROIX DAMPIERRE ALLENDE	42,5%
0602 CROIX DAMPIERRE LIBERATION NORD	55,0%
0603 CROIX JEAN ROBERT	58,8%
0604 GREVIERES	52,7%
Châlons	55,5%

Dépistage organisé du cancer colorectal (DOCCR)

Cible : hommes et femmes de 50 à 74 ans.
Dépistage tous les 2 ans.

Nombre de bénéficiaires relevant du régime général de sécurité sociale au moment d'un acte de dépistage (test immunologique) au 31 décembre 2023.

Taux de dépistage Marne = 28.4%
Taux canton de Chalons = 27.6%
Taux EPCI CA de Chalons = 27.2%
Taux ville de Chalons = 24.5%



IRIS	Taux de participants
0102 MONT HERY - SARRAIL	27,0%
0103 MERMOZ	32,7%
0104 VALLEE SAINT PIERRE	19,2%
0105 SAINT-PIERRE-LORRAINE	32,1%
0201 ZONE ACTIVITE	20,0%
0202 SCHMIT	18,8%
0203 FAUBOURG SAINT ANTOINE	24,8%
0204 ISLE AUX BOIS - MADAGASCAR	31,2%
0301 MONT SAINT MICHEL - CHANTEPERDRIX	23,0%
0302 BIDEZ	22,7%
0303 ORACOUR	22,6%
0304 FRISON GARE	20,3%
0401 CENTRE REPUBLIQUE	19,5%
0402 CENTRE LEON BOURGEOIS	23,7%
0403 CENTRE TIRLET	20,7%
0501 LANGEVIN - LA FONTAINE	30,8%
0502 LAFOREST	22,8%
0503 VERBEAU	22,9%
0601 CROIX DAMPIERRE ALLENDE	17,4%
0602 CROIX DAMPIERRE LIBERATION NORD	31,5%
0603 CROIX JEAN ROBERT	33,2%
0604 GREVIERES	29,6%
Châlons	24,5%

Dépistage bucco-dentaires Mtdents - EBD au 31 décembre 2023.

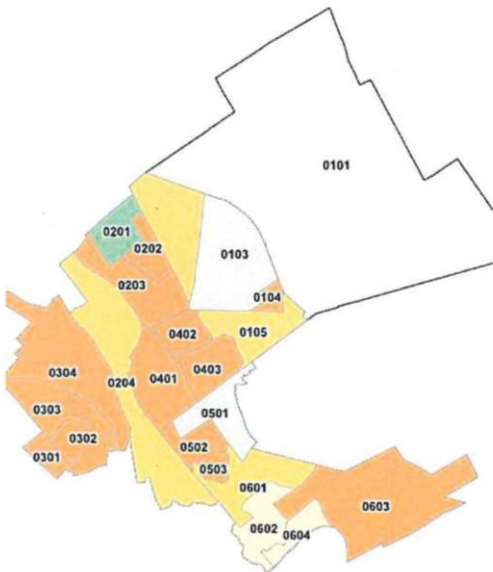
Cible : assurés âges de 3, 6, 9, 12, 15, 18, 21 et 24 ans relevant du régime général de sécurité sociale.
Dépistage tous les 3 ans.

Taux de dépistage Marne = **24.9%**
Taux canton de Chalons = 22.2%
Taux EPCI CA de Chalons = 21.9%

Taux ville de Chalons = **17.9%**

Taux d'examens BD

- >= 32,5% (1)
- [30% - 32,5%[(2)
- [27,5% - 30%[(0)
- [25% - 27,5%[(2)
- [22,5% - 25%[(4)
- < 22,5% (13)
- Sans données
- Châlons : 17,9%
- Marne : 24,9%



IRIS	Taux de participants
0101 CHAMPS-COMPLEXE AGRICOLE	0,0%
0102 MONT HERY - SARRAIL	24,3%
0103 MERMOS	31,9%
0104 VALLEE SAINT PIERRE	14,8%
0105 SAINT-PIERRE-LORRAINE	23,1%
0201 ZONE ACTIVITE	75,0%
0202 SCHMIT	15,7%
0203 FAUBOURG SAINT ANTOINE	20,2%
0204 ISLE AUX BOIS - MADAGASCAR	24,8%
0301 MONT SAINT MICHEL - CHANTEPERDRIX	18,9%
0302 BIDEE	17,1%
0303 ORACOUR	16,9%
0304 FRISON GARE	15,6%
0401 CENTRE REPUBLIQUE	6,6%
0402 CENTRE LEON BOURGEOIS	18,3%
0403 CENTRE TIRLET	19,4%
0501 LANGEVIN - LA FONTAINE	30,6%
0502 LAFOREST	16,2%
0503 VERBEAU	14,8%
0601 CROIX DAMPIERRE ALLENDE	22,5%
0602 CROIX DAMPIERRE LIBERATION NORD	25,2%
0603 CROIX JEAN ROBERT	19,0%
0604 GREVIERES	27,3%
Châlons en Champagne	17,9%

Recours aux Chirugiens-dentistes au 31 décembre 2023.

Cible : assurés âges de 3, 6, 9, 12, 15, 18, 21 et 24 ans relevant du régime général de sécurité sociale.

Dépistage tous les 3 ans.

Taux de dépistage Marne = **52.8%**

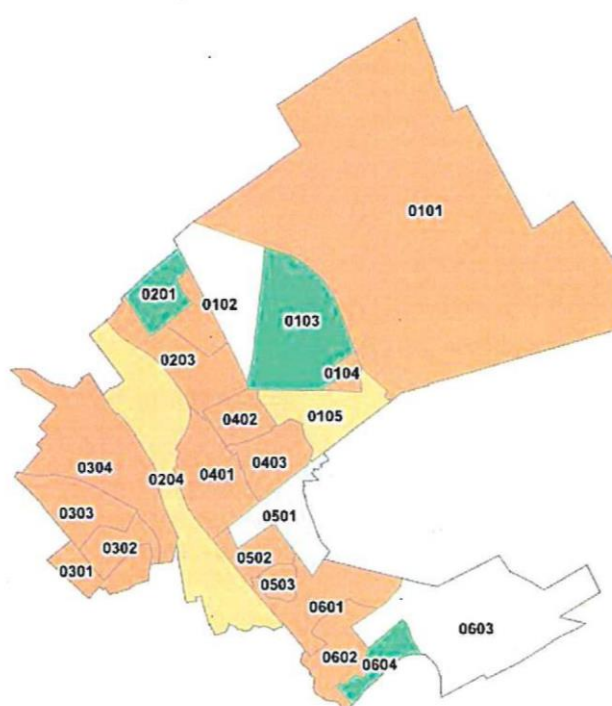
Taux canton de Chalons = 49.5%

Taux EPCI CA de Chalons = 48.9%

Taux ville de Chalons = **42.8%**

Taux de soins dentaires

	>= 60,5%	(3)
	[58% - 60,5%[	(1)
	[55,5% - 58%[	(2)
	[53% - 55,5%[	(0)
	[50,5% - 53%[	(2)
	< 50,5%	(15)
	Sans données	
Châlons : 42,8%		
Marne : 52,8%		



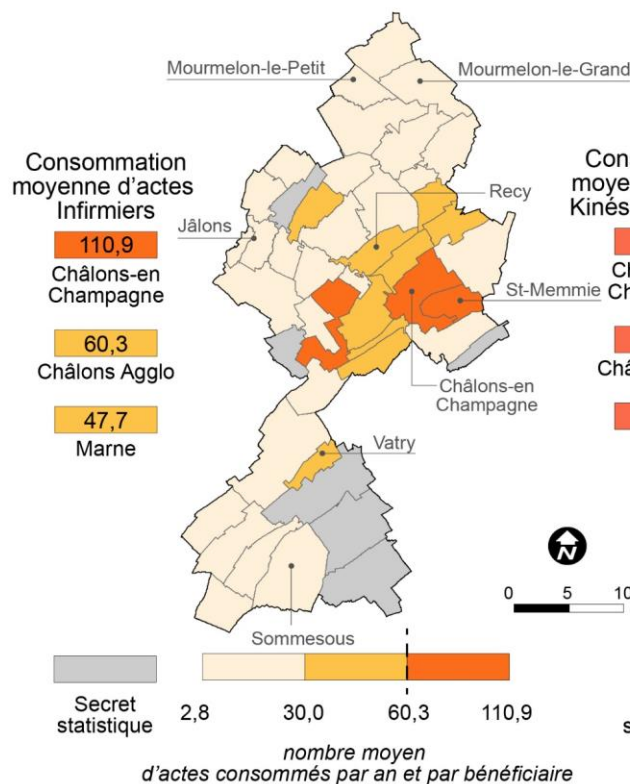
IRIS	Taux de participants
0101 CHAMPS-COMPLEXE AGRICOLE	50,0%
0102 MONT HERY - SARRAIL	56,3%
0103 MERMOS	53,7%
0104 VALLEE SAINT PIERRE	47,7%
0105 SAINT-PIERRE-LORRAINE	52,0%
0201 ZONE ACTIVITE	75,0%
0202 SCHMIT	40,8%
0203 FAUBOURG SAINT ANTOINE	45,2%
0204 ISLE AUX BOIS - MADAGASCAR	51,8%
0301 MONT SAINT MICHEL - CHANTEPERCRIX	46,1%
0302 BIDE	45,5%
0303 ORADOUR	47,2%
0304 FRISON GARE	38,6%
0401 CENTRE REPUBLIQUE	21,1%
0402 CENTRE LEON BOURGEOIS	42,6%
0403 CENTRE TIRLET	47,3%
0501 LANGEVIN - LA FONTAINE	50,0%
0502 LAFOREST	41,3%
0503 VERBEAU	39,3%
0601 CROIX DAMPIERRE ALLENDE	44,4%
0602 CROIX DAMPIERRE LIBERATION NORD	50,4%
0603 CROIX JEAN ROBERT	56,0%
0604 GREVIERES	51,4%
Châlons en Champagne	42,8%

CONSOMMATION MÉDICALE | CARTES ET DONNÉES

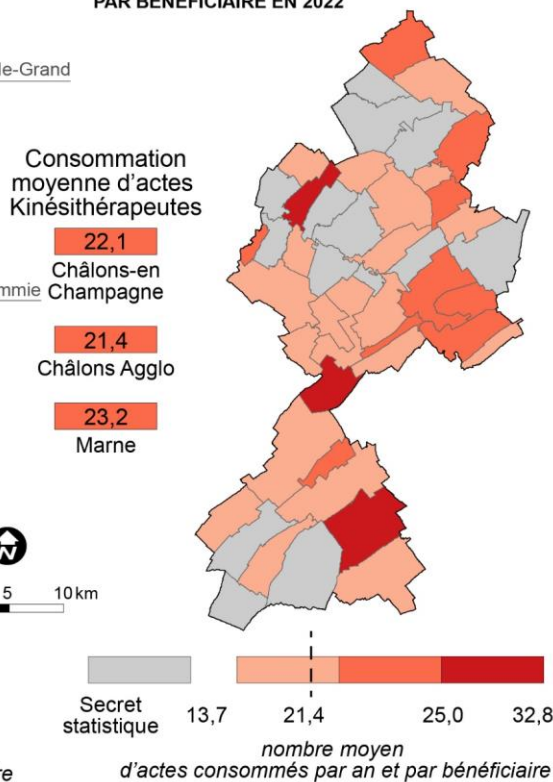
INTERCOMMUNALITÉ DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE
CRITÈRES DE VULNÉRABILITÉS SOCIALES ET URBAINES PAR COMMUNE EN 2020

CONSOMMATION MÉDICALE

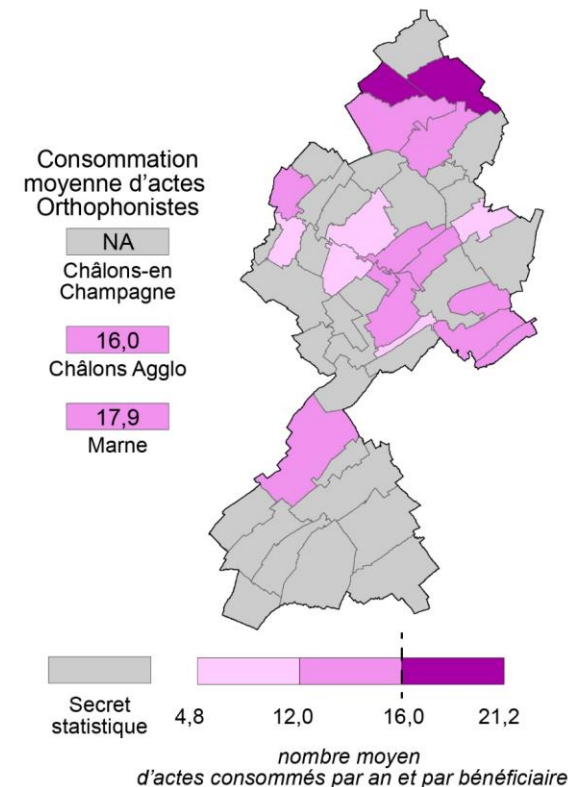
CONSOMMATION MOYENNE D'ACTES INFIRMIERS PAR BÉNÉFICIAIRE EN 2022



CONSOMMATION MOYENNE D'ACTES KINÉSITHÉRAPEUTES PAR BÉNÉFICIAIRE EN 2022



CONSOMMATION MOYENNE D'ACTES ORTHOPHONISTES PAR BÉNÉFICIAIRE EN 2022

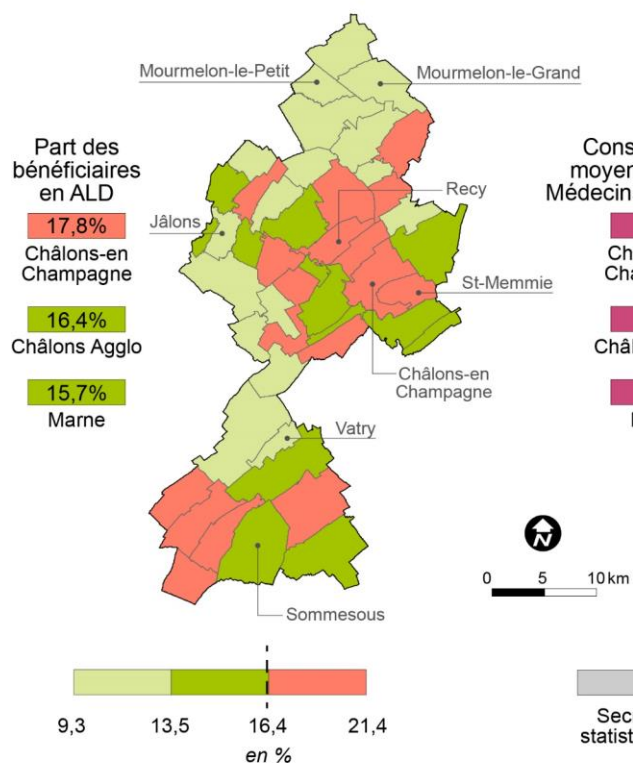


Référence - CA de Châlons-en-Champagne
SNDS : Système National des Données de Santé

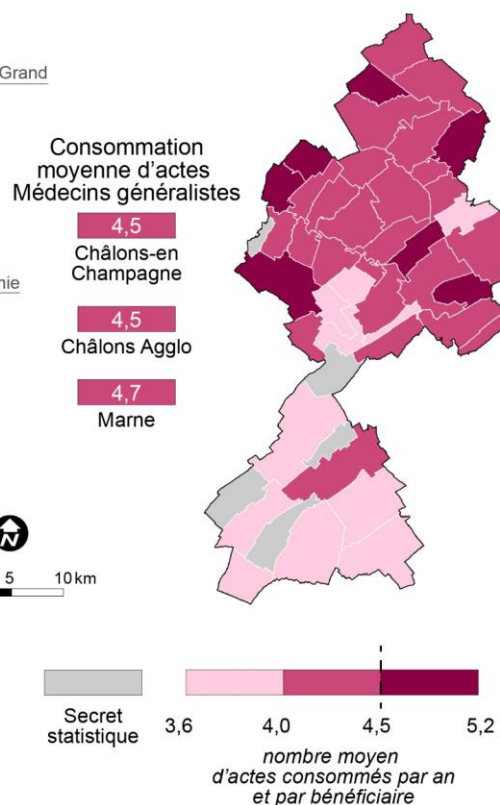
INTERCOMMUNALITÉ DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE CRITÈRES DE VULNÉRABILITÉS SOCIALES ET URBAINES PAR COMMUNE EN 2020

CONSOMMATION MÉDICALE

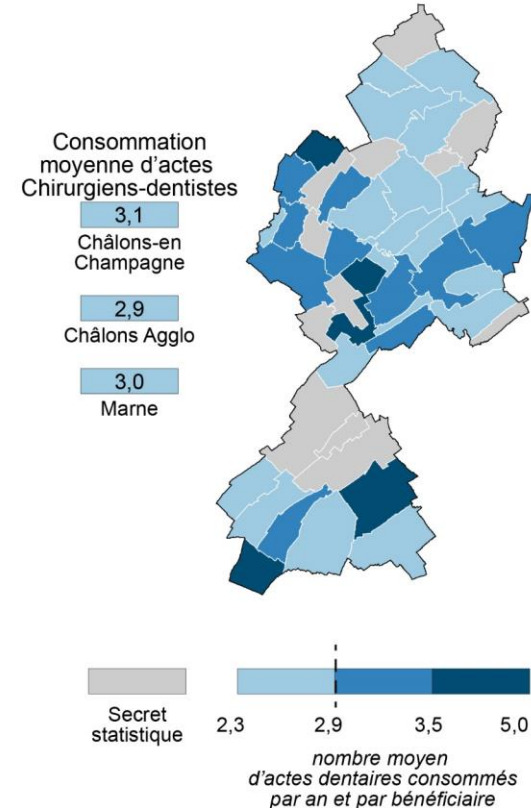
**PART DES BÉNÉFICIAIRES
EN AFFECTION DE LONGUE DURÉE (ALD)
DANS LA POPLUATION TOTALE EN 2022**



**CONSOMMATION MOYENNE D'ACTES
MÉDECINS GÉNÉRALISTES
PAR BÉNÉFICIAIRE EN 2022**



**CONSOMMATION MOYENNE D'ACTES
CHIRURGIENS-DENTISTES
PAR BÉNÉFICIAIRE EN 2022**



Référence - CA de Châlons-en-Champagne
SNDS : Système National des Données de Santé

IV. CADRE DE VIE – ENVIRONNEMENT

LES CONDITIONS DE LOGEMENT

Les personnes âgées face à leurs conditions de logement sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne en 2020

Au 1^{er} janvier 2020, 15 244 personnes âgées de 65 ans et plus habitent sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne, soit près d'une personne sur cinq (19 %). La ville de Châlons-en-Champagne compte 8 547 personnes âgées de 65 ans et plus en 2020, soit 56 % des 65 ans et plus de Châlons Agglo.

9 octogénaires sur 10 habitent chez eux ou chez leurs enfants sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne en 2020 (88 %). Une plus grande sédentarité s'installe avec l'âge et les conditions de logement ont une incidence sur leur santé. La question du maintien à domicile des personnes âgées suppose des conditions de logement adaptées. Ainsi, cette note a pour objectif de cibler des caractères marquants des conditions de logement des personnes âgées sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne, en s'appuyant sur les données du recensement de la population (Insee).

À l'échelle de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne, des disparités territoriales sont visibles en termes de conditions de logement pour les personnes âgées de 80 ans et plus. Ces dernières sont très souvent propriétaires de leur logement, habitent seules dans des maisons de plus de 100 m² et notamment dans les communes périurbaines et rurales souvent marquées par de faibles densités de population. En revanche, près de 40 % des personnes âgées de 80 ans et plus résident dans un appartement sans ascenseur à Châlons-en-Champagne (420 personnes), ce qui pose la question de l'accessibilité à leur appartement. Ce problème est d'autant plus vif que nos aînés ne déménagent pas beaucoup et, lorsqu'ils le font, peu emménagent dans un appartement avec ascenseur.

Par ailleurs, 30 % des personnes âgées de 80 ans et plus résidant sur le territoire de Châlons Agglo ne conduisent plus (1 300 octogénaires sans véhicule) et 12 % d'entre eux résident à plus de 20 mn de l'hôpital le plus proche, soit 160 personnes.



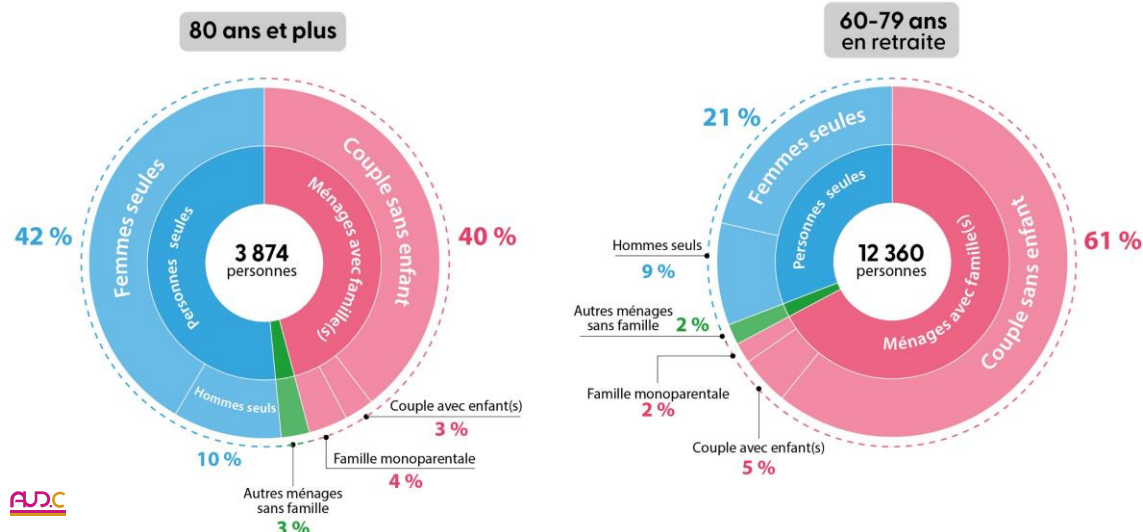
Composition familiale des personnes âgées

- **Plus de 40 % des personnes âgées de 80 ans et plus vivant en maison ou en appartement sont des femmes seules sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne en 2020. Elles représentent 1 600 personnes.**

La proportion est plus forte à Châlons-en-Champagne. Près de la moitié (49 %) des personnes âgées de 80 ans et plus vivant en maison ou en appartement sont des femmes seules en 2020, soit 1 095 personnes.

Si la vie en couple est de loin la situation la plus fréquente durant la première partie de la retraite (elle concerne 64 % des personnes retraitées âgées de 60 à 79 ans sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne), la situation s'inverse ensuite avec la hausse de la mortalité aux âges plus avancés. Après 80 ans, être seul est plus fréquent (45 % des cas) que de vivre en couple (37 %) et l'isolement concerne majoritairement les femmes (80 % des personnes seules âgées de 80 ans et plus) compte tenu du différentiel d'espérance de vie entre les femmes et hommes et des écarts d'âge au sein des couples.

■ Mode de cohabitation des personnes âgées vivant dans une maison ou un appartement dans l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne en 2020

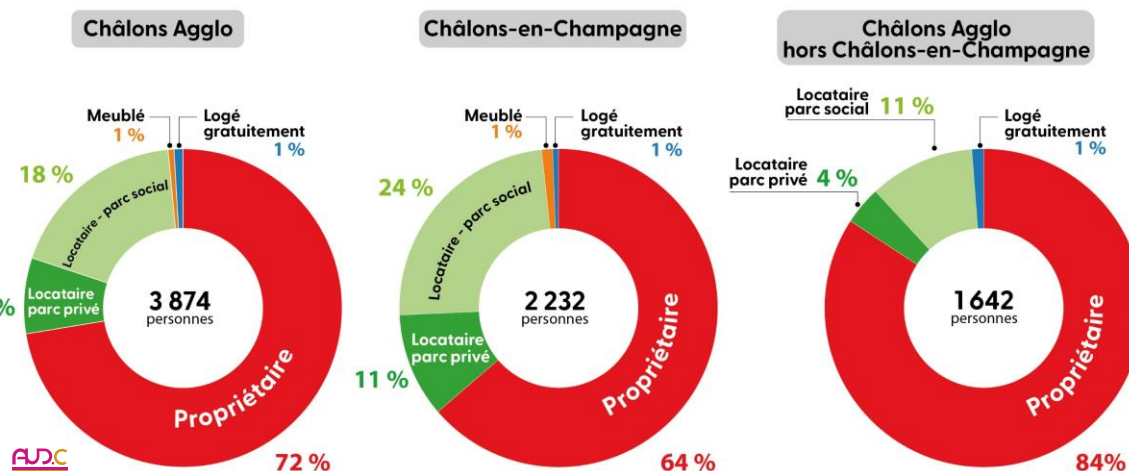


Statuts d'occupation des seniors

- 72 % des personnes âgées de plus de 80 ans résidant en maison ou en appartement sont propriétaires de leur logement sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne en 2020 (soit 2 805 personnes).

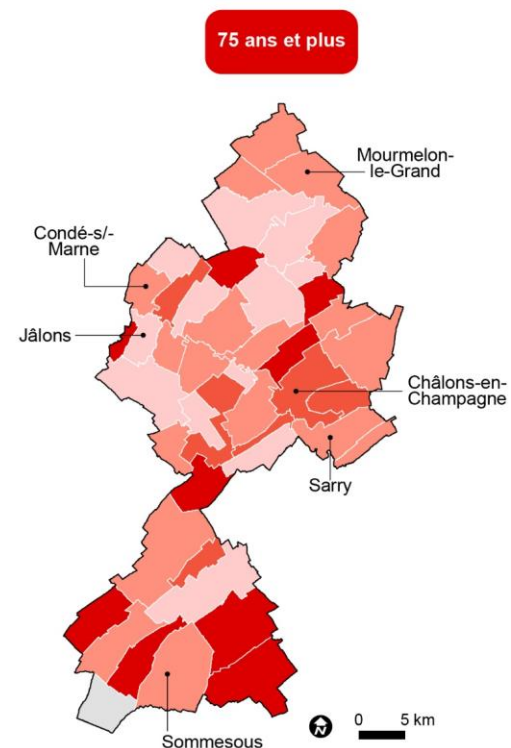
En comparaison, à Châlons-en-Champagne, seules 64 % des personnes âgées de 80 ans et plus sont propriétaires de leur logement (1 423 personnes).

■ Statut d'occupation des personnes âgées de 80 ans et plus vivant dans une maison ou un appartement dans l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne en 2020

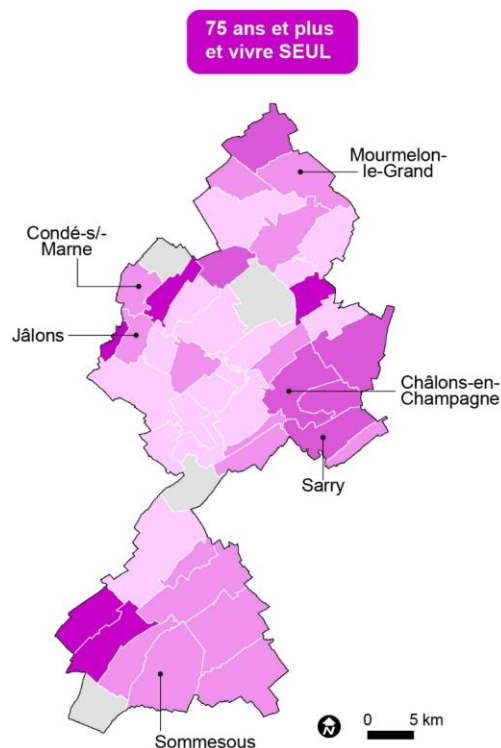
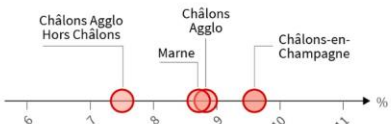
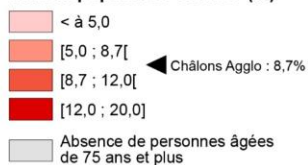


De manière générale, les personnes retraitées âgées de 60 à 79 ans ne se distinguent guère des personnes âgées de 80 ans et plus en termes de statut d'occupation de leur logement. Ainsi, sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne, 72 % des premières et 72 % des secondes sont propriétaires de leur logement tandis que les locataires représentent dans les 2 cas environ 27 % des effectifs, majoritairement dans le parc locatif social (70 % contre 30 % dans le parc locatif privé). La proportion de personnes résidant dans un meublé, une chambre d'hôtel ou logées gratuitement par des tiers est faible, mais un peu plus élevée chez les personnes de 80 ans et plus (1,5 %) que chez les retraités les plus jeunes (0,9 %).

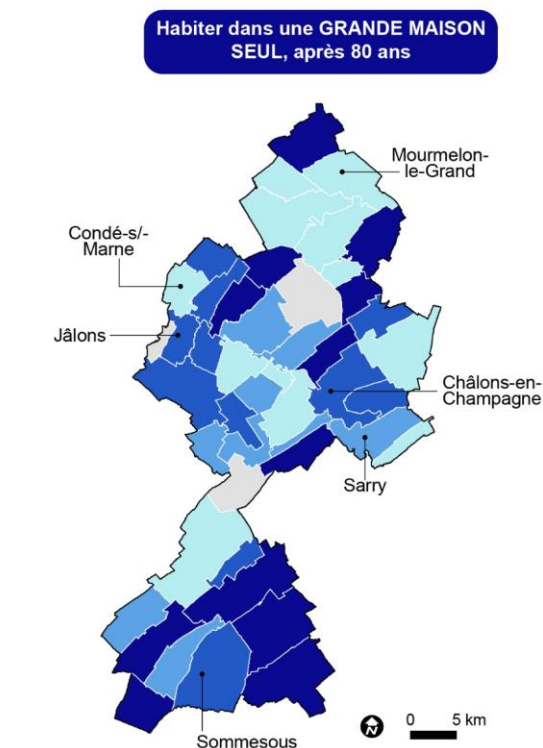
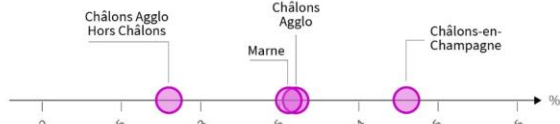
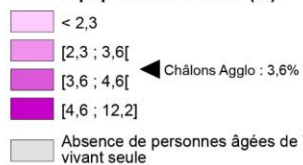
PERSONNES ÂGÉES SEULES ET VIVRE À DOMICILE APRÈS 80 ANS dans l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne en 2020



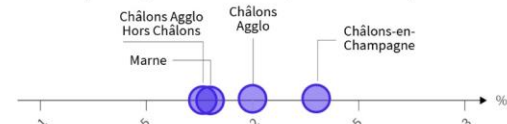
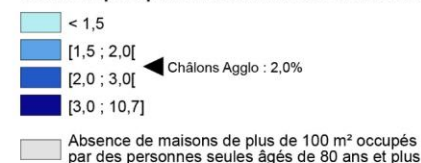
Part des personnes âgées de 75 ans et plus dans la population en 2020 (%)



Part des personnes âgées de 75 ans et plus vivant SEULES dans la population en 2020 (%)



Part de maisons de plus de 100 m² occupées par des personnes seules (veufs et veuves) âgées de 80 ans et plus parmi l'ensemble des maisons en 2020 (%)



Source : Insee, RP 2020 exploitation principale
Réalisation : AUDC - Observatoire - Février 2024

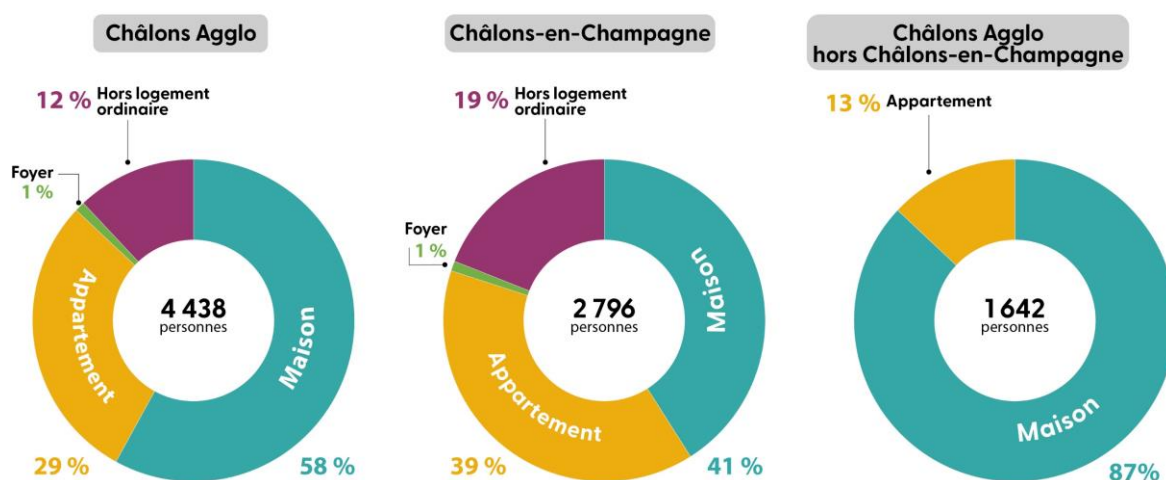
Accès aux établissements d'accueil pour personnes âgées

- 12 % des personnes âgées de 80 ans et plus résident en établissement sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne en 2020.

4 438 personnes âgées de 80 ans résident sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne, dont 2 862 sont des femmes (soit 64,5 %). Parmi eux, près de 540 personnes âgées de 80 ans et plus résident hors logement ordinaire et représentent près d'1 personne âgée de 80 ans et plus sur 8 (12 %). Cette résidence hors logement ordinaire est le plus souvent des Ehpad (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes).

■ **Le logement des seniors de 80 ans et plus dans l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne en 2020**
La majorité des seniors choisit le maintien à domicile

AJ.C



A Châlons-en-Champagne, la part des personnes âgées de 80 ans et plus résidant en établissement est nettement supérieure : 19 % des personnes âgées de 80 ans et plus y résident en 2020, soit près de 540 personnes. 68 % sont des femmes : ce constat relève d'un effet indirect de l'espérance de vie plus élevée des femmes et du fait qu'elles sont en moyenne un peu plus jeune que leur conjoint. Au sein d'un couple âgé, lorsque le mari décède, les personnes âgées dépendantes isolées sont majoritairement des femmes et sont donc davantage susceptibles d'être prises en charge en Ehpad.

Enfin, 42 % des personnes âgées 80 ans et plus résidant dans un établissement à Châlons-en-Champagne ont arrêté leur scolarité avant la fin du collège (230 personnes). Probablement avec de faibles pensions, cela pose la question du financement et de la prise en charge en établissement qui peut être coûteuse.

Quant aux jeunes seniors, 12 579 retraités âgés de 60 à 79 ans résident sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne. 6 726 sont des femmes (soit 53 %). Équilibrée, la représentation Femmes/Hommes tourne en faveur des femmes au fur et à mesure de l'avancée en âge : elles représentent 64,5 % de la population âgée de 80 ans et plus.

Près de 830 personnes âgées de 60 ans et plus résident hors logement ordinaire sur territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne, le plus souvent en Ehpad (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes). Assez logiquement cette situation devient de plus en plus fréquente avec l'âge : 12 % des personnes âgées de 80 ans et plus résident en établissement, contre seulement 1,5 % des personnes retraitées âgées de 60 à 79 ans.

Accessibilité et adaptation des logements pour les personnes âgées : les ascenseurs

- 61 % des personnes âgées de 80 ans et plus résident dans un appartement avec ascenseur à Châlons-en-Champagne en 2020.

La présence d'un ascenseur est considérée comme un élément important pour le maintien des personnes âgées à domicile. Certes, observer la part des personnes âgées résidant dans des immeubles dotés d'un ascenseur peut être une caractéristique insuffisante notamment si quelques marches d'escalier subsistent au pied de l'immeuble avant d'arriver à l'ascenseur. Pour autant, cet indicateur nous fournit des informations intéressantes pour les seniors habitant dans un appartement à Châlons-en-Champagne.

En effet, plus de 60 % des personnes âgées de 80 ans et plus logeant dans un appartement à Châlons-en-Champagne ont accès à un ascenseur. C'est particulièrement vrai pour les propriétaires habitant dans leur appartement (75 %) et les locataires du parc privé (70 %) de cette classe d'âges. Ils ont accès à un ascenseur. La situation est plus contrastée pour les personnes âgées de 80 ans et plus et résidant dans un logement du parc social : seules 50 % d'entre elles ont accès à un ascenseur. Leur présence est directement liée à la date de construction de l'immeuble : plus l'immeuble est ancien et plus la probabilité d'avoir un immeuble équipé d'ascenseur est faible. Or, la majorité du parc locatif social a été construit à Châlons-en-Champagne entre 1946 et 1970.

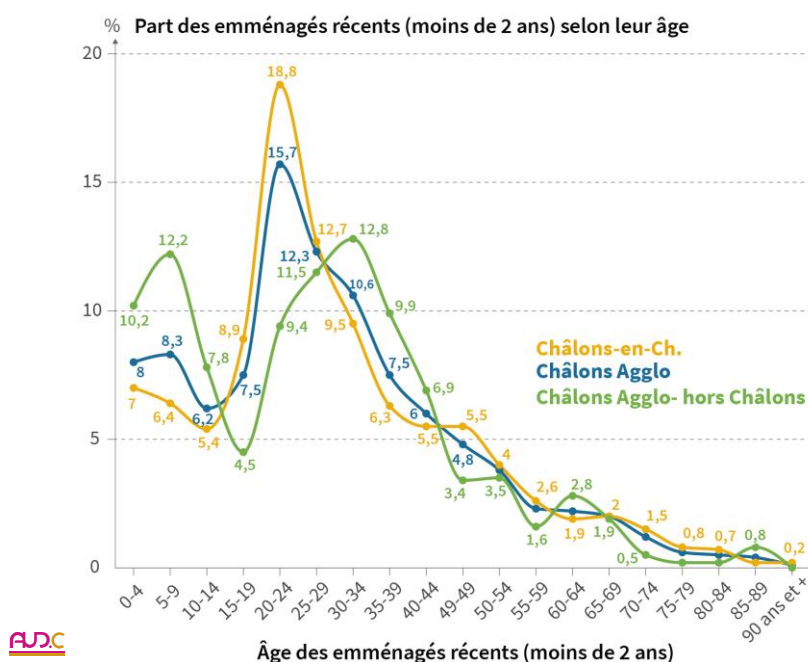
Autrement-dit, 420 personnes âgées de 80 ans et plus habitent un appartement sans ascenseur à Châlons-en-Champagne en 2020, soit près de 40 % des seniors. 63 % d'entre eux habitent dans le parc locatif social, soit près de 265 personnes âgées.

Faible mobilité résidentielle des seniors

- Une mobilité résidentielle qui décline avec l'âge

■ La mobilité résidentielle décline avec l'âge des personnes

Structure par âge des emménagés récents (moins de 2 ans)
sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne en 2020



Les données du recensement de l'Insee permettent d'analyser la mobilité résidentielle des personnes âgées au travers des caractéristiques des personnes venant d'emménager et qui déclarent occuper leur logement depuis moins de 2 ans.

Globalement, seulement 2,4 % des personnes âgées de 80 ans et plus se sont installées depuis moins de 2 ans dans leur logement sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne. Il est surtout sensiblement plus faible pour les personnes âgées vivant en maison (0,5 %) qu'en appartement (1,7 %). En ce qui concerne les personnes retraitées âgées de 60 à 79 ans, les constats sont similaires même si la mobilité résidentielle est un peu plus élevée : 3,8 % de cette population déclare occuper son logement depuis moins de 2 ans sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne en 2020. La mobilité résidentielle décroît avec l'âge de la personne. Quand les seniors déménagent, ils s'orientent vers les appartements.

Autre constat : les personnes résidant en appartement ont plus souvent déménagé au cours des 2 dernières années. Les nouveaux arrivants occupent alors préférentiellement des appartements avec ascenseur. Cependant, une petite part de nouveaux arrivants âgés s'installent dans un appartement sans ascenseur à Châlons-en-Champagne, faute de mieux.

Enfin, les personnes âgées de 80 ans et plus locataires du parc social à Châlons-en-Champagne sont moins nombreuses à avoir emménagé récemment que celles résidant dans le parc locatif privé, ce qui illustre la moindre mobilité résidentielle des occupants du parc social.

Accès inégal aux soins

- **Un accès difficile aux soins hospitaliers pour les personnes âgées habitant dans les communes rurales de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne**

Le lieu de résidence nécessite aussi de s'interroger sur la proximité des services de santé. Afin de faciliter le « bien vieillir » des personnes âgées, la nécessité d'avoir accès aux soins de spécialités est d'autant plus important que leur autonomie commence à décliner. L'âge avançant, la mobilité des personnes âgées se manifeste par l'abandon progressif de la conduite. Ce constat pose le problème des modes alternatifs possibles car, paradoxalement l'arrêt de la conduite automobile ne se traduit pas forcément par l'utilisation accrue d'un autre mode de transport.

Globalement, sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne, parmi les personnes âgées de 80 ans et plus (4 440 personnes), 29 % sont sans voiture, soit 1 300 personnes en 2020. A titre de comparaison, parmi les personnes âgées de 80 ans et plus et habitant Châlons-en-Champagne, 35 % ne conduisent plus (990 personnes) contre 20 % dans les autres communes de l'intercommunalité (320 personnes).

Pour les personnes âgées sans voiture et résidant à Châlons-en-Champagne, la contrainte de mobilité pour aller à l'hôpital est à relativiser. Or, pour les personnes âgées de 80 ans et plus, qui ne conduisent plus et qui habitent dans une autre commune de l'intercommunalité de Châlons (320 personnes), 50 % d'entre elles résident à plus de 20 mn de l'hôpital le plus proche (Centre hospitalier de Châlons-en-Champagne ou CHU de Reims ou Centre hospitalier d'Epernay). Cela concerne près de 160 personnes en 2020, âgées, isolées et complètement dépendantes des services de secours ou des transports sanitaires en cas d'urgence.

En ce qui concerne l'accès à un cabinet d'ophtalmologie, 13 % des personnes retraitées de 60 à 79 ans habitent dans une commune située à plus de 20 mn du cabinet d'ophtalmologie le plus proche soit près de 1 610 retraités âgés de 60 à 79 ans en 2020.

Du fait de la concentration des centres de soins en zone urbaine, un constat identique peut être dressé pour les soins en cardiologie : 13 % des personnes retraitées âgées de 60 à 79 ans résident dans une commune située à plus de 20 mn de route du cabinet de cardiologie le plus proche (près de 1 610 personnes).

Enfin, en 2020, parmi les personnes âgées de 80 ans et plus, résidant dans une commune de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne, à plus de 20 mn du cabinet de cardiologie le plus proche, 29 % d'entre eux ne conduisent pas, soit près de 160 personnes. La concentration de l'offre de soins presque exclusivement située en ville (ophtalmologie, cardiologie...) devient alors un enjeu en termes de politiques urbaines locales (logement, urbanisme, transport...) à défaut de pouvoir modifier la répartition de l'offre de soins en ville.

Le parc privé potentiellement indigne (PPPI)

Associé à de faibles revenus, l'inconfort du logement permet d'estimer un parc privé potentiellement indigne (PPPI), occupé par des familles pouvant être en situation de pauvreté et de précarité²⁶. L'estimation est faite à partir des données recueillies par les services des impôts. Elle concerne uniquement le parc privé. Actuellement, la dernière donnée disponible date de 2019.

L'intercommunalité de Châlons-en-Champagne compte **388 logements privés potentiellement indignes en 2019** dont 303 logements concentrés à Châlons-en-Champagne (78%). Sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne, **715 personnes y résident** dont 554 personnes à Châlons-en-Champagne (77%). En comparaison à 2015, **le nombre de logements privés potentiellement indignes diminue** que ce soit à Châlons-en-Champagne (23 logements potentiellement indignes sortis du stock) mais aussi dans les autres communes de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne (également 23 logements potentiellement indignes sortis du stock).

	2015	2019	Évolution (en volume)	Évolution 2015-2019 (%)
Châlons-en-Champagne	326	303	-23 logements	-7 %
Intercommunalité de Châlons-en-Champagne	434	388	-46 logements	-10,6 %
Intercommunalité – hors ville de Châlons	108	85	-23 logements	-21,3 %

Source : FILOCOM 2019, MTE d'après DGFIP, traitement PPPI Anah

Sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne, 336 logements potentiellement indignes ont été **construits avant 1949**, année avant laquelle les peintures au plomb étaient utilisées. Ils représentent 86,6% de l'ensemble des logements potentiellement indignes de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne en 2019.

Par rapport au risque de saturnisme (présence excessive de plomb dans l'organisme), parmi les 388 logements potentiellement indignes dans l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne, **49 logements datent d'avant 1949 avec la présence d'enfants âgés de moins de 6 ans** (soit 12,6% des logements potentiellement indignes de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne).

En 2019, les **locataires du secteur privé** occupent 71,9% des logements privés potentiellement indignes (source : FILOCOM 2019, MTE d'après DGFIP, traitement PPPI Anah).

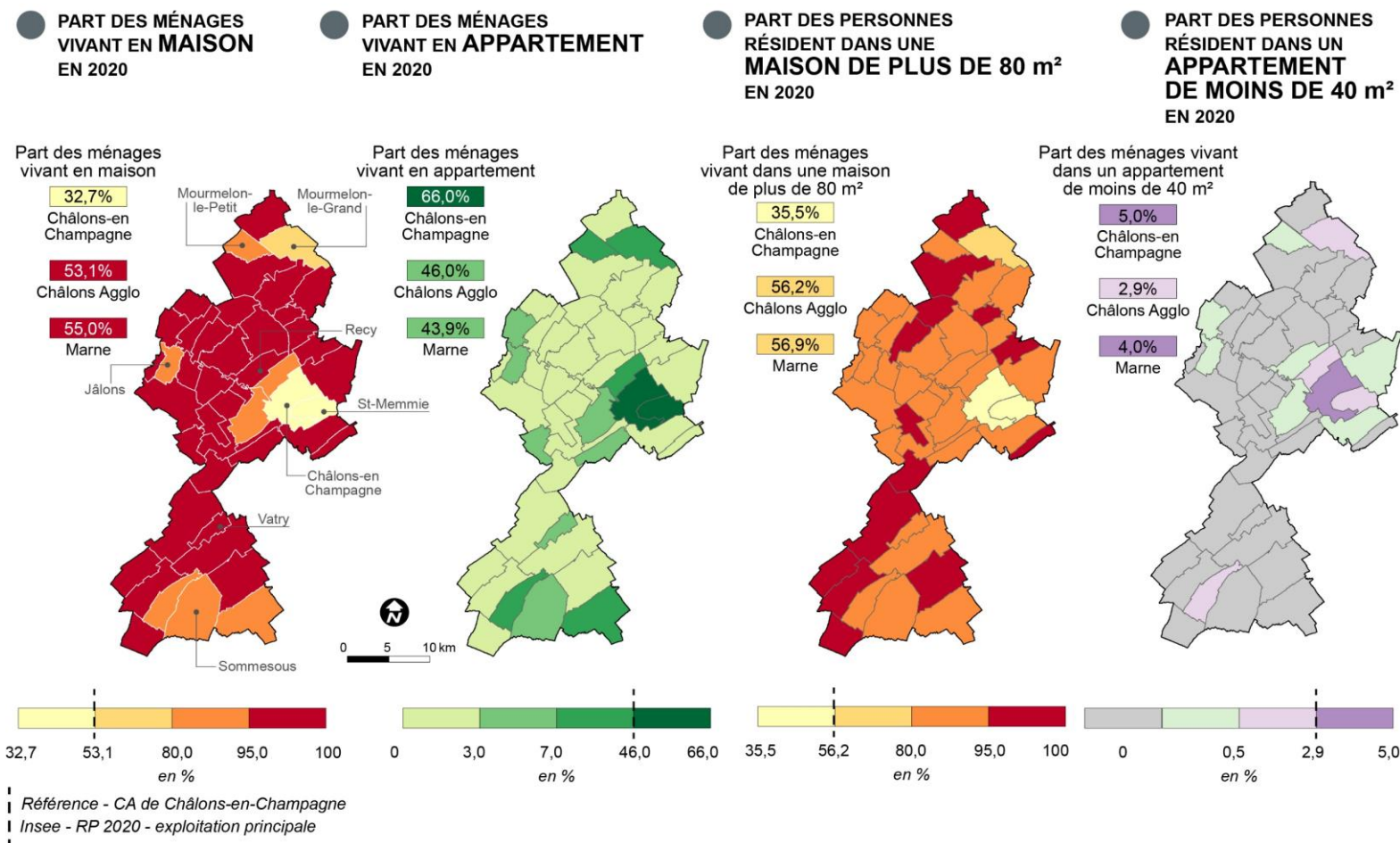
²⁶ Définition : Sont donc considérés comme «potentiellement indignes» les logements de catégories cadastrales 6 , 7 (qualité de construction médiocre, absence fréquente de locaux d'hygiène) et 8 (délabré), dont on sait qu'ils étaient initialement de qualité médiocre voire délabrés et qui sont aujourd'hui occupés par des ménages à bas revenus.

LOGEMENT | CARTES ET DONNÉES

INTERCOMMUNALITÉ DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE CRITÈRES DE VULNÉRABILITÉS SOCIALES ET URBAINES PAR COMMUNE EN 2020

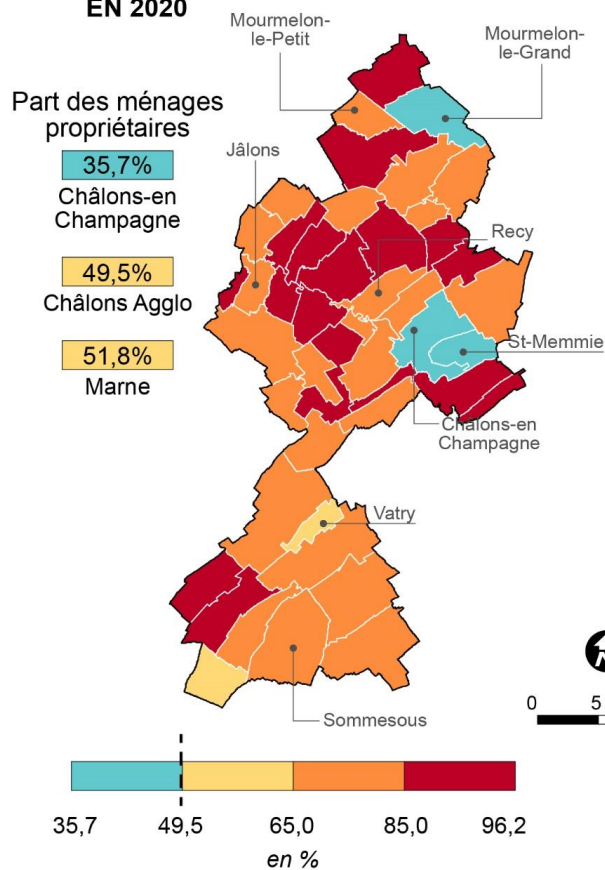


LOGEMENT

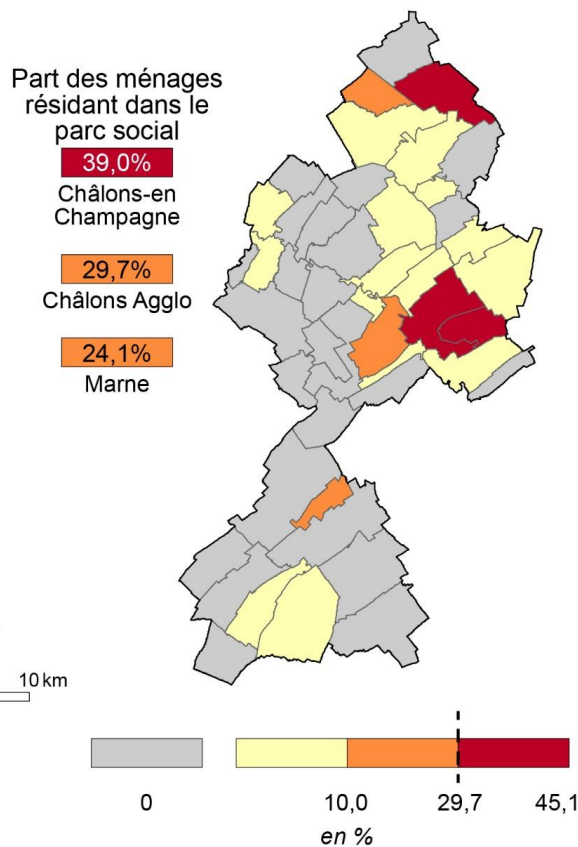


LOGEMENT

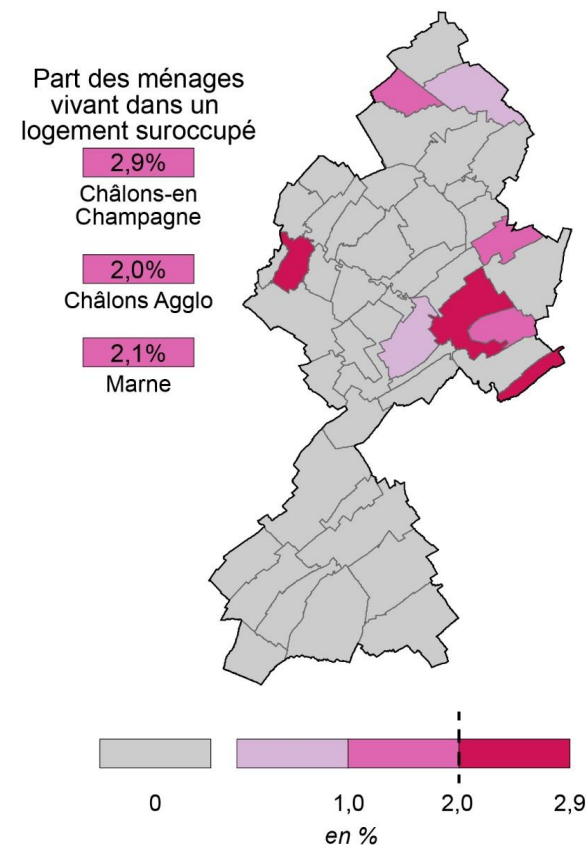
PART DES MÉNAGES PROPRIÉTAIRES DE LEUR RÉSIDENCE PRINCIPALE EN 2020



PART DES MÉNAGES RÉSIDANT DANS LE PARC SOCIAL EN 2020



PART DES MÉNAGES VIVANT DANS UN LOGEMENT SUROCCUPÉ EN 2020



Référence - CA de Châlons-en-Champagne
Insee - RP 2020 - exploitation principale

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS : UNE LARGE GAMME D'ÉQUIPEMENTS MÊME DANS LES COMMUNES RURALES

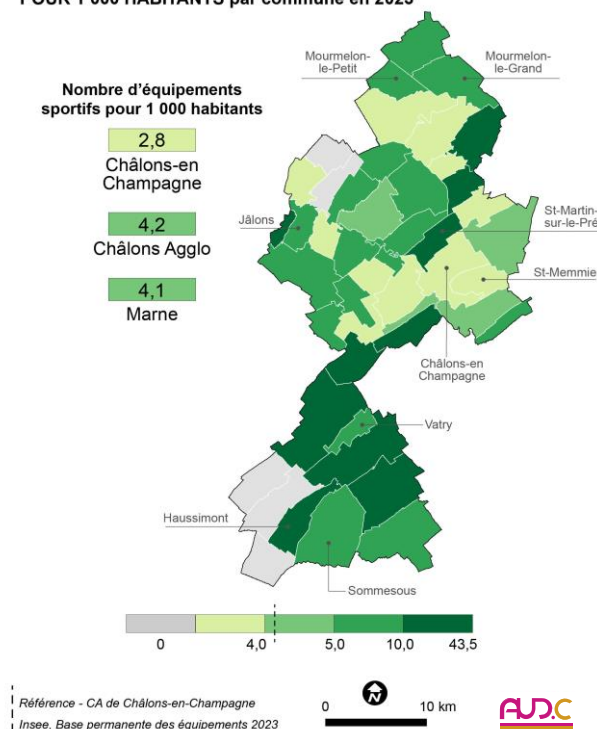
Une large gamme d'équipements sportifs sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne en 2023

En 2023, selon la base des équipements de l'Insee, 328 équipements sportifs sont recensés sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne et se répartissent dans 41 communes. Seules 5 communes comptent aucun équipement sportif (Aigny, Isse, Lenharrée, Montépreux et Vassimont-et-Chapelaine). Elles représentent 605 habitants en 2021.

La ville de Châlons-en-Champagne compte 125 équipements sportifs en 2023, soit 38% équipements sportifs de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne.

Sur les 25 catégories d'équipements sportifs définies par l'Insee, l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne enregistre 21 catégories, signe d'une bonne variété de types d'équipements sur le territoire. La diversité est la plus forte à Châlons-en-Champagne (18 catégories), Mourmelon-le-Grand (16 catégories) et Fagnières (12 catégories).

● NOMBRE D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS POUR 1 000 HABITANTS par commune en 2023



Rapportée à sa population, l'offre d'équipements sportifs sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne est équivalente à celle du département de la Marne (respectivement 4,2 équipements sportifs pour 1 000 habitants et 4,1 équipements sportifs pour 1 000 habitants) et est supérieure à celle de la région Grand Est (3,6 équipements sportifs pour 1 000 habitants) et à l'ensemble de la France métropolitaine (2,9 équipements sportifs pour 1 000 habitants).

Les communes rurales sont globalement bien équipées. Le cas de la commune d'Haussimont est à mettre en avant : avec 6 équipements sportifs pour 138 habitants, elle offre à ses habitants le plus fort taux d'équipements sportifs de l'intercommunalité soit, 43,5 équipements sportifs pour 1 000 habitants. À titre de comparaison, en 2023, Châlons-en-Champagne offre 2,8 équipements sportifs pour 1 000 habitants.

En 2023, les équipements sportifs les plus représentés sont les terrains de jeux extérieurs (basket-ball, handball, volley-ball, but ou panier isolé, etc...) ainsi que les terrains de grands jeux (football, rugby, etc...). Ils appartiennent à la gamme d'installation dites « non spécialisées » et représentent 1/3 de l'ensemble des équipements sportifs présents dans l'intercommunalité. Puis, viennent les boulodromes (proposés dans 28 communes), les gymnases (proposés dans 9 communes mais situés en plus grand nombre à Châlons-en-Champagne) et les courts de tennis (proposés dans 21 communes). À l'inverse, les infrastructures de bowling et de sport de glace ne sont présentes qu'à Châlons-en-Champagne.

Quant aux parcours de santé, en 2023, ils sont peu nombreux sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne : 2 à Mourmelon-le-Grand, 1 à Châlons-en-Champagne et 1 à Recy.

Palmarès des communes les plus sportives en 2023

Source : Insee - Base permanente des équipements, 2023 – RP 2021 (population municipale)

Commune	Nombre d'équipements sportifs	Nombre d'équipements sportifs pour 1 000 hab
Haussimont	6	43,5
Cherville	2	24,1
Dommartin-Lettrée	3	18,8
Coolus	4	17,8
Cheniers	2	17,4
Vadenay	4	17,1
Soudron	5	16,9
St-Martin-sur-le-Pré	13	16,3
Bussy-Lettrée	4	12,5
Dampierre-au-Temple	3	11,1
Matougues	6	9,6
Recy	10	9,4
Champigneul-Champagne	3	9,3
Jâlons	5	9,1
La Veuve	5	8,3
Mourmelon-le-Petit	6	7,4
Moncetz-Longevas	4	7,2
Les Grandes-Loges	2	7,1
Baconnes	2	7,1
Thibie	2	6,8
Vatry	1	6,7
St-Pierre	2	6,5
Vraux	3	6,5
Mourmelon-le-Grand	33	6,5
Soudé	1	6,5
Sommesous	3	6,3
St-Gibrien	3	5,5
Compertrix	6	4,5
L'Épine	3	4,5
Sarry	9	4,5
Juvigny	4	4,3
St-Étienne-au-Temple	3	3,7
Aulnay-sur-Marne	1	3,7
Bouy	2	3,6
Villers-le-Château	1	3,4
Fagnières	16	3,3
St-Hilaire-au-Temple	1	3,1
St-Memmie	16	2,9
Châlons-en-Champagne	125	2,8
Condé-sur-Marne	2	2,7
Livry-Louvercy	2	1,8
Aigny – Isse – Lenharrée – Montépreux - Vassimont-et-Chapelaine	0	0,0

NUISANCES SONORES : LE RÔLE DE L'OBSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL DU BRUIT

Considéré comme la nuisance n°1 et comme une véritable pollution, le bruit est l'une des premières nuisances environnementales ressenties par la population. En plus des **effets néfastes sur la santé**, les habitants des zones urbaines supportent ainsi la contrepartie du nombre et de l'importance des infrastructures routières et ferroviaires. Pour l'individu, les conséquences sur la santé peuvent se manifester par des effets physiologiques (modification des rythmes cardiaques et respiratoires) qui permettent de caractériser le bruit comme un facteur de stress.

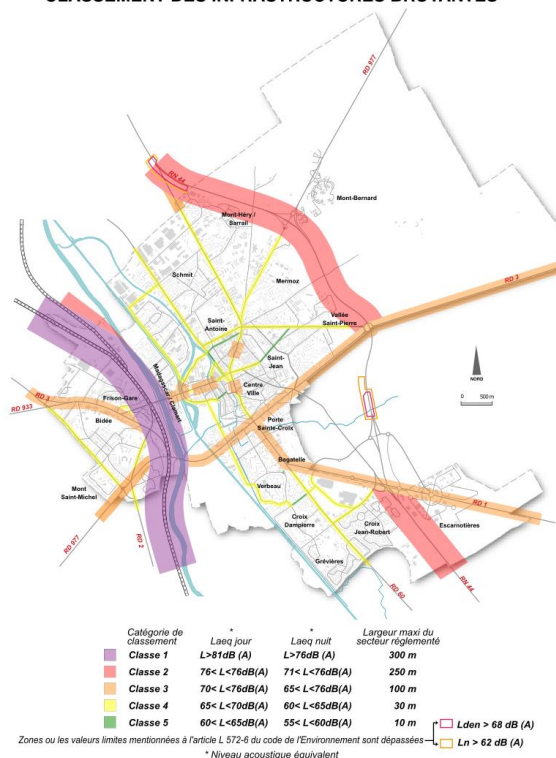
Les Arrêtés de bruit

Les nuisances générées par les infrastructures de transport terrestre peuvent être appréciées par le classement des voies bruyantes.

L'intercommunalité de Châlons-en-Champagne est traversée par des grands axes particulièrement bruyants. La modélisation réalisée par le Centre d'Etudes Techniques de l'Équipement de l'Est dans le cadre du classement sonore des infrastructures classe les artères routières (et ferroviaires) par catégorie en fonction du degré des nuisances sonores.

- Arrêté préfectoral du 24 juillet 2001 réglementant le bruit aux abords du **tracé des voies ferrées : Ligne de Noisy-le-Sec à Strasbourg** et **Ligne Grande Vitesse**. Les infrastructures sont classées en catégorie 1. La **Ligne de Châlons à Reims** est classée en catégorie 2.
- Arrêté préfectoral du 24 juillet 2001 réglementant le bruit aux abords du **tracé des autoroutes : Autoroute A26** et **Autoroute A4**. Les infrastructures sont classées en catégorie 1.
- Arrêté préfectoral du 24 juillet 2001 réglementant le bruit aux abords du tracé des routes nationales : **RN3** (transférée dans le réseau de voirie départementale RD3) classée en catégorie 3 et 4 ; **RN44** et **RN4** sont classées en catégorie 2 ; une portion de la **RN77** (RD977) est classée en catégorie 3.
- Arrêté préfectoral du 16 juillet 2004 réglementant le bruit aux abords du tracé des Routes Départementales : **RD 977** et **RD3** sont classées en catégorie 3.
- Arrêté préfectoral du 16 juillet 2004 réglementant le bruit aux abords du tracé des voies routières de l'agglomération de Châlons-en-Champagne : **pénétrante urbaine, RD1, RD2, RD3, RD60, RD87, RD963** et de **nombreux axes communaux** sont classés en catégorie 3,4 ou 5.

CLASSEMENT DES INFRASTRUCTURES BRUYANTES



L'Observatoire Départemental du Bruit

La Direction Départementale des Territoires (DDT) de la Marne a mis en place un Observatoire Départemental du Bruit dont les missions sont de recenser les **Zones de Bruit Critique**²⁷ de tous réseaux, de recenser les **points noirs bruit**²⁸, de déterminer les actions à leur rattrapage. Ainsi, les zones bâties impactées par émissions sonores recensées aux arrêtés préfectoraux des 24 juillet 2001 et 16 juillet 2004 ont fait l'objet d'études afin de déterminer les bâtiments classés points noirs du bruit (PNB). Un point noir bruit est un bâtiment sensible, localisé dans une zone de bruit critique.

La réglementation française impose que des mesures soient prises afin de réduire l'exposition sonore des habitants dans les bâtiments classés PNB. Diverses mesures peuvent être mises en œuvre (traitement à la source, écrans antibruit, traitement des façades...).

Une carte interactive actualisée du classement sonore du réseau routier et des lignes de tramways est consultable sur le site de la DDT de la Marne²⁹.

Parallèlement à ce dispositif, un **Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE)** a été défini pour les principales infrastructures terrestres dans le département de la Marne. Ce plan concerne exclusivement les infrastructures terrestres nationales dont le trafic annuel est supérieur à 8 200 véhicules par jour pour les routes et autoroutes, et 82 trains par jour pour les voies ferrées. Il vise à établir un état des lieux des nuisances sonores et à définir les actions locales à mettre en œuvre afin de réduire les situations d'exposition sonore jugées trop importantes. **Le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne est concerné par l'A4 et l'A26, la RN44, la RN4, la LGV, la voie SNCF Noisy-le-Sec/Strasbourg.** Des actions de réduction à l'exposition sonore des personnes les plus exposées sont programmées aux PPBE sur des tronçons de la RN44, de la RN4, de la voie SNCF Noisy-le-Sec/Strasbourg,... localisés sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne.

Les nuisances sonores liées aux infrastructures aéroportuaires et aériennes bien que ne touchant qu'un nombre limité d'habitants, constituent une gêne importante du fait de son intensité.

Le Plan d'Exposition au Bruit (PEB)³⁰ **de l'Aéroport de Vatry** a été établi par arrêté préfectoral le 20 avril 1998 et interdit la construction de logements hors des secteurs déjà urbanisés. Il intersecte 7 communes de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne (Bussy-Lettrée, Dommartin-Lettrée, Haussimont, Lenharrée, Sommesous, Soudé, Vassimont-et-Chapelaine). Compte-tenu de sa localisation dans un secteur de faible densité démographique, le nombre de personnes impactées est relativement faible (environ 300 personnes). Compte-tenu de la faible évolution du trafic, la révision du PEB n'est pas d'actualité.

L'aérodrome d'Écury-sur-Coole ne sert maintenant qu'aux petits avions de tourisme, et au vol à voile (aéroclub). Son impact sonore est limité, mais peut occasionner une gêne ponctuelle pour les habitants les plus proches. Le PEB de l'aérodrome d'Écury-sur-Coole a été approuvé le 4 juillet 2016. Il impacte essentiellement des zones agricoles.

²⁷ Les zones de bruit critique localisent les secteurs sensibles exposés à un niveau de bruit supérieur aux seuils définis par la réglementation pour chaque contributeur (route ou LGV, voies ferrées conventionnelles, cumul des deux) et pour lesquels les futurs bâtiments sensibles devront respecter des performances acoustiques minimales.

²⁸ Les points noirs bruit sont des bâtiments sensibles antérieurs à l'infrastructure et exposés en façade à plus de 70 dB(A) de jour ou plus de 65 dB(A) de nuit. Ils doivent faire l'objet de mesures de rattrapage (réduction du bruit à la source par la régulation du trafic et de la vitesse, ou au plus près de la source par des écrans antibruit) complétées en tant que de besoin par des isolations de façade.

²⁹ Carte interactive consultable sur le site de la DDT de la Marne (mise à jour le 20/02/2024) : <https://urlz.fr/snZU>

³⁰ Le Plan d'Exposition au Bruit (PEB) définit des zones de bruit autour d'un aéroport dans lesquelles la construction et la rénovation de logements sont contraintes, en fonction du niveau de gêne sonore (4 zones de restriction décroissante : de l'interdiction de construire à des conditions d'isolation).

QUALITÉ DE L'AIR : ORIGINE DES POLLUTIONS ET EFFETS SUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT – Problématique de la pollution atmosphérique par les produits phytosanitaires

La pollution atmosphérique peut être définie comme tout changement de la composition chimique de l'atmosphère susceptible d'entraîner une gêne ou un effet nocif sur l'homme et l'environnement. Elle résulte en majorité des activités humaines.

Huit principaux polluants sont notamment mesurés par les organismes chargés du suivi de la qualité de l'air :

- **le dioxyde de soufre (SO₂)**, résulte essentiellement de la combustion des énergies fossiles (charbon, fioul, gazole, etc.) et de procédés industriels. C'est un gaz irritant des voies respiratoires,
- **les particules en suspension** proviennent d'activités industrielles (sidérurgie, cimenterie, manutention de pondéreux, etc.) et de la circulation automobile qui est responsable des « particules fines ». Ces dernières peuvent avoir des propriétés cancérogènes,
- **les oxydes d'azote (NOX)**. Le monoxyde d'azote (NO) et le dioxyde d'azote (NO₂) sont principalement émis par les véhicules (60%) et les installations de combustion. C'est un gaz très irritant des voies respiratoires chez les personnes sensibles et les enfants.
- **les composés organiques volatils (COV)** proviennent de la circulation, des procédés industriels mais aussi des zones cultivées et du milieu naturel. Les effets sur la santé vont de l'irritation jusqu'à des implications dans certains cancers (notamment le benzène). Ils jouent également un rôle dans la formation d'ozone,
- **l'ozone (O₃)** est un polluant secondaire qui résulte de la transformation photochimique de certains polluants primaires (NOX et COV) sous l'action des rayonnements ultraviolets. Cette pollution augmente régulièrement depuis le début du XX^e siècle avec des pointes de plus en plus fréquentes en été et dans les zones urbaines et périurbaines. L'ozone peut provoquer une altération pulmonaire et des irritations oculaires. Elle a également un effet néfaste sur la végétation,
- **le monoxyde de carbone (CO)** provient de la combustion incomplète des combustibles et carburants. Il se fixe à la place de l'oxygène sur l'hémoglobine du sang affectant le système nerveux et cardio-vasculaire,
- **le plomb** a été employé pendant longtemps comme agent antidétonant dans les essences. Ce toxique neurologique est en régression avec l'utilisation de l'essence sans plomb,
- **les Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP)** sont produits généralement par la combustion incomplète de matières organiques. Les principales sources d'émission dans l'air sont le chauffage et les véhicules automobiles. Ce sont des mélanges complexes de composés, parmi lesquels certains hydrocarbures pentacycliques sont des cancérogènes connus. Ils peuvent être absorbés par voie inhalatoire, cutanée ou digestive. D'autres métaux lourds (cadmium, mercure, etc.) peuvent également être transportés par l'atmosphère ainsi que certains pesticides employés dans l'agriculture.

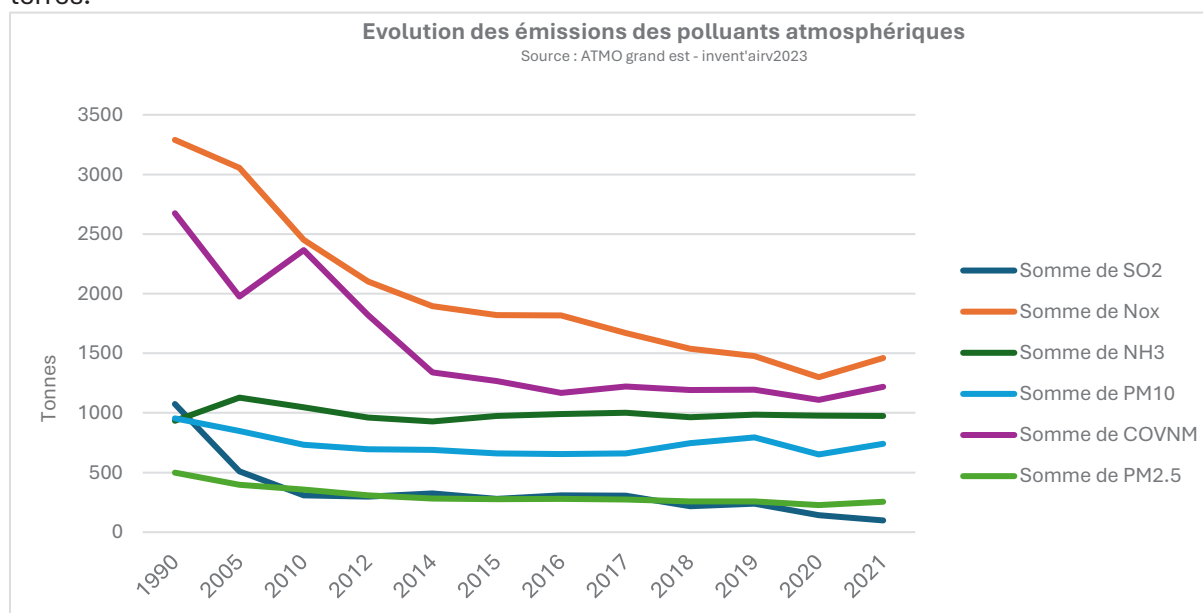
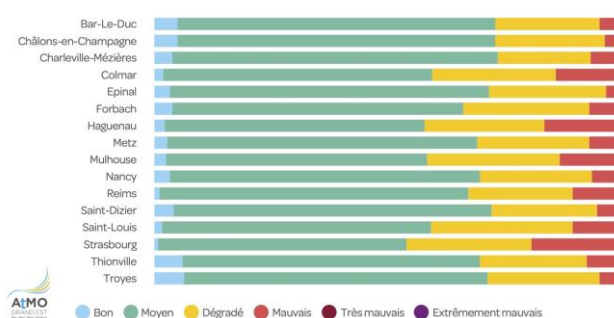
Surveillance de la qualité de l'air : ATMO Grand Est

Une surveillance de la qualité de l'air est réalisée par l'association ATMO Grand Est, sur une station fixe de mesure de la qualité de l'air située en zone urbaine à Châlons-en-Champagne.

Concernant la qualité globale de l'air, sur les 5 dernières années les indicateurs de pollution liés au trafic que sont le **dioxyde d'azote et les particules PM₁₀** sont orientés à la baisse tandis que les niveaux moyens d'ozone se maintiennent voire augmentent légèrement.

Les seuils d'information-recommandations et d'alerte sont atteints à quelques reprises annuellement (2 à 5 par an). Ces pollutions sont dues à l'ozone en période estivale, puis à des particules fines (combustion biomasse et énergies fossiles), de l'ammoniac (épandages) et de l'oxyde d'azote (transport routier) en hiver. Comparé au département, **on observe une part plus importante d'émission de particules**

fines, d'ammoniac et de dioxyde de soufre qui sont typiques d'une zone agricole. En effet, les principales sources de ces polluants sont l'épandage d'engrais, l'élevage et l'exploitation des terres.



On observe une **bonne qualité de l'air** avec des émissions de polluants (notamment dues à ses activités de culture et d'élevage) qui dépassent rarement les seuils d'alerte.

La spécificité agricole de la région induit une problématique de pollution atmosphérique par les produits phytosanitaires³¹.

Les mécanismes de transfert de ces substances sont encore peu connus et actuellement en cours d'études via des campagnes de mesures régulières visant à identifier la variabilité spatio-temporelle de ces composés sur la région.

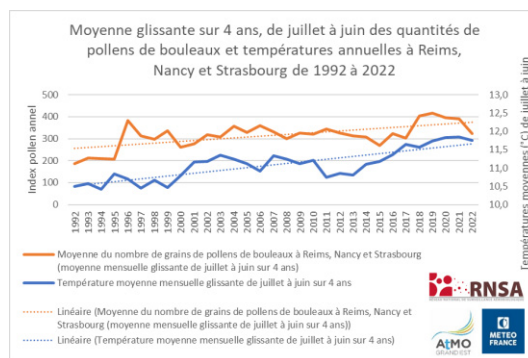
Des mesures ont été effectuées en zone urbaine et en zone agricole. Elles confirment **la présence de produits phytosanitaires, mais le manque de connaissance et l'absence de seuils réglementaires ne permettent pas d'en déterminer l'impact sur l'environnement et la santé.**

Si l'impact de la qualité de l'air sur la santé est aujourd'hui avéré, **on ne dispose pas localement de données spécifiques relatives à l'impact sanitaire de la pollution atmosphérique.** L'inhalation de produits phytosanitaires pourrait avoir des conséquences sur certaines pathologies.

³¹ Les produits majoritaires sont le folpel, le chlorothalonil, l'endosulfan, le fenprovidine, le fenpropimorphe, le tébuconazole et le lindane. Parmi ces substances actives, le folpel est prépondérant.

La présence de saisons polliniques de plus en plus précoces en région induit un risque allergique chez les sujets sensibles. Par ailleurs, de nombreuses publications montrent que les changements climatiques et la hausse des températures peuvent conduire aux phénomènes suivants, selon les zones géographiques et les espèces considérées :

- Hausse de la quantité de pollens de Bouleau émis et donc une augmentation des allergies.
- Augmentation de la durée de la saison pollinique même si ce phénomène est moins visible que le précédent.
- Déplacement de l'aire d'extension de certaines espèces vers le Nord ou en altitude.



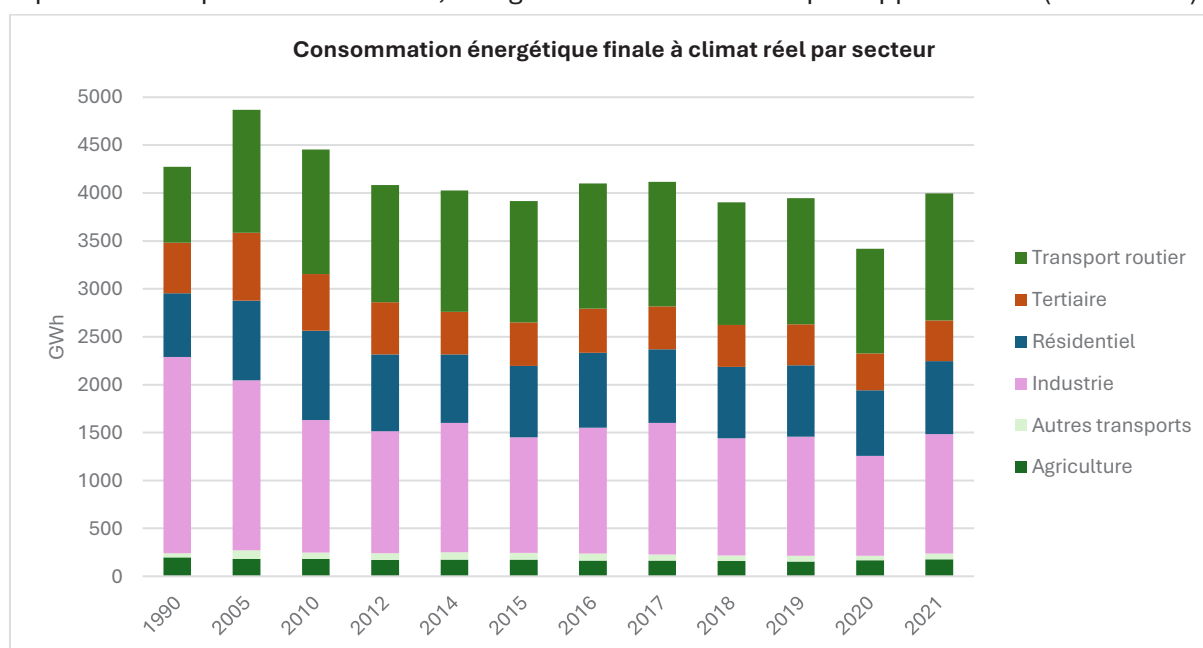
D'après les simulations, **les effets du changement climatique sur les pollens vont se poursuivre et même s'amplifier dans le futur.**

Emissions des 3 principaux secteurs émetteurs par polluants atmosphériques en 2021



Consommation d'énergie et émissions de gaz à effet de serre

En 2021, les consommations d'énergie sur l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne représentaient près de 2 900 GWh, enregistrant une diminution par rapport à 2005 (3 100 GWh).



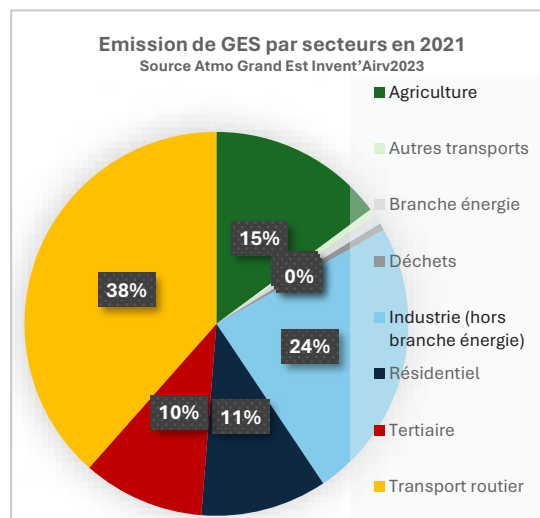
Source : ATMO Grand Est – Invent'Airv2023

La région Grand Est est une des régions de France les moins émettrices en gaz à effet de serre du territoire national principalement en raison de sa faible densité démographique. Les émissions de GES sont en baisse continue depuis 2005 : -32%, soit une baisse annuelle de 3,6% par an.

À l'échelle de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne, le montant d'émissions par habitant se situe dans moyenne régionale avec environ 7,73 teqCO₂ par habitant et par an, les émissions globales étant stables depuis 2012 aux environs de 678 kteqCO₂/an.

Les transports, 1^{er} émetteur de gaz à effet de serre sur le territoire

Localement, **le secteur des transports est le principal émetteur de Gaz à Effet de Serre (GES)** (38%) sur le territoire de l'Agglomération. Le trafic routier représente la grande majorité des émissions : le transport de marchandises, le développement de la mobilité en milieu rural et la hausse des déplacements quotidiens en lien avec la périurbanisation, sont les principaux facteurs d'émissions de GES. Ce secteur constitue donc un enjeu majeur d'une politique de sobriété énergétique.



La mise en place de politiques d'aménagement du territoire et d'urbanisme cherchant à limiter le recours à la voiture individuelle et l'étalement urbain sont des leviers de réduction des émissions de GES. En région, les modes de transports alternatifs à la route, comme le fer et les voies navigables constituent un potentiel largement sous-exploité.

Un secteur industriel 2nd émetteur en gaz à effet de serre

À l'échelle de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne, le secteur industriel occupe la 2nde place des secteurs émetteurs en gaz à effet de serre avec une part de 24%, contre 29% à l'échelle régionale (Grand Est).

Les émissions de GES du secteur sur le territoire sont en légère diminution depuis 2005 en lien avec la diminution ou la cessation de certaines activités et à d'importants gains d'énergie, principalement sur les usages thermiques, réalisés grâce à des investissements dans des équipements plus économes.

Les émissions de GES du secteur du bâtiment, essentiellement dues à l'habitat résidentiel

Le chauffage est le 1^{er} poste d'émission dans l'habitat, le reste se partage entre les consommations spécifiquement électriques (éclairage, électroménager, bureautique), la production d'eau chaude et la cuisson.

Les logements champardennais sont plus énergivores que la moyenne des logements français : si des efforts en matière d'isolation ont été réalisés depuis quelques années, le parc collectif privé et le parc individuel sont anciens et souvent mal isolés. La faible densité de logements et la prépondérance des maisons individuelles, dont une part importante est encore chauffée au fioul sont aussi des facteurs de fortes émissions de GES. Ainsi, un important gisement d'économie d'énergie existe via la réhabilitation (isolation et chauffage) ou le renouvellement du parc de logements et par une éco-responsabilisation des agents et salariés des entreprises. Le parc bâti constitue donc un enjeu majeur car il devra s'adapter à la lutte contre l'effet de serre et au changement climatique.

Surchauffe urbaine

L'Ilot de Chaleur Urbain ou ICU désigne une **élévation de la température localisée observée en milieu urbain par rapport aux campagnes environnantes ainsi qu'une diminution de l'amplitude thermique entre le jour et la nuit**. Les ICU constituent des microclimats artificiels.

Les ICU ne sont ni une cause, ni une conséquence du changement climatique en cours. Les effets de l'un aggravent les impacts de l'autre et vice versa.

Contrairement aux idées reçues, la pollution n'est pas responsable de la hausse des températures en ville. En effet, la pollution atmosphérique en ville n'est pas à l'origine de la formation des ICU et n'impacte pas sa caractérisation. **Cependant, de fortes chaleurs combinées aux fortes pollutions peuvent entraîner des risques sanitaires.**

Si en été, l'ICU a plutôt des effets négatifs, en hiver, il peut en revanche être bénéfique en limitant les consommations d'énergie liées au chauffage.

Les principales causes :

- les configurations urbaines, qui limitent l'action rafraichissante des vents,
- l'importance des surfaces minérales des revêtements de sols et les matériaux de construction des bâtiments, qui absorbent la chaleur le jour, puis la restituent la nuit,
- le dégagement de chaleur issue des activités humaines (rejets d'air chaud liés à la climatisation, aux moteurs, aux industries, ...), qui augmentent la température de la ville.

Les principaux impacts :

- des situations d'inconfort thermique, qui ont un effet néfaste sur la santé des citoyens et particulièrement des personnes les plus vulnérables,
- des transformations de phénomènes météorologiques et du climat de la ville, comme la diminution de l'humidité relative de l'air ou la modification du régime des pluies et des brises, qui ont des répercussions environnementales (taux et répartition des polluants, violents orages, canicules, ...),
- des répercussions sur la consommation d'énergie pour le chauffage ou la climatisation.

En 2020, pour décrire ce phénomène, conformément au guide de « diagnostic de la surchauffe urbaine » de l'ADEME, l'Agence d'urbanisme de l'Agglomération et du Pays de Châlons-en-Champagne (AUDC) a opté pour l'utilisation de la méthode cartographique développée par le Cerema, basée sur un traitement d'images satellitaires, et le concept de « Local Climate Zone » (LCZ).

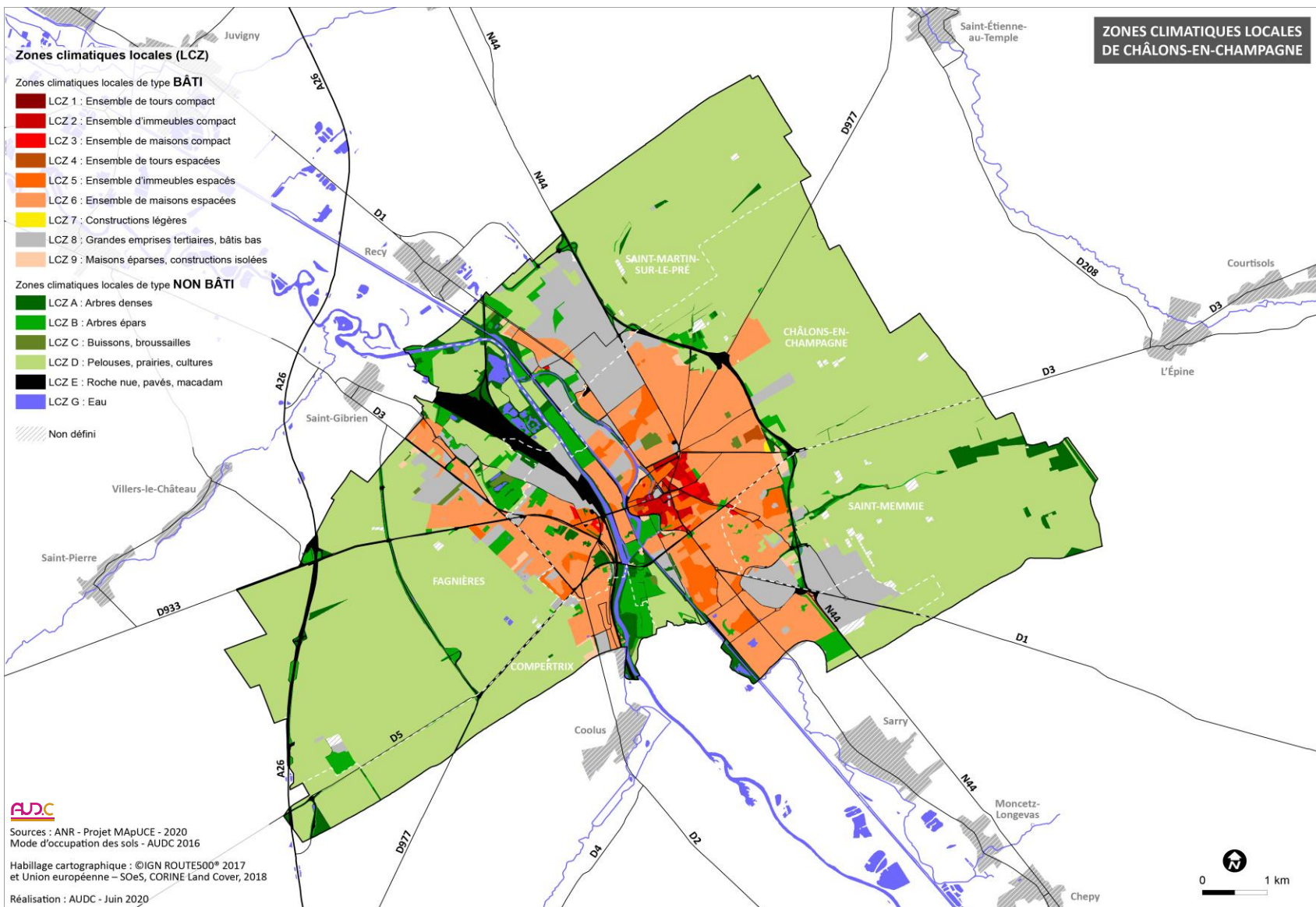
ZONES CLIMATIQUES LOCALES DE TYPE BÂTI



ZONES CLIMATIQUES LOCALES DE TYPE NON BÂTI



La cartographie a été réalisée sur la portion du territoire potentiellement plus sensible au phénomène de chaleur urbaine (urbanisation, densité de population, ...), soit la partie agglomérée de Châlons Agglo : Châlons-en-Champagne, Saint-Memmie, Fagnières, Compertrix et Saint-Martin-sur-le-Pré.



Carte interactive Audc → <https://audc.maps.arcgis.com/apps/PublicInformation/index.html?appid=d9b2935363534233bed20c7ecd3f8053>

LES PARCS ET ESPACES VERTS : 1 ARBRE PAR HABITANT D'ICI 2026 À CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

La Ville de Châlons-en-Champagne s'est engagée dans l'objectif national de neutralité carbone d'ici 2050. Le « **Plan Arbres** » s'inscrit dans cette démarche. Il vise à préserver la qualité de l'air sur le territoire et à favoriser la biodiversité.

Pour compenser les émissions de gaz carbonique dans l'atmosphère, la plantation d'arbres est l'une des solutions. C'est pourquoi la Ville de Châlons-en-Champagne a mis en place un plan de renforcement des plantations et des trames vertes sur son territoire.

D'importants chantiers sont en cours :

- Requalification des espaces verts des allées de forêts avec aménagement d'une forêt de 200 arbres et création d'une forêt selon la méthode Miyawaki³² (2 500 plants de différentes hauteurs favorables à la biodiversité et à la mise en place d'un puits de carbone)
- Création d'un parc urbain au Verbeau
- Plantation de vergers et aménagement et réservoirs de biodiversité
- Végétalisation de tous les projets d'aménagement urbain : îlot Notre-Dame, Gare, Cathédrale ...

Début 2024,

- 40 575 arbres ont été plantés au total sur 46 000 spécimens à l'horizon 2026,
- 66 variétés, dont des arbres fruitiers,
- 26 sites sont concernés au total. 3,5 hectares de zones enherbées sont ou seront converties en zones boisées.



Plantations rue Vazac - Aménagement Chanzy
Châlons-en-Champagne



Parc urbain - Quartier Verbeau
Châlons-en-Champagne



Requalification des espaces verts - Allées de forêts
Châlons-en-Champagne

Source : AUDC – 2023

³² Méthode Miyawaki : <https://www.mnhn.fr/fr/actualites/microforets-urbaines-que-penser-de-la-methode-miyawaki>

EAU POTABLE : UNE DISPONIBILITÉ DE LA RESSOURCE MENACÉE PAR LA QUALITÉ DE L'EAU

Une production de l'eau potable fragmentée

La disponibilité en eau dépend principalement de variables climatiques et l'utilisation de techniques nouvelles visant à dépolluer, traiter, réguler et protéger l'eau.

L'intercommunalité de Châlons-en-Champagne est responsable de la gestion de l'eau potable, de la collecte et du traitement des eaux usées. Chaque année, plus de 4 millions de m³ d'eau potable sont prélevés sur le territoire châlonnais.

Le territoire est alimenté en eau potable par 26 captages exclusivement par prélèvement dans les eaux souterraines. Les volumes prélevés annuellement par les collectivités sont de l'ordre de 5 M m³/an (source AESN. Moyenne 2012-2021) et en baisse régulière depuis 2000. La consommation moyenne brute est d'environ 200 litres par habitant et par jour.

L'eau vient principalement des 40 hectares du champ captant des Ajaux, protégés des pollutions et localisé au sud de la ville de Châlons-en-Champagne. Ce périmètre est clôturé et protégé contre les pollutions ponctuelles. Toute activité y est interdite.

L'eau puisée alimente :

- Châlons-en-Champagne
- Saint-Martin-sur-le-Pré,
- Recy,
- Saint-Etienne-au-Temple,
- Fagnières,
- Saint-Gibrien,
- Compertrix
- Coolus.

Des interconnexions peuvent être ouvertes pour desservir Sarry, Moncetz-Longevas, Saint-Memmie et le syndicat d'eau potable du Mont Louvet.

La station de pompage comprend une capacité journalière de 60 000 m³ au maximum.

Pour les autres communes, A l'exception de quelques regroupements (Saint-Pierre, Vraux, Vadenay), l'alimentation en eau potable ce fait via des captages communaux.

Une alimentation en eau potable fortement fragilisée par la qualité des eaux

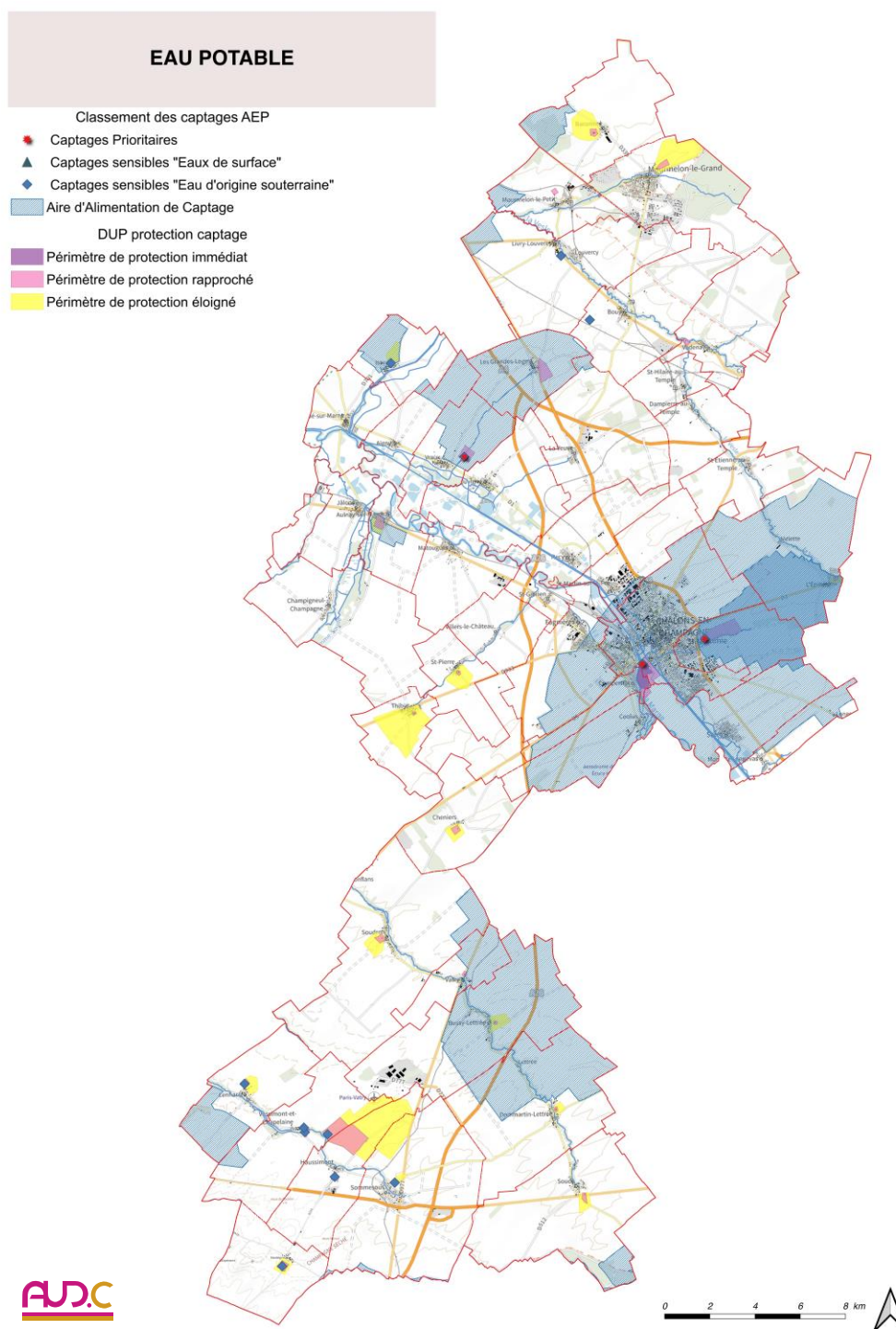
L'alimentation en eau potable est fragilisée par la qualité des eaux. En effet, la qualité des eaux distribuées reflète l'altération globale de la qualité de la nappe par les pollutions diffuses agricoles. Ainsi, le captage de Saint-Etienne-au-Temple a dû être abandonné pour cause de pollution par les nitrates.

Des procédures pour la protection de la ressource en eau finalisées et une qualité des eaux difficile à assurer

Etant donné cette vulnérabilité des eaux souterraines du territoire, des mesures de protection ont été mises en place. Ainsi, tous les captages font l'objet de périmètres de protection déclarés d'utilité publique (DUP) dont l'objectif est de maîtriser les pollutions accidentelles.

La préservation des captages contre les pollutions diffuses nécessite de prendre des mesures préventives sur leurs aires d'alimentation. Celles-ci constituent alors des Zones Soumises à des Contraintes Environnementales (ZSCE) permettant la mise en place par les collectivités d'un programme d'actions pour les protéger, en concertation avec les acteurs locaux. Le SDAGE oriente les actions de protection des captages prioritairement sur les captages dits « Grenelle » à enjeu à l'échelle nationale et « sensibles » identifiés par le SDAGE.

Sur le territoire 3 captages devront faire l'objet d'un programme d'actions sur leur aire d'alimentation avec un volet agricole très important compte-tenu du contexte local.



QUALITÉ DES SOLS : 7 SITES POLLUTION RECENSÉS SUR LE TERRITOIRE DE L'INTERCOMMUNALITÉ DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE EN 2024

On considère, en France, qu'un site pollué est « *un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement* ». L'origine de ces pollutions peut être attribuée à des épandages fortuits ou accidentels, à des retombées au sol de polluants atmosphériques ou à d'anciennes pratiques d'élimination des déchets. Sous l'effet de différents processus physico-chimiques (infiltration/percolation, dissolution, volatilisation) contribuant à leur dissémination, les substances présentes dans le sol ont pu devenir mobiles et atteindre l'homme, les écosystèmes, les ressources en eau. Ainsi, un site pollué est souvent synonyme de risque pour les eaux souterraines.

Activités ayant entraîné une éventuelle pollution des sols

La base de données BASIAS dresse l'inventaire des sites sur lesquels se déroule ou s'est déroulée une activité potentiellement polluante. Cette base de données est mise en place et suivie par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de la Mer conjointement avec le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM). Les données BASIAS font l'objet d'une intégration dans un système d'information géographique afin notamment d'élaborer une cartographie des anciens sites industriels et activités de services » (CASIAS).

Le territoire de l'agglomération Châlons-en-Champagne compte **347 sites de pollution potentielle des sols (sites BASIAS)** en lien notamment avec des garages, stations-services, dépôts de matières combustibles et traitement industriels.

Ces sites BASIAS se concentrent principalement sur la commune de Châlons-en-Champagne (216 sites) et dans une moindre mesure sur la commune de Mourmelon-le-Grand (25 sites).

A noter que 39% de ces sites ne sont plus en activité.

Sites ayant entraîné une pollution des sols

La base de données BASOL répertorie les sites et sols pollués (ou potentiellement pollués) appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif.

7 sites de pollution appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne sont répertoriés dans la base de données BASOL en septembre 2024.

Sites de la base de données BASOL répertoriés au sein de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne (septembre 2024)

Commune	Nom du site	Etat	Source de la pollution	Influence sur les masses d'eau
Bussy-Lettrée	Ancienne base aérienne	Site traité avec restrictions d'usages, travaux réalisés, restrictions d'usages ou servitudes imposées ou en cours	Pollution aux hydrocarbures	Oui
Châlons-en-Champagne	TI Fuel Systems (ex Marwal Systems)		Pollution au cadmium, cyanures, hydrocarbures, solvants halogénés et zinc	Oui
Matougues	Mc Cain		Fuite d'effluents et d'acide chlorhydrique	Oui
Fagnières	SNCF - Fagnières	Site en cours de traitement, objectifs de réhabilitation et choix techniques définis ou en cours de mise en œuvre	Pollution aux hydrocarbures	Oui
St-Martin-sur-le-Pré	Morgan Cupex	Site traité avec restrictions d'usages, travaux réalisés, restrictions d'usages ou servitudes imposées ou en cours	Pollution aux hydrocarbures, cuivre, nickel, chrome, antimoine, plomb	Potentiellement
Fagnières	Cristal Union	Site traité avec surveillance, travaux réalisés, surveillance imposée par AP ou en cours	Pollution aux hydrocarbures sur l'ancienne station-service	Oui
Lenharrée	Transleg	Site en cours de traitement, objectifs de réhabilitation et choix techniques définis ou en cours de mise en œuvre	Pollution au zinc, au naphtalène et aux HAP	Oui

Source : Géorisques - Sites et sols pollués (ou potentiellement pollués) - Ce jeu de données correspond aux sites et sols pollués (ou potentiellement pollués) appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif (ex BASOL). La fréquence de mise à jour de ce jeu de données est quotidienne. Téléchargement au 27/09/2024.

<https://www.georisques.gouv.fr/donnees/bases-de-donnees/sites-et-sols-pollues-ou-potentiellement-pollues>

SYNTHÈSE : AFOM (atouts, faiblesses, opportunités, menaces) du diagnostic local de santé

Cette analyse AFOM (Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces) a pour but de faire ressortir les principales informations sanitaires et médico-sociales sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne qui se dégagent à partir de données statistiques publiques. Cette vision est fragmentaire et est à compléter par les professionnels de santé et les travailleurs sociaux en action sur le terrain.

ATOUTS	FAIBLESSES
• Pérennité du service des urgences du centre hospitalier Léon Bourgeois. • Pérennité de la maternité du centre hospitalier Léon Bourgeois. • Rôle de l'EPSM (Établissement Public de Santé Mentale): interlocuteur principal pour la santé mentale à destination de différents publics (personnes âgées, enfants...). Rôle central du Centre Médico-Psychologique (CMP) de Châlons-en-Champagne (consultations psychiatriques, soutien psychologique, soins/suivis infirmiers, thérapies individuelles ou de groupe, orientation vers d'autres structures de soins si nécessaire). ESPM est une réponse locale de l'orientation en psychiatrie. • EPSM et prévention des risques suicidaires (VigilanS). Pôle d'addictologie : Réponse aux évolutions des comportements addictifs, notamment avec l'essor des addictions sans substance. • Dynamisme du tissu associatif qui portent des actions de préventions nombreuses sur le territoire : moi(s) sans tabac, Octobre rose, Mars bleu (UDAF...). • Rôle fédérateur de l'ACPEI (déficience intellectuelle/autisme). Gestion 10 établissements (IME, SESSAD) à Châlons-en-Champagne. Dispositif autisme (Équipe Mobile d'Appui Adultes Autistes EM3A-51 à Fagnières). • Rôle de la Mission Locale : Dispositif d'accompagnement vers l'emploi des jeunes en situation de précarité. • Campagne de vaccinations gratuites par le Service Communal d'Hygiène et de Santé. • Antériorité et qualité des relations partenariales entre associations locales et établissements médico-sociaux. • Repérage des logements indignes (lien avec la santé et la précarité des ménages - risque de saturnisme). • Progression significative des aides sociales du Conseil départemental de la Marne notamment pour les personnes handicapées et l'aide sociale à l'enfance. • Ateliers d'éducation thérapeutique au centre hospitalier Léon Bourgeois face à l'augmentation des diabètes de type 2 (1^{er} cas des ALD dans la Marne). • Centre hospitalier Léon Bourgeois : Dépistage des maladies cardiovasculaires (en constante augmentation), programme de réadaptation cardiaque et campagnes de prévention. • Centre hospitalier Léon Bourgeois : Coopération dans le traitement des cancers (oncologie) avec le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Reims. Après des traitements spécialisés au CHU de Reims, les patients peuvent souvent retourner au centre hospitalier Léon Bourgeois pour le suivi et les soins continus, assurant une prise en charge de proximité, tout en restant dans un cadre médical familial. • Baisse du nombre de médecins généralistes libéraux : Réponse de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne favorise l'idée d'une évolution vers une médecine de spécialités avec l'ouverture de maisons de santé pluridisciplinaires (St-Martin-sur-le-Pré, Fagnières)	• Accélération du vieillissement de la population et augmentation des besoins de santé de la population. • Augmentation des besoins en psychiatrie gériatrique. Augmentation des troubles psychiatriques liés au vieillissement (enjeu en devenir – Alzheimer, démences, anxiété...). Renforcer les actions de l'EPSM en direction de la prévention de l'isolement et maintenir un lien social actif. Renforcement d'une approche collaborative entre les secteurs de la santé mentale et du vieillissement. Psychiatrie : Médiateur santé pair ? • Difficultés de certains patients à trouver un médecin généraliste – Médecine de ville en voie de transformation (rôle des maisons de santé pluridisciplinaires). • Articulation peu lisible entre l'offre de santé privée (maison médicale et le lien avec les hôpitaux rémois) et l'hôpital public à Châlons-en-Champagne en voie de modernisation (« le nouvel hôpital »). • Assistance aux personnes âgées - Difficultés de recrutement des aides à domicile. • Retour avant-COVID du niveau d'activité des urgences au centre hospitalier Léon Bourgeois et effectifs des médecins (hors internes) en baisse depuis 2017. • Parcours de santé faiblement représentés sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne mais large gamme d'équipements sportifs même dans les communes rurales faiblement peuplées. • Qualité de l'air : Bonne qualité de l'air en général mais problématique de la pollution atmosphérique par les produits phytosanitaires. Saisons polliniques de plus en plus précoces. • Qualité des sols : 7 sites pollués sur le territoire de l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne en 2024. • Qualité de l'eau : fragilisée par l'altération de la qualité de la nappe par des pollutions diffuses agricoles (produits phytosanitaires). Mise en place de mesures de protection.

OPPORTUNITÉS	MENACES
• Actions de sensibilisation menées par le tissu associatif. • Construction d'une culture commune sanitaire / médico-social / social... : cf. rôle fédérateur du CCAS Châlons et du Conseil départemental de la Marne ➔ intégrer les aides à domicile pour rendre ce métier ingrat et mal payé, plus attractif (formation, sensibilisation...). • Repenser le fonctionnement de centre hospitalier Léon Bourgeois (« Nouvel hôpital »). • Services partagés personne avec et sans handicap / service intergénérationnel... (repas) – défis du vieillissement de la population. • EPSM de la Marne : Renforcement des plateformes collaboratives interservices entre les différents départements (gériatrie, addictologie, psychiatrie adulte, etc.), améliorant ainsi la coordination des soins complexes. Exemple : partage du dossier patient informatisé (DPI) entre les services. Objectifs : Réduction des silos entre services, meilleure fluidité des échanges, et suivi plus global des parcours de soins des patients. • Accessibilité des logements pour les personnes seules âgées (souvent des femmes seules) en lien avec la placement tardif en EHPAD (86 ans en moyenne dans l'intercommunalité de Châlons-en-Champagne). • Parcs et espaces verts dans les aménagements urbains : une réponse au phénomène de « surchauffe urbaine » à Châlons-en-Champagne. Mise en place et concrétisation du « Plan Arbres » : 1 arbre par habitant d'ici 2026	• Vieillessement des personnes relevant de troubles psychiques / psychiatriques (rôle des aidants). • Evolution du secteur de l'aide à domicile (recrutement, formation, etc.). • Gestion des amalgames entre troubles psychiatriques et radicalisation (EPSM de la Marne). Trouver une réponse coordonnée entre le système de santé, les forces de l'ordre, et les autorités locales pour traiter efficacement les cas de radicalisation tout en protégeant les droits des patients. • Zone de très faibles densités de population au sud de Châlons-en-Champagne (moins de 15 hab/km²) s'apparente à la « diagonale du vide » : accès aux soins difficiles. Télémédecine pour les communes sous-denses ? • Démographie globale et répartition de la population sur le territoire : évolution démographique en repli et projections démographiques de l'Insee peu favorables à l'horizon 2050. • Evolution démographie médicale : carence constatée s'agissant des médecins libéraux et des psychiatres libéraux (quasi tous salariés). • Problématiques sociales de plus en plus prégnantes – pauvreté jeune, urbaine et salariale. Consommation de drogues et essor des addictions sans substance. • Futurs retraités des générations nombreuses : moins de revenus que les retraités actuels. • Augmentation des ménages d'une seule personne : devient majoritaire à Châlons-en-Champagne. Questions importantes sur l'isolement social et le repli sur soi et conséquences sur la santé mentale et le bien-être des individus. • Baisse de la natalité : pérennité de la maternité du centre hospitalier Léon Bourgeois ?



09-2024 | OBSERVATOIRE SANTÉ

Direction de la publication : Eric Citerne

Réalisation, mise en page : Christophe-louis Mele, Renaud Mielcarek, Annabelle Nidegger

Crédits : Audc, Centre hospitalier Léon Bourgeois de Châlons-en-Champagne,
Pôle Santé (Centre) de Châlons-en-Champagne, Freepik.



audc51.org